

URBANITÉ

La revue officielle de l'Ordre des urbanistes du Québec
et de l'Institut canadien des urbanistes

Volume 2, numéro 3
Novembre 2003

Envoi de Poste-publication • N° de convention : 400 33 006

Villes et paysages... oeuvres de bâtisseurs 40 ans d'urbanisme au Québec



Ordre des
Urbanistes du
Québec



CANADIAN INSTITUTE OF
PLANNERS
INSTITUT CANADIEN DES
URBANISTES



AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

CONFÉRENCE SCHL 2003

SUR LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ
DE L'HABITATION AU QUÉBEC

Court, moyen et long terme
mis en perspective

Le boom résidentiel :
que nous réserve l'avenir ?

EN PRIMEUR

L'habitation et les courants
démographiques :
tournants majeurs à l'horizon

NOS EXPERTS SE PRONONCENT

Montréal 2 décembre 2003 • Québec 4 décembre 2003

**C'EST UN
RENDEZ-VOUS**

Montréal
Centre Mont-Royal
7h30 à 11h30

Québec
Espaces Dalhousie
7h30 à 11h30

Pour information et inscription, composez le : | **866 855-5711**



AU COEUR DE L'HABITATION
Canada



Villes et paysages... œuvres de bâtisseurs !

Au vieux proverbe « Paris ne s'est pas fait en un jour ! » j'ajouterais qu'elle n'est pas l'œuvre d'une seule personne. Œuvres collectives par excellence, nos villes et villages québécois, tout autant que les paysages urbains et ruraux dans lesquels ils s'inscrivent, reflètent les valeurs, les rêves, les espoirs et les luttes qui nous habitent et qui ont habité nos prédécesseurs. L'urbanisme est cet art difficile de concilier la croissance et le renouvellement de nos milieux de vie dans le respect des héritages culturels et naturels qui nous ont été légués et que nous désirons léguer nous-mêmes à nos enfants.

Ce numéro spécial de la revue *Urbanité* fête les quarante ans d'existence de l'Ordre des urbanistes du Québec et les gens qui l'ont créé et l'ont fait croître. Il dresse une rétrospective des moments importants ayant marqué l'urbanisme au Québec au cours de ces quarante dernières années. Il vous présente des bâtisseurs (citoyens, élus, gestionnaires, professionnels, promoteurs et urbanistes) qui ont contribué de façon significative au développement de l'urbanisme. Ces bâtisseurs ont œuvré à la réalisation de projets d'aménagement, à l'amélioration des processus de prise de décision, à la protection ou à la mise en valeur des patrimoines naturel et bâti, à l'amélioration des connaissances et au rayonnement de l'urbanisme.

Une partie de ce numéro est consacrée aux lauréats des prix « Blanche Lemco Van Ginkel », « Hans Blumenfeld » et « Jean-Claude La Haye ». À l'image de ces bâtisseurs, ces lauréats ont contribué de façon significative à l'essor de l'urbanisme au Québec.

Au nom des membres et des administrateurs de l'Ordre des urbanistes du Québec, je tiens à remercier tous les lauréats qui, par leurs actions, ont contribué au cours des années à améliorer la qualité de notre milieu de vie à nous tous, québécoises et québécois.

En terminant, je voudrais rappeler que le développement de nos collectivités et l'aménagement de nos milieux de vie sont des œuvres collectives qui impliquent les citoyennes et les citoyens de tous les milieux. Dans ce processus, le rôle essentiel, mais trop souvent méconnu, de l'urbaniste est de proposer des solutions favorisant la production d'un milieu de vie sain et durable pour tous.

En ce quarantième anniversaire de l'Ordre des urbanistes du Québec, je voudrais inviter tous les urbanistes à poursuivre sur la voie d'une pratique professionnelle de l'excellence. Celle que nous ont tracé ces bâtisseurs.



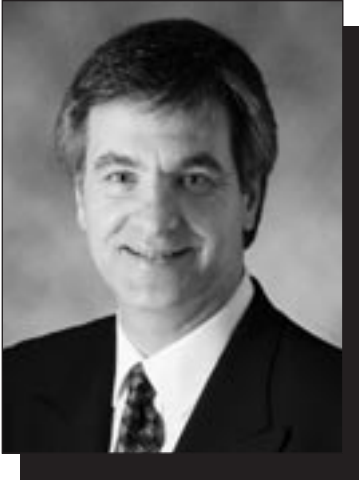
Le président,



Ordre des
Urbanistes du
Québec

Mot du ministre

Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir



Bâtir sa ville, pour soi, pour tous

Métropole, ville ou village, tous sont le reflet des multiples influences qui ont façonné leur devenir. L'urbaniste nous fait prendre conscience des facteurs qui déterminent notre milieu et notre qualité de vie. Il éclaire la prise de décision en faisant bien connaître les enjeux de l'aménagement et les options à notre disposition. Il propose des solutions créatrices pour canaliser les forces agissantes et bâtir un milieu de vie durable, conforme aux aspirations des femmes et des hommes qui ont choisi de s'y établir.

À l'occasion du 40^e anniversaire de l'Ordre des urbanistes du Québec, je tiens à souligner l'apport indispensable de ses membres à la collectivité québécoise au cours des quatre dernières décennies. La qualité du milieu de vie est un facteur déterminant du bien-être de la population à plus d'un égard. On reconnaît d'ailleurs aujourd'hui qu'un milieu de vie attrayant, au-delà du plaisir qu'il procure, stimule la créativité et le développement économique.

Je salue spécialement les lauréats que l'Ordre des urbanistes du Québec a choisi d'honorer pour célébrer le chemin parcouru. Leurs actions et leurs réalisations ont fait évoluer les valeurs de notre société et ont permis au Québec de progresser dans diverses sphères reliées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Ils sont nombreux ceux qui — des milieux urbanistique, universitaire et municipal, et de tous les autres secteurs de la société — valorisent un développement urbain harmonieux et participent activement à en baliser le cours. La remise des prix de l'Ordre est l'occasion de leur dire : « Merci! »

Parmi eux figurent des fonctionnaires du gouvernement du Québec dédiés à la recherche d'outils pour aider les municipalités québécoises à mieux planifier leur développement. Leur travail est guidé par le respect du citoyen et de l'identité locale ainsi qu'une passion pour le métier.

À tous, je lève mon chapeau.



Jean-Marc Fournier
Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

Québec 

Mot du président

Institut canadien des urbanistes

Chers lecteurs, invités et membres de l'OUQ,

Au nom de l'Institut canadien des urbanistes (ICU), j'ai l'honneur, à titre de président, de féliciter l'Ordre des urbanistes du Québec et ses membres à l'occasion de leur 40^e anniversaire.

La continuité de n'importe quelle organisation professionnelle est profondément enracinée dans sa pertinence, son engagement envers la profession et les professionnels qu'elle dessert et son professionnalisme avec lequel elle oriente ses activités. Depuis 1963, l'Ordre a travaillé inlassablement au développement de la pratique professionnelle de l'urbanisme au Québec, à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Québécois et au développement d'une conscience collective sur l'importance d'une saine planification de nos milieux de vie.

Le renforcement des liens entre l'ICU et l'OUQ, formalisé par la signature de la nouvelle entente d'affiliation, résulte d'un engagement mutuel de soutenir l'excellence de la pratique professionnelle de l'urbanisme et de favoriser son rayonnement au Canada et à travers le monde. Nos organisations continueront à construire sur les fondations laissées par nos prédécesseurs dont le savoir-faire et la vision sont à l'origine de l'urbanisme québécois et canadien.

Ce numéro spécial d'Urbanité reconnaît la contribution de plusieurs personnes au développement de l'urbanisme au Québec. L'ICU tient non seulement à reconnaître la contribution particulière des personnes honorées par l'Ordre, mais aussi tous les urbanistes, les élus, les administrateurs et les autres professionnels qui ont contribué à l'avancement de l'urbanisme au Québec au cours des 40 dernières années.

Nous réitérons à nouveau nos plus sincères félicitations à l'OUQ et nous lui souhaitons une longue vie !



Ron Shishido, MICU, RPP
Président, Institut canadien des urbanistes



CANADIAN INSTITUTE OF
PLANNERS

.....
INSTITUT CANADIEN DES
URBANISTES

Mot du directeur général

Société canadienne du...



La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est fière de s'associer au Gala Reconnaissance soulignant le 40e anniversaire de l'Ordre des Urbanistes du Québec.

La SCHL appuie les activités de l'Ordre et y contribue par ses activités de formation, ses projets de recherche et ses publications. La collaboration entre nos deux organismes est importante pour le secteur de l'habitation et se poursuivra dans les années à venir.

Au nom de la SCHL et en mon personnel, je vous transmets mes meilleurs vœux de succès dans la poursuite de vos projets et de nos objectifs communs.

Bon gala à vous tous!

Charles D. Chenard
Directeur général
Centre d'affaires du Québec



AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

Conversations avec des pionniers et pionnières de l'urbanisme au Québec	7
Les membres Émérites	12
Les Lauréats	17
<i>Rencontre avec</i> JEAN-CLAUDE LA HAYE	40
<i>Rencontre avec</i> HANS BLUMENFELD	44
<i>Rencontre avec</i> BLANCHE LEMCO VAN GINKEL	47
Le SATRA, un jalon en matière d'aménagement du territoire	58
« Horizon 2000 » : il y a 40 ans, un effort de planification métropolitaine intégrée...	61
<i>L'imaginaire urbain au Québec :</i> la ville des écrivains et des artistes	64
Les présidents de l'ordre depuis 1963	72

PROCHAIN THÈME : Gestion des territoires publics

Partenaires :

A U A M Q

ASSOCIATION DES URBANISTES ET DES AMÉNAGISTES MUNICIPAUX DU QUÉBEC



National Capital Commission
Commission de la capitale nationale

Canada

IDM
Institut de Design Montréal



URBANITÉ

Conception graphique : L'Infographe
Imprimerie : Imprimerie Chicoine

Les administrateurs au Bureau de l'Ordre sont :

Claude Beaulac, président
Pierre Marcotte, 1er vice-président
Jean Côté, 2e vice-président
Jacques Besner, trésorier
Louise Audet, administratrice
Raphaël Fischler, administrateur
François Cyr, administrateur
Monique Dubuc, administratrice nommée
Rénéald Turgeon, administrateur nommé

Permanence :

- Odette Michaud, directrice de la gestion administrative
- Nathalie Corso, secrétaire administrative et responsable des comités
- François Ménard, directeur des communications

Ordre des Urbanistes du Québec
85, rue Saint-Paul Ouest
4e étage, B-5, Montréal QC H2Y 3V4
(514) 849-1177 • www.ouq.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Tous les textes publiés dans Urbanité ne reflètent pas forcément la position ou l'opinion de l'Ordre et n'engagent que l'auteur.

Le genre utilisé dans cette publication englobe le féminin et le masculin dans le seul but d'en alléger la présentation.

PIERRE BÉLANGER

ÉCONOMISTE

Stratégies

municipales en matière d'habitation et de développement résidentiel.

Analyses

de marché et positionnement marketing de projets (résidences personnes âgées, condominiums, immeubles à vocation mixte...).

Potentiel

de mise en valeur de grands projets urbains (plans d'ensemble) et retombées financières.

Développement

de produits (neuf, recyclage) et paramètres d'aménagement / de construction (PIA, ententes de développement).

Études

socio-démographiques et consultation professionnelle (urbanistes, architectes, avocats).

25 ans d'expérience et de savoir-faire au service des intervenants du marché immobilier résidentiel du Québec.

pierrebeleranger@bellnet.ca

2120 rue Sherbrooke Est, bureau 202
Montréal (Québec) H2K 1C3

Téléphone : (514) 523-1905

Télécopieur : (514) 523-2120



Ouvrez la porte à l'assurance de groupe auto, habitation et entreprise de La Personnelle

Et découvrez les nombreux avantages de votre nouveau régime :

- Rabais de groupe
- Choix de protections pour votre auto*, votre habitation et votre entreprise
- Conseils d'agents professionnels
- Service d'indemnisation parmi les meilleurs au Canada

Simple comme bonjour !

Demandez une soumission au **1 888 597-3673**

Pour plus d'information, visitez www.lapersonnelle.com


laPersonnelle


Centre des
Urbanistes du
Québec

* L'assurance auto n'est pas offerte en Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, ni à toute des régions d'assurance provinciales.

Conversations avec des pionniers et pionnières de l'urbanisme au Québec

Par : **André Boisvert, urbaniste**
Direction Projets de distribution, Hydro-Québec

Introduction

Entre 1996 et 2003, j'ai réalisé une vingtaine d'entrevues avec quelques-uns des acteurs du développement de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au Québec, au cours du dernier demi-siècle. Les thèmes proposés pour orienter la discussion étaient notamment: l'origine de leur intérêt pour l'aménagement, leur formation, leur influence, leurs expériences professionnelles et le rôle joué dans le développement de la pratique de l'urbanisme. Je les interrogeais sur leur appréciation de la pratique de l'urbanisme, de son évolution et sur leur manière de voir son avenir. La période dont il est question dans l'ensemble des entrevues commence après la dernière guerre mondiale et va jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Il va sans dire que ces entrevues contiennent une masse de renseignements, de points de vue, d'anecdotes qui constitue une source inestimable pour l'histoire de l'urbanisme au Québec.

L'approche que j'adopte dans ce court article est plus intuitive que systématique. Je tente d'organiser les faits saillants selon un fil conducteur pour en tirer quelques conclusions.

L'urbanisme à partir des années cinquante

À partir de l'après-guerre, et jusqu'à la fin du XX^e siècle, la relation de la société québécoise, avec l'espace qu'elle occupe, s'est transformée rapidement et radicalement, du fait qu'un nombre croissant des ménages québécois accédaient à leur propre automobile et délaissaient ainsi leur statut de locataires en devenant propriétaires d'une maison unifamiliale.

Dans les années cinquante, en dehors de quelques initiés, l'aménagement et l'urbanisme demeuraient des activités peu connues au Québec. Il y avait bien eu, dans les premières décennies du XX^e siècle, quelques opérations d'urbanisme associées à des projets de développements industriels comme Shawinigan, Témiscamisque, Arvida ou un projet urbain comme à Ville Mont-Royal. Les grandes villes, et notamment Montréal, disposaient d'une unité administrative responsable de l'urbanisme, mais leurs moyens étaient plutôt restreints. Dans la fonction publique québécoise, les effectifs voués à l'urbanisme se comptaient sur les doigts d'une main. Le premier ministre, M. Maurice Duplessis, n'était pas le plus ardent défenseur de l'urbanisme. À part les quelques cours dispensés à l'Université McGill par le professeur Harold Spence-Sales, il n'existait pas de programme d'étude complet en urbanisme à Montréal.

Néanmoins, selon mes interlocuteurs, il est possible d'identifier des précurseurs dans plusieurs domaines de l'aménagement. Malgré l'isolement relatif qu'a connu la société québécoise, il y a toujours eu chez nous des gens qui, sensibles à l'environnement et à l'habitat, étaient à l'affût des courants d'idées des États-Unis ou de l'Europe — notamment de Grande-Bretagne. Certaines personnes se sont intéressées et ce, avant la dernière guerre, aux quartiers anciens, aux aménagements d'ensemble ou à des techniques de zonage. Certains sont passés à l'histoire comme Esdras Mainville qui, dans les années trente, était un visionnaire de l'aménagement du territoire québécois. D'autres, dont on a oublié le nom, se sont intéressés à des champs plus spécifiques. Même si l'urbanisme prenait très peu de place dans la culture québécoise, il n'en était pas complètement absent. Ce n'est que dans les années cinquante, qu'un groupe de jeunes diplômés de plusieurs disciplines ont entrepris de jeter les bases d'une pratique urbanistique au Québec.

Pionniers de l'urbanisme et fondateurs d'un ordre professionnel

Qui sont les pionniers de l'aménagement du territoire et de la pratique urbanistique au Québec ? Dans les années '50 et '60, ils étaient peu nombreux, et faute de programme de formation, ici même au Québec, ils ont fait leurs études à l'étranger, surtout aux États-Unis ou en Angleterre. Quelques-uns étaient originaires du Québec comme Benoît Bégin de Trois-Rivières, Jean Cimon et Roland Bédard de Québec, Blanche Lemco Van Ginkel, Jean-Claude La Haye, (franco ontarien d'origine), Jacques Simard de la région de Montréal et Victor Lambert de la Mauricie. La société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), durant les années cinquante, pour les fins de l'application de la Loi nationale sur l'habitation, fera venir au Québec des urbanistes formés en Angleterre et dans les pays francophones d'Europe. Des campagnes de publicité, en France et en Belgique surtout, seront organisées jusqu'au début des années soixante, pour recruter des diplômés. Plusieurs sont venus d'Europe à l'invitation de la SCHL, notamment d'Angleterre (Rolf Latté, David Linden) et de Belgique (Marcel Junius, Léon Ploegaerts). Les premières agences d'urbanisme à la recherche d'urbanistes ont recrutés à l'étranger, c'est l'agence que dirigeait Benoît Bégin à Trois-Rivières qui a embauché Georges Robert (Tunisie) et Charles Carlier (Belgique).

Le rôle du gouvernement fédéral

Sous l'impulsion de Humphrey Carver, la SCHL fut réorganisée au début des années cinquante et son rôle élargi afin d'ajouter à ses activités le financement de projets

d'habitation sociale dans les quartiers urbains plus anciens. C'est ainsi que sera recruté, en 1955, un groupe de huit jeunes urbanistes britanniques. Un de ceux-là se nomme Rolf Latté. Possédant une formation en architecture et en urbanisme à l'Université de Manchester, il se voit confier le poste d'architecte urbaniste pour la région du Québec, ce qui le conduit à voyager dans l'ensemble du Québec. Une de ses tâches était de promouvoir le logement social auprès des municipalités et du gouvernement de Maurice Duplessis. C'était un défi de taille car, pour l'Union nationale, seul comptait vraiment l'accession à la propriété privée. Il exerce cette fonction durant deux ans puis, mettant en pratique un conseil de Carver, il fonde un premier regroupement des quelques urbanistes qui pratiquaient déjà et met sur pied sa propre agence.

Vers un ordre professionnel

Après avoir rencontré individuellement les praticiens de l'époque pour leur parler de son projet d'association, Rolf Latté les convie à sa résidence pour une session de travail. Cette rencontre aboutira à l'obtention des lettres patentes du 15 février 1957, constituant l'association des urbanistes professionnels du Québec (AUPQ). Cette société n'avait pas de véritables pouvoirs, mais c'était un premier pas. Après avoir consulté quelques avocats, ces derniers leur ont conseillé de créer une organisation formée de spécialistes possédant les qualifications requises pour établir les bases de la profession d'urbaniste. Il fallait s'aménager un bureau et se donner un plan de travail. Rolf Latté devient le Secrétaire de l'association et David Linden le trésorier. Charles Édouard Campeau, signataire des lettres patentes avec Rolf Latté et David Linden, en est le président. Jean-Claude La Haye est officiellement vice-président, mais dans les faits, il assumera la présidence, car Charles Édouard Campeau ne s'est jamais vraiment intéressé à l'association. Afin de constituer un fonds de démarrage, les membres prennent la décision de se cotiser, environs une cinquantaine de dollars par année.

Benoît Bégin, qui plus tard deviendra le premier directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, dirigera une recherche documentaire sur les législations d'urbanisme et sur l'évolution de la pratique professionnelle, en particulier dans les pays d'origine des membres ou de pays que connaissait l'un ou l'autre de ceux-ci : notamment la Hongrie, la France, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Norvège et les Pays-Bas. La plupart des membres adhéraient aussi à l'Institut canadien d'urbanisme (ICU). Les relations de la société des urbanistes du Québec avec l'ICU ont toujours été cordiales, mais le groupe en formation au Québec avait des visées plus ambitieuses. Ils espéraient l'adoption d'une législation qui assurerait une pratique exclusive aux détenteurs du titre d'urbaniste, lesquels devaient avoir une formation et des compétences reconnues.

Au départ pourtant, et contrairement à ce que pensaient la plupart des membres de l'AUPQ, Jean-Claude La Haye était réfractaire à l'idée qu'un champ exclusif de pratique leur soit reconnu par une loi. Blanche Lemko Van Ginkel, rappelle qu'elle-même et Sandy Van Ginkel, ainsi que David Linden et Jean-Claude La Haye — à l'époque les trois plus importantes agences d'urbanisme au Québec — se sont prononcés contre ce principe aux congrès de la section québécoise de l'Association Canadienne d'Urbanisme (ACU). Pour eux, un champ exclusif, en soi, ne garantissait pas une meilleure qualité professionnelle. Il a fallu une conjoncture particulière pour les amener à changer d'avis.

L'affaire du port de Montréal

Durant les années cinquante, il était normal, dans les villes nord-américaines, d'aménager des autoroutes le long des cours d'eau. À l'annonce dans les journaux d'un projet d'autoroute surélevée dans l'axe de la rue de la Commune dont les plans avaient été préparés par une puissante firme d'ingénierie de Montréal, la réaction d'un petit groupe d'urbanistes, dont faisait partie Blanche Van Ginkel, a été de dire, "mais il faut absolument empêcher ça." L'annonce de ce projet était passée à peu près inaperçue, et étonnamment, plusieurs ne les appuyaient pas dans leur opposition au projet. Le projet d'autoroute a tout de même été annulé — grâce entre autres à la participation de Michel Chevalier — ce qui valut de sérieux ennuis à l'agence Van Ginkel: en particulier une menace de poursuite de la part de la firme de génie-conseil et de l'Ordre des ingénieurs dont le motif était que la formulation de recommandations d'un tracé d'autoroute relevait des prérogatives d'ingénieurs et qu'en conséquence les opposants avaient agi sans l'accréditation professionnelle requise.

À la même époque, Jean-Claude La Haye et David Linden faisaient face, chacun de leur côté, à des situations similaires à celle des Van Ginkel, quoi que dans des affaires différentes. Ils ont alors révisé leur position. Il leur est apparu urgent de créer une profession pour sortir de ce guépier. Le groupe voulait se faire reconnaître un droit habilitant les urbanistes à poser les gestes professionnels qu'ils pensaient être en droit de poser. Au moment où Jean-Claude La Haye présidait l'AUPQ, il s'était fixé un plan de carrière qui réunissait les trois buts suivants : fonder une école d'urbanisme, faire de l'urbanisme une profession reconnue et créer une loi-cadre d'urbanisme. Misant sur son énergie, sur sa capacité de persuasion et sur son flair politique, il réussit à atteindre ses buts tout en poursuivant sa pratique professionnelle. Jean-Claude La Haye a donc pris le leadership du dossier de l'accréditation professionnelle pour l'AUPQ.

Une mutation dans la formation en urbanisme

Plusieurs des personnes interviewées ont fait état du bouleversement qu'a connu l'enseignement de l'urbanisme au tournant des années '60 et '70. Auparavant, l'aménagement était surtout de nature physico spatiale, et s'appuyait sur des écoles de pensée comme le mouvement "City Beautiful" issu de l'exposition universelle de Chicago. Plusieurs ont fait référence aux Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) et à la Charte d'Athènes. Les urbanistes étaient des spécialistes de la préparation des plans et — selon l'expression anglo-américaine — ils pratiquaient le "physical planning". Dans les années soixante, les dimensions sociales et économiques prennent une importance qu'elles n'avaient jamais eue. Là-dessus, l'université n'a fait que suivre les nouveaux courants de pensée. Vers 1968, l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal prend un grand virage. Dès lors, les chiffres, les modèles et les méthodes quantitatives occupaient une place centrale. Par la suite, on a pris une tangente vers la sociologie, l'approche communautaire, la communication et l'"advocacy planning". Alors que l'enseignement suivait ces courants, une déconnexion devenait inévitable avec la pratique professionnelle toujours centrée sur l'aménagement physique.

La diversité des travaux d'urbanisme

Les pionniers ont nécessairement accordé une place importante, dans le développement de la législation, aux outils relevant du palier municipal. Lorsque M. Paul Sauvé devint premier ministre, à la mort de M. Maurice Duplessis, Jean-Claude La Haye, à titre de conseiller du gouvernement en matière d'urbanisme, est appelé dans un très court délai à proposer des amendements au Code municipal et à la Loi des cités et villes. Plusieurs des modifications qui furent proposées par ce dernier, en 1960, avaient une importance primordiale : par exemple, le pouvoir pour une municipalité d'exiger 10 % de la superficie d'un lotissement pour fins de parc, payable en argent ou autrement. Les municipalités ont obtenu à cette occasion des pouvoirs qui n'existaient pas avant 1960 : réglementation du lotissement, adoption d'un plan directeur d'urbanisme, perception d'un montant d'argent lors de l'émission d'un permis de lotir et de construire. Jean-Claude La Haye a précisé, et étendu, les pouvoirs de réglementation des municipalités en matière de zonage. Ces pouvoirs seront explicités à l'occasion des travaux de la Commission provinciale d'urbanisme et, une décennie plus tard, incorporés dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Dans les années soixante, c'est encore à titre de conseiller du gouvernement en matière d'urbanisme qu'il fondera l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et qu'il convaincra Pierre Laporte, alors ministre des Affaires municipales, de créer la Commission provinciale d'urbanisme.

Le mandat accordé à Jean-Claude La Haye par les villes de Sainte-Foy et de Courville a donné lieu à la préparation des premiers plans directeurs d'urbanisme, dès la fin des années cinquante. Sont venus par la suite ceux de : Sherbrooke — qui comprenait un programme quinquennal d'immobilisations — et Saint-Bruno. Dans ce dernier cas, l'innovation venait du fait qu'il s'agissait de trois règlements en un : (1) des dispositions de type standard : recul, hauteur, superficie, types d'habitation, etc. : (2) des dispositions applicables aux secteurs d'habitation permettant la réalisation de plans d'ensemble assujettis à des normes de densité seulement, et sans égard aux dispositions du règlement affectant les utilisations du sol ne faisant pas partie d'un plan d'ensemble, et (3) une série de dispositions rendant possible l'établissement de plans d'ensemble pour des unités de voisinage ("Neighborhood Unit Planning").

Plusieurs urbanistes ont consacré une partie de leur carrière à l'élaboration de plans et de réglementations d'urbanisme et ce, bien avant que cela ne fut rendu obligatoire par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) en 1979. À compter des années cinquante, bon nombre de municipalités du Québec décidaient de se donner des plans d'aménagement de leur territoire. On peut citer des exemples pris chez Jean-Claude La Haye, où Victor Lambert en 1957, passe sans transition de son statut d'universitaire à celui de coordonnateur des plans d'urbanisme. Il dirige la préparation de plusieurs dossiers simultanément : Saint-Jérôme, Saint-Bruno et Jacques-Cartier, de même que plusieurs municipalités de l'île Jésus d'avant la fusion. Plus tard, il réalisera des plans d'urbanisme municipaux pour son propre compte. Ilona Kaszanitzky, urbaniste chez La Haye, et plus tard à la tête de sa propre agence avec David Linden, dirigea l'élaboration de plans d'urbanisme. Léon Ploegaerts pour sa part fut responsable du plan d'urbanisme de Laval entre 1965 et 1969. Georges Robert a préparé des plans d'urbanisme municipaux dont certains ont provoqué des fusions municipales : Jonquière-Kénogami-Arvida, Val d'Or-Bourlamaque-Lac Lemoyne ainsi que Amos et Amos-Ouest.

À côté et au-delà de cette portion classique de leur pratique, les pionniers de l'urbanisme ont aussi été amenés à faire valoir leur compétence et leur façon particulière d'aborder les problématiques et de recommander une solution. Je vais tout au plus énumérer quelques exemples parmi un étonnant florilège d'actes qu'il serait intéressant de regrouper par catégories et analyser d'une manière plus approfondie.

Expo' 67

Plusieurs urbanistes ont participé de diverses façons à cette expérience unique que fut Expo'67. Jean-Claude La Haye, par exemple, s'est beaucoup intéressé à la

thématique de cet événement de portée mondiale. Il aurait voulu profiter de l'occasion pour créer une "cité idéale" sur le thème de Terre des Hommes. Pour ce faire et il n'a pas hésité à recruter Fernand Séguin pour l'aider à formuler ses idées qui ne cadraient pas avec celles des concepteurs de l'Expo. Léon Ploegaerts a participé au brassage d'idées avec nombre de jeunes consultants venus des quatre coins de l'Amérique du Nord, et qui a mené à l'aménagement du site.

André Hoffmann, alors dans la jeune trentaine, se voit confier par Edouard Fiset l'aménagement physique de La Ronde, le parc d'attraction d'Expo'67. Il était responsable de la planification générale de la Ronde, de la programmation, de l'émission des directives ainsi que de la coordination des études relevant des divers consultants. Il devait voir à l'intégration et à la mise en oeuvre des projets : le système de transport, le mini-rail, etc. André Hoffmann n'a jamais douté du fait que c'est Michel Chevalier, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, qui a été le véritable créateur de la thématique d'Expo'67, thématique qu'il a développée en quelques semaines à la tête d'un "think tank" composé notamment d'André Blouin, de Fred Lebensold, de Ray Affleck. Pour André Hoffmann, "Michel Chevalier en a compris l'essence profonde et en a tiré parti de façon à ce qu'Expo'67 soit autre chose qu'une manifestation à forte saveur compétitive, à l'américain : L'idée directrice et les concepts de base du plan d'aménagement du site de l'Expo."

Le patrimoine urbain

Marcel Junius a touché à plusieurs aspects de la pratique de l'urbanisme; la question du patrimoine urbain n'est pas la moindre. Il est devenu directeur du Patrimoine au ministère des Affaires culturelles (MAC) en 1972, l'année même où fut adoptée la Loi sur les biens culturels. Jusqu'aux années quatre-vingt, cette loi était le seul instrument qui avait une portée concrète et qui pouvait produire des résultats tangibles. Le MAC était sollicité de toutes parts, de tous les coins du Québec. Plusieurs municipalités revendiquaient un classement, une reconnaissance, un statut pour un arrondissement culturel ou naturel. "Nous étions en première ligne, de dire Marcel Junius, et nous devions faire face à tous les problèmes qui pouvaient se présenter : par exemple, les projets de grands ensembles sur les propriétés des Soeurs grises, des Sulpiciens, le Domaine Cataracui à Québec." Ce fut la grande époque de la mise en place des arrondissements historiques de Québec, Beauport et Sillery ainsi que ceux de la région de Montréal, de Carignan et de La Prairie. Il y eut à cette époque de nombreuses acquisitions et plusieurs projets d'aménagement dont ceux de l'Île des Moulins à Terrebonne et de la Pointe-du-Moulin à l'Île Perrot.

Le MAC prenait tous les moyens à sa disposition pour éviter que ne soient détruits des monuments chargés d'histoire ce qui lui valut des démêlés avec de puissants promoteurs dont ce procès mémorable dû à un projet de construction d'immeubles de vingt étages devant les deux tours des Messieurs de Saint-Sulpice, rue Sherbrooke ouest, à Montréal. Le ministère réussit à annuler le projet en grande partie grâce à une intervention de Marcel Junius. Le ministère a aussi dû livrer bataille à d'autres instances gouvernementales, dont le ministère des Transports qui, dans ses projets, n'était pas toujours naturellement enclin à respecter le patrimoine bâti.

Je me permets de citer un autre exemple d'intervention d'un urbaniste dans un dossier patrimonial, qui remonte à la fin des années cinquante. Le tracé de la 132, à la hauteur de Boucherville, est un des dossiers que Rolf Latté prendra en charge pour son client. Un peu avant de devenir l'urbaniste-conseil de Boucherville, il avait été sensibilisé par Jacques Simard aux pratiques du ministère des Transports. À Prévilles, municipalité depuis longtemps fusionnée à Saint-Lambert, le ministère avait construit la route 132 sur les rives du Saint-Laurent. Toutes les démarches de Jacques Simard auprès du ministère pour faire changer le tracé n'avaient pas eu les effets escomptés. Rolf Latté savait que le ministère s'apprêtait à récidiver à Boucherville. Il fit valoir à l'ingénieur chargé du projet de la 132 que le tracé envisagé devait être changé pour éviter le village, mais aussi parce qu'en hiver la route, exposée aux vents canalisés par le corridor fluvial, risquait d'être très souvent bloquée. Rolf Latté lui proposa même l'alternative qui fut retenue : la route 132 évite le village et est en légère dépression pour atténuer le bruit et exempter la construction des viaducs en surplomb au-dessus de l'autoroute. Grâce à cette intervention, le Vieux Boucherville demeure aujourd'hui bien vivant et à l'abri des effets néfastes d'une autoroute. Par la suite, Rolf Latté proposera des mesures visant à protéger le caractère historique du village de Boucherville.

Bloquer de grands projets immobiliers inappropriés

À la même époque, Rolf Latté aura à la demande de son client à bloquer un imposant projet immobilier sur les îles de Boucherville. Il doit aviser le promoteur — qui avait fait l'acquisition des îles — qu'aucune construction n'y est permise parce que ces îles doivent garder leur état naturel. Autour de 1966, Victor Lambert participe à une bataille pour sauvegarder le Mont Saint-Bruno. Son plan de 1962, adopté par la municipalité, identifiait le Mont Saint-Bruno comme un parc régional. C'est un coup important commencé avec le maire Fillion, et continué avec le maire Verge pour convaincre le gouvernement provincial et empêcher les propriétaires fonciers de couvrir la montagne

d'édifices de 25 étages, dans un mélange résidentiel à la new-yorkaise. Le problème a surgi en 1966, quand les propriétaires ont décidé de vendre à Metropolitan Structures de Chicago et à Power Corporation. La municipalité a dû agir pour bloquer ce projet.

Le Nord québécois

Quelques urbanistes m'ont parlé, lors des entrevues, de la question des établissements humains dans le Nord québécois. Outre les populations autochtones qui ont été regroupées et sédentarisées dans des villages, les activités d'extraction minière et les activités liées à l'exploitation du potentiel hydroélectrique nécessitent la présence de population sur place dans des établissements permanents. Plusieurs villes nordiques, calquées sur les modèles du sud, ont été construites à cet effet : comme Chibougamau, Labrieville, Schefferville et Gagnon (fermée dans les années quatre-vingt). Léon Ploegaerts, lorsqu'il commence chez La Haye en 1963, participe à un projet pour l'aménagement de villages permanents aux sites Outardes 45 et Outardes 60. Le projet fut remplacé par un système complexe de rotation du personnel tenant plus de la gestion opérationnelle que de l'aménagement. Au lieu de construire en dur, on gérait les déplacements du personnel entre le chantier et les villes du sud. Cette approche est toujours en vigueur aujourd'hui et les effectifs qui demeurent en permanence sur les sites sont relativement restreints.

Fermont est un cas particulier dans le domaine des établissements nordiques au Québec. Cette ville minière a été conçue par l'urbaniste Norbert Shoener, qui a su convaincre les gestionnaires de la compagnie minière Québec Cartier d'opter pour un concept d'établissement adapté au moyen nord québécois. Fermont innove à plus d'un titre. Sur le plan énergétique, le mur de protection éolienne atténue l'effet des vents dominants et le chauffage à l'électricité s'avère la solution la moins coûteuse. Une des particularités de Fermont, inscrite dès le départ dans le programme de travail, était la jeunesse relative de sa population. Comme toutes villes minières hors des milieux habités, il s'agit d'une ville dont la pyramide d'âges de sa population est atypique. L'imbrication des fonctions tient compte de la dimension sociologique et applique un principe de mixité socioprofessionnelle. Les études d'urbanisme remontent à 1970 et la construction de la ville fut complétée en 1975. Au départ, l'objectif était de prévoir une capacité d'accueil de 5 000 personnes. Plus de 1 000 logements ont été construits répartis en trois groupes à peu près égaux soit, dans un immeuble à appartements, dans des maisons unifamiliales isolées et dans des maisons jumelées ou en rangées.

Le service d'urbanisme de la Ville de Montréal

Lorsque Claude Robillard fut nommé à la direction de l'urbanisme à la fin des années cinquante, le service devait nécessairement être réorganisé. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance des Van Ginkel dont le rôle sera déterminant lorsqu'ils participèrent à la mise en place de la nouvelle organisation. "Avec eux, de dire Guy R. Legault, c'est l'Urbanisme qui entrait au service de l'Urbanisme. Ces gens-là avaient une solide culture, une large vision et maîtrisaient à fond les techniques de l'urbanisme." Même si Claude Robillard n'a été en poste que quatre ans — il a dû prendre sa retraite en 1964, à cause d'une grave maladie qui l'emporta — son interaction avec les Van Ginkel a été très riche. En quatre ans, il a modernisé le service. Les méthodes de travail ont changé, les tabous ont été éliminés. Les structures figées ont été jetées par terre et un vrai service de l'Urbanisme a été mis sur pied. C'est sans la moindre arrogance et avec une rapidité remarquable que Claude Robillard a accompli ce mandat. C'est cette organisation de haut niveau, dont faisaient notamment parti les Harry Lash, Guy R. Legault et Paul Laliberté qui pendant vingt ans, réalisa des projets exemplaires comme le métro et le plan témoin Montréal Horizon 2000. Il importe de mentionner le nom de Hans Blumenfeld qui, par les conseils qu'il prodigua pendant plusieurs années aux urbanistes de la Ville de Montréal, apporta une contribution importante à la qualité de l'organisation.

Conclusion

L'urbanisme a franchi de grands pas au Québec au cours du dernier demi-siècle. Pratiquement inconnus du public et ignorés des divers paliers de gouvernement jusqu'aux années cinquante, l'urbanisme et l'aménagement du territoire sont des pratiques désormais mieux ancrées dans la société québécoise. La législation, la formation et la pratique professionnelles sont issues de la Révolution tranquille et font maintenant partie des acquis du Québec moderne.

Le développement de l'urbanisme dans une nation n'est pas une retombée inévitable et nécessaire de la modernité. Le cadre de l'aménagement du territoire est d'abord et avant tout une "construction" à laquelle chaque génération participe selon sa vision et ses valeurs propres. Cette construction se fait dans un contexte particulier, dans une conjoncture en évolution. Les fondateurs ont agi justement en fonction de la vision qu'ils avaient de l'urbanisme dans une conjoncture où s'affrontaient de nombreux points de vue et intérêts. Il importe aussi de souligner le rôle qu'ont apporté à cette construction les professionnels venus de tous les horizons et qui, formés dans leur pays d'origine et souvent dotés d'une solide expérience, ont grandement contribué à l'originalité de notre pratique professionnelle. C'est grâce aux efforts et aux réalisations de toutes ces

personnes que peut être organisé en 2003 un gala à l'occasion duquel les contributions d'une quarantaine de personnes peuvent être reconnues.

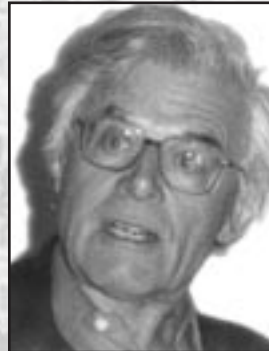
Il me semble important de souligner, à partir de ce que m'ont révélé l'ensemble des personnes avec qui j'ai conversé, que la fondation de l'ordre professionnel lui-même n'est qu'un des aspects de leur contribution. En fait tous ceux et celles, qui oeuvrent dans l'un ou l'autre domaine relié à l'aménagement et à l'urbanisme et qui sont représentés aujourd'hui par diverses associations et regroupements, sont redevables d'une façon ou d'une autre de l'action de ce petit groupe.

Les propos recueillis relativement aux trois grands thèmes qui intéressaient Jean-Claude La Haye et les membres de l'AUPQ soit la formation en urbanisme, la profession et son exercice ainsi que son cadre institutionnel et juridique sont des questions qui demeurent encore largement ouvertes et qui devraient faire l'objet de réflexions de la part de tous ceux qui pratiquent l'urbanisme et l'aménagement du territoire. En regardant vers l'avenir, on peut encore s'interroger et entreprendre une délibération sur de très nombreux sujets. La majorité de mes interlocuteurs ont émis des idées et des opinions à propos de sujets comme le rôle de l'urbaniste, sa formation, l'exercice de la profession, la place de la procédure par rapport aux questions de substance, le morcellement du domaine de l'aménagement, le désengagement de l'État et l'équilibre entre les divers champs de pratique privée, publique, parapublique, les domaines de l'enseignement et de la recherche. À cela on pourrait ajouter des thèmes tels que la participation du public au développement d'une vision de l'aménagement de nos cadres de vie, la globalisation (dans une optique plus large que les perspectives de nouveaux marchés) et le développement durable.

C'est pour plusieurs raisons qu'il m'est apparu important de recueillir les témoignages de quelques-uns des fondateurs de l'urbanisme au Québec. Il ne s'agissait pas de verser dans l'hagiographie, même s'il m'est arrivé assez souvent d'adopter un ton élogieux face aux propos que je recueillais sur les réussites politiques et stratégiques, sur les innovations et les efforts soutenus pour faire connaître et progresser l'urbanisme comme instrument d'un certain niveau de qualité de vie. Pour les besoins de l'avenir, il est important de jeter un regard systématique sur l'œuvre des fondateurs et sur toutes les facettes de l'aménagement. Exerçons notre mémoire collective !

Les membres Émérites

Jean Cimon



M. Jean Cimon débuta sa carrière en tant que fonctionnaire fédéral au sein de la Community Planning Association of Canada en 1948. À cette époque, l'association était unilingue et avait besoin d'un francophone.

À l'automne 1949, M. Cimon reçoit une bourse d'étude de l'Institut Suédois. Il quitte donc Ottawa pour ce rendre à Goteborg. Il se fait accréditer comme correspondant de Radio-Canada à Stockholm et

envoie des capsules pour « La Revue de l'Actualité ».

En 1953, de retour au pays, il entre au Service provincial de l'urbanisme à Québec. C'est à cette même époque qu'il est engagé, avec Jean-Claude La Haye, comme chargé de cours en urbanisme à l'Université Laval. Fin des années soixante, Jean Cimon quitte le Service provincial de l'urbanisme et fonde sa firme d'urbaniste-conseil.

En 1970, il est nommé président de la Commission d'aménagement de la nouvelle Communauté urbaine de Québec par le Ministère des Affaires municipales. C'était pour lui une occasion inespérée pour mettre en œuvre le Concept de réaménagement du Vieux-Québec sur lequel il avait travaillé avec plusieurs autres urbanistes.

Après quinze ans à son compte, M. Cimon est engagé au sien d'une institution qui deviendra la future Université de Québec à Hull. C'est à cette même époque qu'il écrit son premier ouvrage : Le Dossier Outaouais, réflexion d'un urbaniste.

De retour à Québec, Jean Cimon entre à la nouvelle Commission de protection du territoire agricole du Québec. C'est à ce moment là qu'il trouve l'inspiration pour son deuxième ouvrage : Zonage agricole et développement urbain. Deux ans plus tard il écrit son troisième ouvrage : Promoteur et patrimoine urbain, ouvrage surnommé « les mémoires de Saint-Cimon ».

Au milieu des années quatre-vingt, M. Cimon prend une préretraite pour se consacrer à son quatrième et dernier ouvrage : Ulric J. Tessier, la bourgeoisie francophone de Québec au XIX siècle.

Selon André Boisvert, urbaniste et auteur de la chronique des fondateurs de l'OUQ, « l'approche de Jean Cimon consiste à appréhender une question urbanistique ou un problème d'aménagement dans une perspective large, en axant d'abord et avant tout sa réflexion sur l'intérêt commun ».

Alexandre Sokolski



Alexandre Sokolski est originaire de Bruxelles, en Belgique. Diplômé en urbanisme par l'Institut International et Supérieur d'Urbanisme Appliqué (I.I.S.U.A.), il a travaillé sur différents projets pour le gouvernement belge.

Membre délégué de la Commission gouvernementale de coordination technique et scientifique, M. Sokolski a fait des études régionales pour l'aménagement du territoire. Il est également l'auteur de la méthode

de recherches et de planification intitulée : *Planning institutionnel, planning des établissements de l'enseignement.*

M. Sokolski, a réalisé une étude prospective de la région de la capitale belge pour proposer de manière concrète l'implantation de supermarchés, de superbazars, de motels, etc. De plus, il a développé un programme national d'expansion en 5 ans pour les superbazars en fonction du développement des zones résidentielles.

Arrivé au Canada, M. Sokolski travaille dans le privé et réalise, entre autre, une étude pour la définition d'un site pour une nouvelle université à Montréal (l'actuelle Université du Québec). Il est également impliqué dans le projet de rénovation urbaine pour Victoriaville et Hull.

Ensuite, il est engagé en tant qu'urbaniste pour la Société d'Habitation du Québec. Il travaillera également à la direction générale de l'urbanisme au ministère des Affaires municipales. Puis, dans le cadre d'un programme d'amélioration des quartiers et de remise en état et transformation des immeubles résidentiels existants, M. Sokolski développe des projets de rénovation urbaine en fonction de la Loi nationale sur l'habitation.

En plus des travaux précités, M. Sokolski, représenta le MAM dans différents projets : le réaménagement de l'Île de Hull et de ses environs, l'élaboration d'une politique d'acquisition des terrains dans la région de l'Outaouais et la planification de la CRO. Il participera en tant que coordonnateur régional du MAM aux conférences administratives régionales de la Mauricie/Bois-Francs et de l'Outaouais.

Finalement, Alexandre Sokolski participera, en tant que membre de différents comités, sur le choix d'une proposition de développement des villes d'Alma et de Trois-Rivières, un projet de développement du Vieux Québec ainsi que sur le projet de la voie d'accès de La Tuque-Parent.

Benoît Bégin



Benoît Bégin, architecte paysagiste, est membre émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec, fellow de l'Institut canadien des urbanistes et membre émérite de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC)

En 1945, M. Bégin s'inscrit au programme d'architecture du paysage « Landscape Design » de l'Université Cornell de New-York. En 1950, à la fin de ses études à Cornell, il est engagé, pour une période d'un an, au service de la Commission d'aménagement de la Capitale, à la fin du mandat de Jacques Greber, urbaniste français.

Au terme de ce mandat, il obtient une bourse du gouvernement des Pays-Bas, un des pays les plus avant-gardistes en ce domaine à l'époque, pour des études d'un an en urbanisme et en planification régionale et nationale.

Entre les années 1952 et 1961, Monsieur Bégin ouvre, grâce à Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL), un bureau conseil en architecture de paysage et d'urbanisme.

À partir de 1957, il participe activement au développement de la profession et de son enseignement. Il organise des ateliers en architecture de paysage à l'École d'architecture de Montréal et donne des séminaires au Département de sociologie de l'Université de Montréal. Il participe, de plus, à la création de l'Association des urbanistes professionnels du Québec et à la mise sur pied de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal (1961) dont il est le premier directeur.

Monsieur Bégin s'est toujours impliqué dans l'amélioration de la profession. C'est dans cette optique qu'il occupe les postes de président de l'Association des urbanistes professionnels du Québec en 1955 et de président de l'Ordre des urbanistes du Québec (anciennement la Corporation-CUQ) en 1963. Il devient membre du Bureau de l'Institut canadien des urbanistes (ICU), dont il est le président en 1967, et dirige le congrès conjoint entre le CUQ-ICU et l'American Institute of Planners.

Au cours des années soixante-dix, fort de son expérience et de sa vision urbanistique, il travaille pendant plusieurs années au sein du Comité consultatif de la Commission de la capitale nationale d'Ottawa.

Les membres Émérites

Rolf Latté



M. Rolf Latté est née en Allemagne en 1923. Il a vécu en Angleterre de 1939 à 1954, année de son arrivée au Canada. Dans les années quarante, lorsque plusieurs jeunes joignent l'armée britannique et sa force aéroportée, Monsieur Latté est admis à l'Université de Manchester en architecture à l'âge de seize ans. Il prendra des cours en architecture et en urbanisme lors de son apprentissage universitaire.

Après avoir interrompue ses études pour faire son service militaire, il retourne à l'université pour y décrocher en 1948 son diplôme en urbanisme. Il travaillera pendant près de six ans auprès de villes telles que Newcastle-under-Tyne et Bath où il sera responsable de la préparation du plan d'urbanisme, plan qui est encore existant aujourd'hui.

En 1955, il est engagé au sein de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logements (SCHL). Responsable des recommandations sur les demandes de prêt pour les projets d'aménagement urbain pour la province du Québec, il travaillera à l'élaboration du plan d'aménagement pour la nouvelle ville Murdochville. De plus, il représentera la SCHL lors de l'aménagement de la ville de Schefferville.

De plus, Monsieur Latté s'est vu attribuer le mandat de promouvoir le logement social et de regrouper les professionnels de l'urbanisme. Grâce à son implication remarquable et sa détermination, la SCHL lui offre une aide financière pour fonder sa propre agence d'urbanisme-conseil. Son agence et le support de la SCHL offrent une aide technique aux promoteurs immobiliers afin qu'ils puissent rendre disponibles des logements sociaux locatifs.

Entre 1956 et 1971, sa double orientation d'urbaniste et d'architecte spécialisé en rénovation de bâtiments anciens, lui permet de développer un créneau unique auprès d'une clientèle dotée du riche patrimoine architectural.

Victor Lambert



Co-fondateur et membre émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec, Victor Lambert commence ses études au début des années 1950 à l'université McGill où il étudie le génie et l'architecture. Par contre, l'urbanisme l'intéresse davantage. C'est pourquoi il s'inscrit à Harvard en 1957.

Il est encore étudiant lorsqu'il décroche son premier emploi chez Jean-Claude La Haye. C'est avec lui qu'il travaille sur les plans directeurs de Jacques-Cartier et de Saint-Bruno. Il participe également aux réunions de l'Association professionnelle des urbanistes du Québec. Ceci lui permet donc de participer à la formation de la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec.

Victor Lambert fut un des premiers professeurs de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal avec, entre autre, Mme Blanche Lemco Van Ginkel. Après quelques années M. Lambert poursuit son enseignement à l'École d'architecture.

C'est à cette même époque qu'il ouvre son propre bureau. Il est approché pour réaliser différents projets comme les plans de développement touristique de Percé, de Louisbourg, ainsi que le concept d'aménagement du parc national de la Gatineau en 1968.

Vers la fin des années soixante, il se fait offrir un poste d'enseignant au département d'études régionales, rattaché à l'Institut de géographie de l'Université d'Ottawa. Puis, en 1972, Jean-Claude La Haye lui propose le poste de directeur général adjoint de la CCN. Poste qu'il accepte à condition qu'il puisse continuer à enseigner.

En 1974, M. Lambert termine son mandat et entre au ministère d'état aux Affaires urbaines comme conseiller. Il participe alors aux négociations entourant la réaffectation des terrains fédéraux du Vieux Port de Montréal. Puis, un an plus tard, il se voit confier la direction générale des territoires périphériques de Mirabel, aéroport qui sera inauguré dans la même année.

Puis vers 1976, Victor Lambert repart à son compte et s'associe avec Alain Nantel et un ex vice-président de la SCHL pour ouvrir la firme LANAC/Plan. Un de ses mandats le plus important fut la conception et la construction du gazoduc.

Vers la fin de l'année 1977, il devient membre de l'équipe du ministre de l'agriculture chargée de préparer la Loi sur la protection du territoire agricole. Il sera consultant durant près de dix ans auprès de la CPTAQ.

Après plus de 35 ans de carrière professionnelle, M. Victor Lambert retourne à l'Université de Montréal pour compléter un doctorat. Pour lui : " l'urbanisme est un carrefour de disciplines de connaissance des populations et de leur façon de vivre. Cette façon se doit d'être approfondie. On en verra probablement jamais la fin. "

Marcel Junius



Un parcours de quarante années au service de l'État du Québec en qualité d'administrateur l'a conduit du champ de l'habitation à la gestion du patrimoine culturel en faisant un crochet en environnement et un autre dans le monde des musées.

Cet itinéraire atypique a conduit M. Junius à rencontrer, en fin de parcours, des maires des villes du patrimoine mondial. Dans une variété de cultures et des pratiques diverses, il a été instruit de la difficile mission de poursuivre l'édification de la cité dans la continuité. Il retient que la ville est, sans doute, la plus grande réalisation des hommes.

Dans ses mandats successifs, il s'est appliqué à démontrer que l'urbanisme est l'outil et le fruit de la civilisation. De là est née sa conviction que le territoire est culturel. Au Québec, ce défi est majeur, il est l'ancrage de notre identité. Il faudrait s'en souvenir plus souvent.

Selon Marcel Junius, encore trop souvent bureaucratique et technocratique l'urbanisme doit s'ouvrir à un langage qui dirait que la ville est une œuvre d'art. Pour y parvenir, il suggère d'éliminer la médiocrité architecturale et de faire entrer la qualité par un plus grand soin des abords.

M. Junius a été successivement directeur de l'architecture à la Société d'habitation du Québec (SHQ), directeur général du patrimoine au Ministère des Affaires culturelles (MAC), président de la Commission des biens culturels, président du Conseil de l'environnement et de la conservation (MENVIQ) et enfin secrétaire général et fondateur de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM).

Aujourd'hui il est président de l'Institut Québec-Europe : un patrimoine commun, vice-président de la Fondation Patrimoine historique international (Canada), expert auprès du Conseil de l'Europe, membre du réseau Les Arts et la ville, membre de l'Observatoire du Québec.

Paul E. Laliberté



Diplômé en génie Civil de l'école Polytechnique en 1948, il travaille pour en entrepreneur à la réalisation d'infrastructures avant de s'engager dans la consultation des municipalités. Des travaux de planification et de surveillance très diversifiés et touchant à l'occasion à l'urbanisme lui sont confiés.

Paul Laliberté laisse sa pratique auprès des plus petites villes pour travailler aux parcs de la Ville de Montréal. Éventuellement, il accompagnera Claude Robillard lors de la réorganisation du service d'urbanisme en 1960. Là, il participe avec Harry Lash à la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et d'un plan des études de la grande région qui allaient être intégrés dans le plan témoin : « Montréal Horizon 2000 »

Lors de l'implantation de Mirabel en 1970, il est prêté au gouvernement du Québec pour recruter et diriger l'équipe d'urbanistes et de spécialistes chargée d'élaborer le schéma d'aménagement de la région aéroportuaire et de coordonner la préparation des plans municipaux. Le modèle de planification mis en place impose de multiples consultations et influencera la future Loi d'aménagement et de l'urbanisme.

En 1972, il est nommé à l'OPDQ pour seconder le ministre régional responsable du développement des régions aéroportuaire, Montréal, Estrie, Outaouais.

Nouveau sous-ministre des Affaires municipales, Rock Bolduc invite en 1974, Paul Laliberté à le seconder comme adjoint étant particulièrement responsable des activités du Ministère en matière d'urbanisme, aménagement du territoire, infrastructures et développement urbain en portant une attention aux dossiers montréalais.

Dorénavant, les dossiers des divers ministères touchant ces sujets seront analysés pour établir une position MAM avant la prise de décision du COMPA (Comité ministériel permanent de l'aménagement). Les impacts sur l'urbanisme local seront considérés dans l'évaluation des dossiers municipaux devant le gouvernement. L'implication du sous-ministre adjoint et de la DGV (Direction de l'urbanisme) dans tous ces dossiers évoluera avec les diverses directions du Ministère.

Paul Laliberté prend sa retraite de la Commission Municipale en 1990, après 5 années au cours desquelles il siégera à l'audition d'une diversité de causes dont en particulier celles qui résultent de complots dans l'interprétation des lois de l'environnement et celle de l'aménagement et de l'urbanisme. Il a coordonné de plus la mise en place d'un système informatisé de gestion de la masse de document déposée par les MRC et les Municipalités auprès de la Commission.

Les membres *Émérites*

Iskandar Gabbour *admis en 2003*

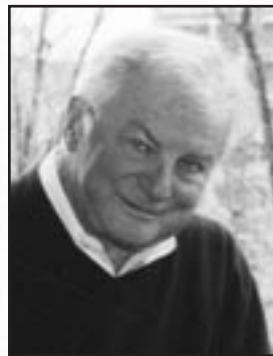


M. Gabbour obtient un baccalauréat en architecture en 1953 à l'Université du Caire en Égypte, son pays d'origine. Il a la chance de côtoyer des professionnels de grande renommée et de participer à des projets d'envergure, notamment à la conception d'ensembles résidentiels, en Égypte et au Moyen-Orient. En 1961, il s'inscrit au programme de « Civic Design » à l'Université de Pennsylvanie qui le menait à deux diplômes de maîtrise, voire en architecture et

en urbanisme. Il poursuivra ses études pour l'obtention d'un doctorat en planification urbaine et régionale de l'Université de Pennsylvanie aux États-Unis.

C'est en 1967 que M. Gabbour commence à enseigner à l'Université de Montréal, à l'École d'architecture et ce, pour les 30 années subséquentes. Il a d'abord été professeur à l'École d'architecture, mais c'est à l'Institut d'urbanisme, dont il a aussi été directeur, qu'il a fait la plus grande partie de sa carrière. Il a été associé de près à la fondation de la Faculté de l'aménagement, faculté dont il a été adjoint au doyen responsable des études supérieures facultaires, de 1979 à 1985, et vice-doyen, de 1993 à 1997. Enfin, grâce à sa formation et son expérience, M. Gabbour participe à de nombreux comités d'études et jurys et est régulièrement recherché par des organismes internationaux pour des missions de consultation.

Guy R. Legault



Guy R. Legault, membre émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec, est aussi membre de l'Ordre des architectes du Québec et fellow de l'Institut royal du Canada.

Guy R. Legault a travaillé pendant plus de trente ans à la Ville de Montréal où il fut 20 ans directeur des Services de l'urbanisme et de l'habitation. Il fit œuvre de pionnier en proposant de nouvelles méthodes de travail pour la construction du métro en 1961. De même, il suggéra la création d'emplacements de métro pour localiser les accès des stations hors des trottoirs trop étroits de Montréal. Enfin, c'est à son instigation que l'on admit la présence d'architectes dès le stade des études préliminaires des stations de métro, ce qui permit l'avènement de l'architecture dans le métro, une première en Occident.

Dans l'implantation du réseau d'autoroutes à Montréal, Guy Legault, de concert avec Hans Blumenfeld et Daniel Van Gíngel, proposa au ministère de la Voirie du Québec de construire les autoroutes en tranchées plutôt qu'en voies élevées et surtout, de ne pas établir d'autoroute en bordure du port de Montréal.

Guy Legault fut également un précurseur dans la mise en œuvre des programmes de restauration de logements, de construction de logements à loyer modique et de rénovation urbaine. De 1970 à 1986, plus de 100 000 logements furent restaurés dont 22 000 avec subventions. Alors qu'il dirigeait l'Office municipal d'habitation de Montréal, il initia la construction des logements à loyer modique en insertion, c'est-à-dire sur de petits emplacements aux quatre coins des divers quartiers de la Ville. Il institua de plus un programme inédit de logements à loyer modique pour les personnes âgées autonomes. De 1969 à 1978, plus de 8 600 logements à loyer modique furent mis en chantier.

Lorsqu'il dirigeait la Société d'habitation de Montréal, il instaura un programme de logements à loyer modéré, à la fois pour les familles et les personnes âgées. Plus de 3 500 logements furent construits de 1980 à 1986.

Guy R. Legault présida le groupe de travail sur l'habitation qui publia en 1976 *Habiter au Québec*. En 1978, il fut nommé Grand Montréalais de l'architecture et de l'urbanisme. Il est l'auteur du livre *La ville qu'on a bâtie*, publié en septembre 2002 aux éditions Liber.

URBANITÉ

Reconnaître l'apport des personnes de tous les milieux en relation au domaine de l'urbanisme

Provenant de tous les milieux, qu'ils soient citoyens, élus, gestionnaires, professionnels, promoteurs ou urbanistes, ces personnes ont contribué de façon significative au développement de l'urbanisme, que ce soit dans la réalisation de projet d'aménagement, l'amélioration des processus de la prise de décision en urbanisme (gouvernance et consultation), la protection ou la mise en valeur des patrimoines naturel et bâti, l'amélioration des connaissances et le rayonnement de l'urbanisme.

En reconnaissant la contribution significative de ces 40 personnes, l'OUQ désire ainsi souligner que le développement de nos collectivités et l'aménagement de nos milieux de vie concernent les citoyennes et les citoyens de tous les milieux. Leurs actions, leurs valeurs, leurs interactions, leurs choix quotidiens façonnent les villes, villages, régions et paysages du Québec.

L'OUQ désire également valoriser le rôle trop souvent méconnu de l'urbaniste dans le processus d'élaboration, de conception, de décision et de réalisation des projets de développement de nos collectivités. Par sa recherche d'harmonisation des intérêts dans le processus de développement et d'aménagement, tant par la conception de projets que de politiques ou de cadres réglementaires, l'urbaniste est au cœur de la production d'un milieu de vie sain et durable.

Les prix « Reconnaissance du 40^e anniversaire de l'OUQ »

Le **Grand Prix « Jean-Claude La Haye »** reconnaît l'apport exceptionnel d'un urbaniste au développement et au rayonnement de l'urbanisme au sein de la société québécoise.

Le **Prix « Hans Blumenfeld »** reconnaît la contribution significative de vingt urbanistes au développement et au rayonnement de la profession d'urbaniste au Québec depuis 1963.

Le **Prix « Blanche Lemco van Ginkel »** est remis à vingt personnes des divers milieux (citoyen, élu, gestionnaire, promoteur, professionnel autre qu'urbaniste, etc.) pour leur contribution significative au développement de l'urbanisme au Québec depuis 1963.



Jeanne M. Wolf

extrait du livre : “ *Les femmes qui ont bâti Montréal* ” – Maryse Darsigny et Al. 1994



Chercheuse, professeure et urbaniste, Jeanne Wolfe, britannique de naissance, débarque à Montréal vers la fin des années 1950 avec dans ses bagages un baccalauréat en géographie de l'Université de Londres et une maîtrise de l'Université Western de l'Ontario. Jeanne Wolfe complète alors sa formation à l'école d'urbanisme de McGill où elle retourne en 1976 pour enseigner, après avoir fait un détour par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal (1964-1969) et par le Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire du ministère des Affaires municipales (1973-1976).

À Jeanne Wolfe, chercheuse, on doit des dizaines de publications, étalées sur une trentaine d'années, quatre continents et abordant une cinquantaine de sujets.

En vrac : les villes minières du Nord du Québec, la restructuration des villes manufacturières, le quartier chinois de Montréal, la question du logement à Montréal, la pensée utopique au Canada, l'itinérance et le développement communautaire. On lui doit également des écrits consacrés aux femmes dont “Practical Idealism, Woman and Urban reform, sur Julia Drummond et le mouvement des pares et préaux à Montréal, et Planning, Perception and Gender : A case Study of Balise City en collaboration avec David Brown.”

À Jeanne Wolfe professeure, on doit un enseignement enraciné dans la pratique de l'urbanisme mais traversé de courants de pensée les plus variés, en aménagement, comme architecture, en sociologie ou en santé publique. Aucune parcelle de savoir ne saurait être suffisamment banale pour ne trouver une niche dans son cerveau. C'est ainsi qu'elle enseigne. C'est dans cet esprit qu'elle agit comme directrice de l'école d'urbanisme de l'Université McGill. Elle participe actuellement aux activités du Groupe interuniversitaire de Montréal, Villes et développement qui se consacre à l'étude des villes du tiers monde, comme responsable d'un projet de recherche sur la propriété foncière à Trinidad.

Urbaniste, Jeanne Wolfe est membre du conseil d'administration de la Société d'amélioration Milton-Park, important complexe d'habitation à Montréal, de STOP (Society to Overcome Pollution) et de la Société d'habitation et de développement de Montréal, société paramunicipale. Elle fait partie de la Commission d'étude sur les municipalités menée par Jacques Parizeau de 1985 à 1987 et du comité consultatif sur le Musée des beaux-arts de Montréal.

Le processus de planification, le logement social et l'urbanisation dans les pays en développement, spécialement dans les Caraïbes, sont quelques-uns de ses nombreux sujets de recherche et intérêts professionnels. Elle a dirigé une équipe canadienne responsable de mettre sur pied un programme de planification à l'Université des West Indies à St-Augustine à Trinidad. Elle a également supervisé une équipe nord-sud de chercheurs en infrastructure urbaine au sein du Groupe interuniversitaire de Montréal, Urbanisation et Développement. Elle a collaboré, avec l'Institut de génie de l'Université des West Indies à une étude sur les besoins d'infrastructures de dix pays. Plus récemment, elle a travaillé sur des modèles de planification et de développement des centres secondaires à Trinidad au sein de la Banque interaméricaine de développement.

Ce qui frappe d'abord chez cette montréalaise engagée, c'est l'anticonformisme résolu, le contre-comme-il-faut, l'horreur du bon-chic-bon-genre. Jeanne Wolfe est de celles qui déconstruisaient les tours d'ivoire, dont l'esprit critique échappe à l'amertume des sceptiques et dont l'engagement se passe bien de dogmatisme.



Francine Ruest Jutras



Titulaire d'un baccalauréat en Arts de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en pédagogie de l'Université de Sherbrooke, Francine Ruest Jutras a œuvré dans le domaine de l'enseignement de 1967 à 1970.

Elle a été, à la fin des années 70, présidente du Comité de consultation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour la zone 04 Sud. Elle a coprésidé en 2001, avec Monsieur Roger Nicolet, maire d'Austin,

le groupe de travail sur la situation des 28 MRC à caractère à la fois urbain et rural et a siégé à la commission Cousineau sur les pesticides en milieu urbain d'octobre 2001 à mars 2002.

Madame Ruest Jutras est mairesse de Drummondville depuis 1987, et préfète de la MRC de Drummond. Elle est présidente de l'Union des municipalités du Québec pour une deuxième année et siège au Conseil d'administration depuis 1994; elle a également présidé les Assises 2000.

Elle occupe depuis 1987 le poste de présidente de la S.D.E.D. (Société de développement économique de Drummondville) à laquelle a été intégré le CLD Drummond en mai 1998. Elle a effectué des missions économiques en Allemagne, en France, au Mexique, en Afrique, en Chine et tout récemment en Autriche et en Italie.

Elle siège au Conseil d'administration du Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec et au Comité aviseur du Fonds de diversification économique Centre-du-Québec depuis sa création en juillet 1997. Elle a siégé au Conseil d'administration de l'Institut de recherche sur les PME de l'UQTR, au Conseil d'administration d'Hydro-Québec, et a occupé le poste d'administratrice au sein du Conseil d'administration de l'Association Les Arts et la Ville.

Jean-Paul L'Allier



M. Jean-Paul L'Allier possède une formation en droit et en sciences politiques : Université de Montréal (B.A. 1959), Université d'Ottawa (LL.L., 1962, D.E.S., 1963). Membre du Barreau du Québec de 1962 à son élection à la mairie de Québec, le 5 novembre 1989, poste qu'il occupe pour un quatrième mandat consécutif.

Président de la Communauté métropolitaine de Québec et membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, il est également vice-président de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (A.I.M.F.). Il a présidé l'Organisation des villes du patrimoine mondial (O.V.P.M.) de 1991 à 1999.

Reconnaisances

Fait Officier de la Légion d'Honneur par le Président de la République française le 12 mai 1992. Récipiendaire du prix Frederick Todd par l'Association des architectes paysagistes du Québec en 1997. Premier récipiendaire du prix Gerald-Dame par le Regroupement des centres-villes et artères commerciales en 2001. Le 3 octobre 2002, l'Université Montesquieu Bordeaux IV lui confère le grade de Docteur honoris causa en droit. Le 11 mars 2003, il est reçu au grade de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures.

Expérience de travail

Avocat en pratique privée à Ottawa et Hull, il a été professeur régulier à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa avant d'être maître de recherche au Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement, au Maroc, de 1964 à 1966. Premier directeur de la coopération au ministère des Affaires culturelles du Québec de 1966 à 1968 et coordonnateur des visites des Chefs d'État pour le gouvernement du Québec à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal en 1967, il est nommé premier secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse en 1968. Jusqu'en 1970, il en a dirigé la mise sur pied avant d'en être le ministre responsable et président du conseil d'administration jusqu'en 1976.



Jacques Léonard



Fait ses études à Saint-Jovite, au séminaire Saint-Joseph à Mont-Laurier, à la faculté d'administration et de commerce de l'université Laval de 1959 à 1962, et à l'École pratique des hautes études à Paris de 1964 à 1966. Titulaire d'un diplôme de comptable agréé et d'une maîtrise en sciences commerciales de l'université Laval.

De 1968 à 1976, il occupa, à l'université de Montréal, les postes de directeur adjoint du service des budgets, d'adjoint au vice-recteur à la recherche et de vice-doyen à l'éducation permanente.

Président du Parti québécois dans le comté de Labelle de 1970 à 1972. Assermenté ministre d'État à l'Aménagement dans le cabinet Lévesque le 2 février 1977. Occupa ce poste jusqu'au 6 novembre 1980. Ministre des Affaires municipales du 6 novembre 1980 au 5 mars 1984. Ministre des Transports du 5 mars au 22 novembre 1984, date de sa démission du cabinet. Démissionna comme député le 23 mai 1985. Ne s'est pas représenté en 1985. Élu de nouveau député du Parti québécois dans Labelle en 1989. Ministre des Transports et vice-président du Conseil du trésor du 26 septembre 1994 au 3 novembre 1995; ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et Président du Conseil du trésor du 3 novembre 1995 au 8 mars 2001, date de sa démission comme député et ministre.

Doyen de la faculté d'éducation permanente de l'université de Montréal de 1985 à 1989. Fut également membre du conseil d'administration et du bureau de direction de la Financière Entraide, Coopérants. Devient associé au cabinet de comptables Harel, Drouin en novembre 2001. Se joint à l'UQAM, au département de sciences politiques en février 2002.

Roger Nicolet



Après des études en génie à l'École Polytechnique de Zurich, Roger Nicolet obtient une maîtrise en sciences appliquées de l'École Polytechnique de Montréal, où il réalise des travaux de recherche au Département de résistance des matériaux.

Il devient par la suite responsable de l'étude et de la vérification de certains problèmes de structure spéciaux que posent les ponts levants pour l'Autorité de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Puis, à l'emploi de la firme de génie conseil Brett, Ouellette, Blauer & Associés, il agit à titre de gérant de projet pour la construction du complexe de la Place Ville Marie et l'étude préliminaire de la traversée du Saint-Laurent par la route transcanadienne.

Embauché par la Société d'ingénieurs-conseils de Boucherville, il coordonne l'étude et le début de la construction du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.

En pratique privée depuis 1964, il est associé responsable des projets de grande envergure. Il compte parmi ses réalisations la Tour du CN de Toronto, l'aérogare de Mirabel, le Village olympique de Montréal, l'Université King Abdulaziz à Djedda, Arabie Saoudite, la pyramide du Musée du Louvre à Paris, le Centre de commerce de Beyrouth et la Tour Milad, à Téhéran, la Cité du Multimédia et le Centre interactif des Sciences de Montréal de même que la Bibliothèque nationale du Québec.

Au fil des ans, Monsieur Nicolet a présidé plusieurs commissions scientifiques et de consultation, notamment sur les événements du verglas et sur la gestion du remplacement de la toiture du Stade olympique.

Reconnu par la communauté et par ses pairs, il est Officier de l'Ordre national du Québec, docteur honoris causa de l'Université de Sherbrooke et membre de l'Académie canadienne du génie.

Président de l'Ordre des ingénieurs du Québec de 1997 à 2002, il a siégé au conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke et du Centre d'arts Orford et a été président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipales locales du Québec de 1985 à 1994.

LES LAURÉATS



Paul Gérin-Lajoie



L'un des hommes forts du gouvernement de Jean Lesage lors de la « Révolution tranquille » (1960-1966), Paul Gérin-Lajoie est l'initiateur des accords France-Québec dans le domaine de l'éducation et de la formation, et a été le signataire d'un premier accord international du Québec. Il a été le premier titulaire du ministère de l'Éducation, créé en 1964, a mis en place les structures nouvelles du système d'éducation, et y a laissé sa

marque.

Monsieur Gérin-Lajoie a été le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de 1970 à 1977, où il a assuré l'élaboration, la négociation et la réalisation de plusieurs milliers de projets de coopération internationale du Canada.

Il a été le fondateur et le premier président-directeur général de la Société du Vieux-Port de Montréal, société d'État qui imprima une vocation sociale et communautaire toute nouvelle à l'emplacement des anciennes installations portuaires désaffectées du Vieux-Montréal.

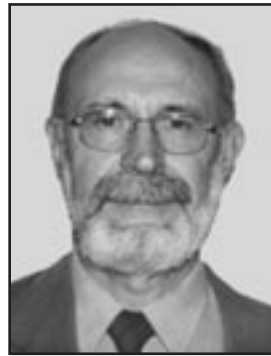
Boursier Rhodes, licencié en droit de l'Université de Montréal, il est docteur en droit constitutionnel de l'Université d'Oxford.

Il est chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur (France), compagnon de l'Ordre du Canada, grand officier de l'Ordre national du Québec, grand officier de l'Ordre national du Lion (Sénégal), et commandeur de l'Ordre du Mérite, de l'Ordre Saint-Jean-de-Jérusalem et de Malte.

Il a reçu treize doctorats honoris causa, au Canada et à l'étranger, ainsi que des prix prestigieux dont le Grand Prix de la province de Québec en sciences politiques (Prix David), et le Prix international de la paix, attribué par l'Association canadienne des fédéralistes mondiaux. Il a été membre du Club de Dakar.

Depuis 1987, Monsieur Gérin-Lajoie se consacre entièrement à la présidence active de la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, qui contribue à la formation de base des jeunes dans les pays en développement, à l'alphabétisation des adultes ainsi qu'à l'éveil aux réalités internationales chez les enfants des écoles primaires du Canada.

Gérard Divay



Gérard Divay a une formation en sciences politiques (diplôme science politique Paris) et en sociologie (Ph.D. Université Laval). Il a alterné une carrière universitaire et une carrière de gestionnaire public centrée sur les dynamiques métropolitaines, les services publics locaux et la gestion environnementale.

De 1972 à 1982, professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation, il a mené plusieurs recherches et publié de nombreux travaux sur la dynamique de développement métropolitain, l'habitation, les services publics locaux, la démocratie locale et l'organisation du développement régional.

De 1982 à 1999, il a œuvré comme gestionnaire au sein de la haute fonction publique provinciale, régionale et municipale. Après avoir participé aux programmes de relance de construction résidentielle et dirigé l'élaboration du projet de la première politique québécoise en habitation, il a été pendant cinq ans responsable de l'élaboration des politiques et des autorisations environnementales de grands projets au ministère de l'Environnement du Québec, ainsi que du premier bilan de l'environnement. De 1990 à 1994, il a agi à titre de responsable de la planification du territoire à la Communauté urbaine de Montréal, développant notamment le réseau des parcs régionaux. Puis, de 1994 à 1999, il a assuré les fonctions de directeur général à la Communauté urbaine de Montréal et à la Ville de Montréal, stabilisant ou redressant les situations budgétaires et recentrant les cultures organisationnelles sur les services aux citoyens.

Depuis janvier 2000, il assume la direction du centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS. Il mène aussi des recherches sur la gouvernance métropolitaine, l'évaluation des politiques urbaines et la gestion des services publics locaux, notamment l'impact des technologies de l'information et des communications.



Dinu Bumbaru



Diplômé en architecture de l'Université de Montréal en 1982, Dinu Bumbaru a étudié la conservation architecturale à Rome et au Royaume-Uni. Depuis 1982, il est à l'emploi de Héritage Montréal, organisme indépendant qui œuvre dans un contexte métropolitain à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine historique, architectural, naturel et culturel par l'éducation et la représentation. Directeur des programmes de cette association, il est aussi actif dans divers

organismes, conseils d'administration, groupes de travail et comités consultatifs traitant d'aménagement, de développement urbain, de patrimoine, des préoccupations environnementales et de la place de la culture dans la vie urbaine. Il participe notamment aux travaux du Forum québécois du patrimoine, de Culture Montréal et des Amis de la montagne.

À ces activités montréalaises et nationales, s'ajoute un engagement de longue date au sein du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), organisme non-gouvernemental qui conseille l'UNESCO. Après avoir aidé à lancer les initiatives sur les risques au patrimoine ou sur le patrimoine des 19e et 20e siècles et à avancer les thèmes du patrimoine des métropoles et de la participation citoyenne, il a été élu au poste de Secrétaire général d'ICOMOS en décembre 2002.

Ici et ailleurs, comme conférencier, conseiller ou enseignant, Dinu Bumbaru contribue à la sensibilisation d'une diversité d'acteurs à l'importance du patrimoine et de sa conservation dans les paysages urbains et métropolitains et dans le développement des sociétés humaines qui leur donnent vie.

France Gagnon Pratte



France Gagnon Pratte est historienne de l'architecture et oeuvre depuis de nombreuses années à la protection et la connaissance du patrimoine au Québec. Depuis 1985, elle assume la présidence du Conseil des monuments et sites du Québec, celle de la Fondation québécoise du patrimoine et celle des Éditions Continuité. Elle conjugue avec passion et d'une façon exemplaire les rôles de mécène, de bienfaitrice, de femme d'action et d'auteure.

Au cours des vingt dernières années, elle a collaboré de près à la sauvegarde de la maison Henry-Stuart à Québec, des domaines Cataraqui et Joly-de-Lotbinière, de la maison Krieghoff ainsi qu'à la mise en valeur de l'île d'Orléans, entre autres par sa contribution à la restauration du site de l'église Saint-François. Elle a été de plusieurs luttes importantes dont celle contestant l'installation de pylônes électriques entre Grondines et Lotbinière et celle visant la protection du Vieux-Port de Québec.

France Gagnon Pratte a siégé à la Commission des monuments historiques du Canada de 1997 à 2002 et a ainsi contribué à souligner l'importance du patrimoine canadien.

Ses travaux de recherche sur l'architecture et l'histoire de l'architecture de villégiature l'ont amené à écrire plusieurs livres, notamment sur les villas de Québec et l'architecture des maisons de campagnes des frères Maxwell, ainsi que sept ouvrages publiés dans la collection des Grands hôtels du Canada aux Éditions Continuité.

La diffusion de la connaissance en patrimoine a toujours été l'une des principales préoccupations de France Gagnon Pratte; c'est dans cette optique qu'elle s'est investie dans la réalisation du magazine Continuité et a prononcé de nombreuses conférences au cours de sa carrière.

Deux décorations importantes ont souligné son exceptionnelle contribution à la protection et à la connaissance du patrimoine au Québec : le prix Gérard-Morisset en 1997 et l'Ordre du Canada en 1999.



Harvey Mead



Harvey Mead se consacre depuis trente-cinq ans aux questions environnementales aux niveaux provincial, national et international. Depuis août 2002, il est président de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, nommé par le Premier ministre du Canada. Il est le fondateur de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), et en a occupé le poste de président de 1981 à 1989 et de 1994 à ce jour.

Au cours des années 80, M. Mead a occupé divers autres postes, y compris ceux de directeur national et de vice-président de la Fédération canadienne de la nature, et de membre de la Table ronde sur l'environnement et l'économie du Québec. Il a été sous-ministre adjoint à la Conservation et au développement durable pour le ministère de l'Environnement du Québec et a été membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Au cours des 10 dernières années, il a été président du Comité consultatif Saint-Laurent Vision 2000, agent de projet au Honduras pour l'UQCN, et membre du Comité consultatif public mixte sur l'Accord de coopération environnementale Canada-Chili.

Il a récemment été nommé premier président du Fonds d'action québécois sur le développement durable, organisme indépendant doté d'une somme de 45 millions de dollars par le gouvernement du Québec pour financer des projets de développement durable. Au cours de sa carrière, M. Mead a également agi comme conseiller auprès de l'industrie chimique canadienne concernant les questions environnementales; il est actuellement vérificateur externe de l'initiative Gestion responsableMD.

Parallèlement à ses engagements dans les domaines de l'environnement et du développement durable, M. Mead, qui détient un doctorat en philosophie des sciences de l'Université Laval, a été professeur dans différents établissements d'enseignement pendant plus de trente-cinq ans. Il a insisté dans son enseignement sur les techniques interactives exigeant la participation des étudiants et le recours aux textes des grands auteurs.

Jacques Proulx



Jacques Proulx est diplômé en formation et animation agricole de l'Université Laval, de même qu'en production et gestion agricoles et en technique électronique.

Propriétaire d'une entreprise agricole à Saint-Camille depuis 1960, il est membre du Comité de réflexion de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Administrateur et membre du comité d'investissement au sein de la SADC régionale, il est également administrateur et représentant des coopératives financières au sein du CLD de la MRC d'Asbestos

Président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de l'Estrie de 1976 à 1981, il a occupé les postes de président général de l'UPA de 1981 à 1993 et de président de la Corporation de développement international de l'UPA de 1992 à 1996. Il a été vice-président de la Fédération canadienne d'agriculture de 1988 à 1992, puis membre du comité Environnement et Ruralité de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA).

Ex-commissaire de la Commission Bélanger-Campeau, il a été chroniqueur à Radio-Canada à l'émission CBF Bonjour pendant deux ans.

Membre du SAGIT, le comité consultatif canadien sur le commerce international de 1985 à 1994, il a mené des missions économiques et commerciales sur tous les continents. Il est président de Solidarité rurale du Québec depuis 1991

Maintes fois honoré pour sa contribution exceptionnelle dans le domaine agricole, Monsieur Proulx a reçu le titre de Patriote de l'année en 1991 et la médaille d'argent du Mouvement national des Québécoises et Québécois en 1999. Il est Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, Chevalier de l'Ordre du Québec, lauréat du Grand prix du tourisme de l'Estrie et a été honoré de l'Ordre de Saint-Jean.



Florence Junca-Adenot



Détentrice d'un doctorat en sciences économiques, un MBA et une maîtrise en sociologie, Florence Junca-Adenot a contribué de maintes façons au développement de l'UQAM : premièrement comme professeure puis comme vice-doyenne du Secteur des sciences de la gestion, ensuite comme vice-rectrice aux communications, et enfin à titre de vice-rectrice à l'administration et aux finances, où elle a, à son actif, la conception et la réalisation du campus de l'an 2000 de l'UQAM, au cœur de la ville.

Elle est, depuis 1996, présidente-directrice générale de l'Agence métropolitaine de transport, qu'elle a fondée, et qu'elle dirige en privilégiant l'intégration de l'aménagement du territoire et des transports.

Membre de différents conseils d'administration, elle a notamment présidé la Société du patrimoine de Montréal (SIMPA), puis les conseils des trois sociétés de développement (SIMPA, SHDM, SODIM), dont elle a piloté la fusion ayant conduit à la nouvelle Société de développement de Montréal. Elle a également participé aux travaux qui ont conduit au Rapport Pichette sur Montréal et sa région.

Très engagée dans le domaine culturel, elle a fondé et présidé, au cours des 15 dernières années, la Société du patrimoine de Boucherville, l'Agora de la danse, le Centre Pierre-Péladeau, la Corporation de développement du Faubourg Saint-Laurent et ICI Environnement.

Initiatrice du nouveau baccalauréat en urbanisme de l'UQAM, de la Revue « Actualité immobilière » et du Laboratoire de recherches en sciences immobilières (LARSI), conférencière prolifique et rédactrice de nombreux articles, elle a piloté le premier plan directeur d'urbanisme intégré de Boucherville, et le dossier de la rénovation historique du Vieux village de Boucherville comme conseillère municipale. Elle a contribué par cet ensemble d'activités à l'amélioration de la qualité des milieux de vie.

Bryant McDonough



Après une maîtrise en sociologie des phénomènes économiques à l'UQAM, Bryant McDonough a débuté sa carrière au Conseil d'orientation économique du Québec, ancêtre de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), où il a participé à plusieurs missions de planification-mobilisation des régions.

M. McDonough a par la suite dirigé l'équipe de recherche de l'OPDQ à Montréal, publiant plus d'une cinquantaine d'études économiques, sociales et spatiales menant à la production du premier « Schéma de développement et d'aménagement » de la grande région de Montréal (1976).

En 1981, M. McDonough a dirigé l'élaboration de « L'état du développement de la région », puis dirigé les travaux d'élaboration des « Plans de relance concertés » de l'est (1987) et du sud-ouest de Montréal (1989) et de programmes de relance des quartiers défavorisés. Au cours de cette période il a administré plusieurs programmes de revitalisation urbaine, dont la restauration de la zone historique du Vieux-Montréal et du Vieux-Port. De plus, préoccupé par la dimension internationale de Montréal, il a créé, avec les partenaires régionaux, la Société du Centre des conférences internationales de Montréal (CCIM), aujourd'hui devenue Montréal International.

M. McDonough a dirigé l'élaboration concertée du premier « Plan stratégique de développement de l'île de Montréal adopté en 1994. Il a ensuite occupé les postes de sous-ministre adjoint au Secrétariat à la Concertation et à l'Emploi, vice-président aux Opérations de la Société québécoise de développement de la main d'œuvre (SQDM), et sous-ministre adjoint au Comité ministériel des Affaires régionales. Sous-ministre adjoint aux Politiques et à la Concertation métropolitaine au ministère des Affaires municipales et de la Métropole depuis 1999, il a contribué à la réflexion sur la réforme municipale et métropolitaine. Il a présidé l'élaboration du premier " Cadre gouvernemental d'aménagement de la région de Montréal (2001-2021) ».

M. McDonough a récemment coordonné la participation de 18 ministères au Sommet de Montréal (2002) et à l'élaboration du Contrat de ville (2003-2007).

LES LAURÉATS



Pierre Boucher



Pierre Boucher entre dans la fonction publique québécoise alors qu'il poursuit ses études à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Au ministère de l'Éducation d'abord, où il participe à la création du réseau des cégeps, puis au ministère des Affaires municipales, à l'époque de la création des communautés urbaines, au Conseil du Trésor, pour implanter le système de planification budgétaire appelé PPBS et au ministère des Communications, à titre de direc-

teur général de l'Administration.

Au ministère des Affaires culturelles, il consacre l'essentiel de ses efforts à la protection et à la mise en valeur du patrimoine architectural et naturel. L'aménagement du territoire et la qualification du paysage constituent ses principaux champs d'action pendant son passage au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, où il occupe la fonction de sous-ministre adjoint responsable des parcs nationaux du Québec.

Après une incursion sur la scène internationale comme directeur général de l'Administration et des Finances de l'Agence de la francophonie à Paris, il obtient de la Ville de Québec le mandat de diriger quatre grands projets d'aménagement de l'espace public : la création d'un centre des congrès de stature internationale, la revitalisation du quartier Saint-Roch, l'achèvement du projet de construction d'une gare intermodale et, enfin, le réaménagement du boulevard René-Lévesque, sur la colline Parlementaire.

Il occupe, par la suite, le poste de président et directeur général de la Commission de la capitale nationale pendant huit ans où, avec l'appui d'une équipe remarquable et en symbiose avec les autorités de la Ville de Québec, il confère à la capitale québécoise un visage digne de son statut.

Phyllis Lambert



Phyllis Lambert, architecte, est reconnue au sein de la communauté internationale pour sa contribution en architecture contemporaine et pour sa défense des aspects sociaux de la conservation urbaine ainsi que de la dimension publique de l'architecture.

À titre de présidente fondatrice d'Héritage Montréal, Madame Lambert a exercé une action de premier plan dans le domaine de la conservation urbaine. Elle a fondé, en 1979, le Centre canadien d'architecture (CCA) et a fait de cette institution le principal musée et centre d'étude consacré à l'art de l'architecture dans le monde. Elle a aussi joué un rôle déterminant dans la création de la Société d'amélioration de Milton-Parc, l'entreprise de rénovation de coopératives d'habitation la plus importante au Canada. Phyllis Lambert a été membre fondateur de l'International Confederation of Architectural Museums (ICAM) en 1979, et président de l'ICAM de 1984 à 1987. En 1997, elle a créé le Fonds d'investissement de Montréal (FIM), le seul fonds privé au Canada qui vise la revitalisation des quartiers en rénovant les bâtiments résidentiels. En 1999, elle a lancé à New York le Prix de la FICCA pour la conception des villes, organisé par la Fondation internationale du CCA.

Professeur auxiliaire à l'École d'architecture de l'Université McGill et professeur associé à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, Phyllis Lambert a prononcé de nombreuses conférences devant des publics universitaires et professionnels au Canada et à l'étranger. Elle est titulaire de nombreux grades honorifiques d'universités nord-américaines et européennes.

Ses projets lui ont valu de nombreuses récompenses professionnelles sur la scène internationale et au Canada, dont la Médaille d'or de l'Institut royal d'architecture du Canada, la plus haute distinction qui soit conférée à un architecte canadien.

Phyllis Lambert est Compagnon de l'Ordre du Canada, Chevalier de l'Ordre national du Québec, Fellow de la Société Royale du Canada, Honorary Fellow du Royal Institute of British Architects, Honorary Fellow du American Institute of Architects, Chevalier de l'Ordre de la Pléiade et officier de l'Ordre des Arts et Lettres de France.



Pierre Dansereau



Pierre Dansereau est né à Montréal en 1911. Docteur ès sciences de l'Université de Genève (1939), il a été professeur aux universités de Montréal, du Michigan (Ann Arbor), de Columbia (New York), et du Québec à Montréal (professeur émérite). Il a également été professeur invité aux universités de Rio de Janeiro, de Paris, de Concordia (Montréal), de Puerto Rico, d'Ottago (Nouvelle-Zélande), de Waterloo (Ontario), à l'École Polytechnique (Montréal), aux universités

Laval (Québec), de Lisbonne (Portugal), de Régina, de Calgary, et McGill (Montréal).

Auteur prolifique, il a à son actif de nombreuses contributions scientifiques et plusieurs livres, dont *Biogéographie: an ecological perspective* (1957), *La terre des hommes et le paysage intérieur* (1973), *EZAIM: Écologie de la Zone de l'Aéroport International de Montréal*. Le cadre d'une recherche écologique interdisciplinaire (1976), *Harmonie et désordre dans l'environnement canadien* (1980), *Essai de classification et de cartographie écologique des espaces* (1985), *L'envers et l'endroit: le désir, le besoin et la capacité* [2e édition] (1994), *Biodiversité, écodiversité, sociodiversité: trois aspects de la diversité* (1997).

Il est Compagnon de l'Ordre du Canada (1969), membre de la Société Royale du Canada (1949), Chevalier de l'Ordre national du Québec (1985), récipiendaire des médailles Fermat (1960), Pariseau (1965), Massey (1973), Esdras-Minville (1983), Lawson (1986), et des prix David (1959), Molson (1974), Marie-Victorin (1983), Izaak Walton Killam (1985), et Dawson (1995). Président du Conseil de l'Ordre national du Québec (1987-89) et Grand Officier de l'Ordre national du Québec (1992), il a été intronisé au Panthéon de la Science et de l'Ingénierie canadiennes en 2001.

Il a reçu un diplôme honorifique du CEGEP de Granby ainsi que des Doctorats d'honneur des universités du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de Strasbourg, Concordia, de Sherbrooke, de Waterloo, de Guelph, de Western Ontario, Memorial (Terre-Neuve), McGill, d'Ottawa, du Collège Militaire Royale, Laurentienne, Laval, de Montréal, de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université du Québec à Montréal.

Jean Décarie



Détenteur d'une maîtrise en histoire-géographie à l'Université de Montréal, Jean Décarie est parmi les premiers diplômés de l'Institut d'urbanisme, de même que parmi les premiers membres de la Corporation des urbanistes du Québec, dont il est secrétaire en 1969-1970.

Après des stages à l'OPDQ sur la planification régionale de Montréal, puis au ministère des Affaires Municipales au sein du groupe de travail LaHaye sur le premier projet de loi sur l'urbanisme, il co-fonde la firme SOTAR, première firme au Québec spécialisée en aménagement du territoire, récréotourisme et environnement, où il réalise plusieurs études et plans de mise en valeur. Dans les années 70, après une mission de l'ACDI au Niger sur les problèmes d'urbanisation et un passage comme chercheur au programme Société Nouvelle de l'ONF, il revient à l'Institut d'urbanisme comme professeur adjoint, où il développe une concentration loisir-environnement, et comme professeur-chercheur au CRIU.

Dans les années 80, il œuvre au ministère d'État à l'Aménagement, où il est responsable du développement et de l'intégration urbaine et environnementale du projet Archipel, puis au ministère du Loisir, où il assume la conceptualisation du projet de Politique des parcs urbains et du parc national Archipel. Il passe ensuite chez Daniel Arbour et Associés où il prépare, entre autres, un dossier d'inscription des rapides de Lachine à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, puis à la SIMPA, où il travaille à une stratégie de développement du Vieux-Montréal. Il est également membre de nombreux comités consultatifs.

Enfin, appelé à la Ville de Montréal dans les années 90, au Service d'urbanisme puis au Service des parcs, il réalise le Plan de mise en valeur du Mont Royal et le Plan directeur du Réseau Vert.

À la retraite depuis 1998, il reste actif dans tous ces différents dossiers. Il a d'ailleurs reçu en 2002 le prix Frédérick-Todd, catégorie « public », de l'Association des architectes paysagistes du Québec pour sa contribution au domaine des parcs et espaces verts.

LES LAURÉATS



David Sigler



Un des fondateurs de la Corporation Immobilière Côte St-Luc (CSLBC) et Les Constructeurs I & S, David Sigler est un ingénieur structurel diplômé de l'Université McGill (1952). Il a acquis une vaste expérience dans le développement immobilier, en planifiant et supervisant la mise en chantier d'importants projets à Montréal, Côte St-Luc, Laval, Brossard, St-Bruno, Boucherville, St-Lambert et St-Hubert. En termes de pratiques immobilières, les connaissances techniques de

M. Sigler couvrent cinquante ans d'expérience et constituent un élément clé dans le soutien des opérations quotidiennes de ces compagnies.

M. Sigler a reçu plusieurs prix parmi lesquels le prix Domus pour le Constructeur de l'année, la plus prestigieuse récompense dans le domaine de la construction au Québec, pour le développement et la réalisation du Manoir de Belmont et Le Méritas (20 000 logements).

Samuel Gewurz



Samuel Gewurz, diplômé de l'Université McGill en 1961 en sciences politiques et économiques, est actif dans le domaine immobilier depuis le milieu des années 60.

En 1964, M. Gewurz a fondé la Corporation Proment, qui se spécialise au départ dans les projets industriels et commerciaux. Entre 1964 et 1978, Proment a réalisé plusieurs projets de conversion d'immeubles, notamment d'immeubles manufacturiers en édifices à bureaux et d'immeubles commerciaux en centres récréatifs, au centre-ville de Montréal, dans la ville de Québec et à Windsor en Ontario.

À la fin des années 80, Proment s'est impliqué dans le développement de propriétés résidentielles et est devenu le principal promoteur de « Les Investissements Ile des Sœurs Inc. », principal propriétaire foncier de l'Île des Sœurs. Depuis 1980, la Corporation Proment a construit plus de 2 000 unités d'habitation à l'Île des Sœurs, lesquelles se retrouvent dans de luxueux condominiums (Les Verrières sur le fleuve, Val de l'Anse, Le Club Marin), des maisons de ville (Domaine de la Forêt, le Cours du Fleuve), et de somptueuses maisons unifamiliales (Domaine de la Forêt).

La Corporation Proment a remporté à trois reprises la mention « Constructeur de l'année », et a obtenu différents prix et mentions de l'A.P.C.H.Q. pour plusieurs de ses projets.



Philip O'Brien



Depuis sa fondation en 1972, Devencore est devenue, sous la direction de M. Philip O'Brien, une des premières firmes en importance au Canada spécialisées en services immobiliers. Son équipe de professionnels offre aux entreprises et aux gouvernements une expertise enviable en matière de stratégies immobilières dans les secteurs commercial, institutionnel et industriel.

Par sa participation active à un éventail d'initiatives d'intérêt public, que ce soit la conservation du patrimoine, les programmes communautaires ou pour la jeunesse, le développement de l'infrastructure publique ou les activités de la Chambre de commerce du Canada, Philip O'Brien a appris à concilier ses responsabilités de chef d'une entreprise florissante et son rôle prépondérant au sein de la collectivité à l'échelle tant régionale que nationale.

Philip O'Brien a participé activement à plusieurs projets urbains, notamment la conservation de l'avenue McGill Collège, le design et la planification du Vieux-Port, la construction et le financement du Centre de commerce mondial et le complexe hôtelier Inter-Continental, la construction de la Place Mercantile et la formation de la co-entreprise pour la construction de la Place de la Cathédrale.

Membre fondateur du Conseil des fiduciaires du Centre canadien d'architecture, il a été président du conseil de nombreux organismes, dont la Chambre de commerce du Canada, la Chambre de commerce de Montréal et le Conseil du comité fédéral sur la croissance économique.

Il est présentement président du conseil de la Fondation internationale du Centre canadien d'architecture et membre du Comité aviseur pour le Plan d'urbanisme pour la nouvelle Ville de Montréal en plus de siéger au conseil de nombreux organismes à caractère social.

Jacques Vincent



Après l'obtention d'une maîtrise en sciences commerciales à l'Université de Sherbrooke, Jacques Vincent est adjoint administratif du doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, conseiller en gestion chez Raymond, Chabot, Martin, Paré ainsi que directeur général des Entreprises Lemieux Ltée, où il s'initie à tous les rouages de la promotion et de la gestion immobilière.

En 1978, il fonde la compagnie Prével, qui réalise un premier projet en 1980, à Repentigny. Dès le départ, il se démarque nettement de ses concurrents par des aménagements intérieurs particuliers.

La compagnie prend de l'expansion et réalise sa mission : construire des ensembles résidentiels intégrés où s'harmonisent l'architecture de paysage, l'urbanisme et un design architectural de qualité. Son premier projet, le Sault-au-Récollet, lui vaut le prix Habitas en 1983, le Domus en 1984 et le Prix du Gouverneur général du Canada en 1985. Suivent plusieurs autres projets.

Jacques Vincent forme un partenariat, opérant sous le nom de Prével, avec Jonathan Sigler du Groupe I & S, qui se consacre au développement en milieux urbains de projets résidentiels de qualité orientés sur le style de vie, tels que le « Quai de la Commune », « Square Mont-Royal », « Village Liberté sur Berges », « Époques » ainsi que le « Cambridge ».

Conscient de l'importance pour les jeunes d'acquérir des compétences liées au monde du travail, Prével participe, avec le bureau d'architectes Cardinal et Hardy, à une bourse de voyage d'études pour un étudiant de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

Préoccupé par la promotion de la qualité en matière d'habitation, Jacques Vincent demeure très actif dans les débats concernant le développement résidentiel. Ainsi, il a participé à plusieurs ateliers, comités ou conseils d'administration voués à l'avancement de l'habitation au Québec.

Il a donné plusieurs conférences auprès de divers groupes d'intérêt sur des sujets reliés à l'habitation et au développement résidentiel.

Jacques Vincent a reçu la distinction Fierté Montréal de la Chambre de commerce de Montréal pour sa contribution à l'essor de la ville de Montréal.



Daniel Arbour



Daniel Arbour est ingénieur et urbaniste. Il a mis sur pied le Groupe Daniel Arbour et Associés qu'il dirige depuis plus de vingt-cinq ans. Ce bureau d'études multidisciplinaires s'est taillé une place enviable auprès d'une clientèle publique et privée engagée dans la planification et la mise en valeur de notre environnement.

Monsieur Arbour a su développer et maintenir une équipe professionnelle à l'avant-garde de l'urbanisme

contemporain : une équipe qui tire sa force de l'interaction quotidienne entre les professionnels de l'urbanisme et ceux de disciplines connexes. Urbanistes, architectes, architectes de paysage, designers urbains, ingénieurs, économistes, spécialistes de la planification stratégique, de la programmation d'équipements publics et de la gestion de projets s'y côtoient afin d'élaborer des solutions offrant un maximum de valeur ajoutée. Le groupe qui porte son nom contribue à renforcer la pertinence et la crédibilité des urbanistes comme acteurs du développement urbain. La diversification des secteurs d'intervention a aussi permis d'élargir le champ de pratique des urbanistes.

La production du Groupe prend plusieurs formes. On lui doit notamment le vaste projet immobilier de la Société Bombardier Immobilier, Bois-Franc, en cours de réalisation sur l'ancien aéroport de Cartierville, ainsi que les nombreuses réalisations de la Société IntraWest à la station touristique du Mont-Tremblant. Daniel Arbour est également responsable de la conception et de la mise en œuvre du Nouveau Forum de Montréal, en tant que mandataire du Club de Hockey Canadien, et de la rénovation de la cour Windsor pour le compte de Canadien Pacifique et des Compagnies Molson. Il a aussi dirigé plusieurs opérations de requalification urbaine, notamment la réhabilitation de la gare Jean-Talon et du site des usines Angus.

Aurèle Cardinal



L'architecte-urbaniste Aurèle Cardinal se démarque par sa vivacité d'esprit et son audace. En 1976, il met sur pied une firme multidisciplinaire dont la pratique s'enracine dans la signification du paysage construit. Également professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, il insiste sur le rôle catalyseur du projet au sein de la planification. Dès l'Opération 20 000 logements (1980), les ensembles résidentiels réalisés par sa firme se distinguent par leur

qualité et leur originalité. Grâce à sa vision « globalisante » des mandats, Aurèle Cardinal orchestre autour des projets une intégration transdisciplinaire des compétences : urbanisme, architecture, architecture de paysage, gestion, éclairage et conseil immobilier.

En 1991, il dirige le réaménagement du Vieux-Port de Montréal qui obtient de nombreuses récompenses, dont le prix du Gouverneur général du Canada. Lors du développement de la Cité du multimédia, Aurèle Cardinal fait valoir la nécessité de ranimer ce « morceau de ville » en diversifiant les modes d'occupation et en aménageant un réseau d'espaces civiques qui rehaussent ce milieu de vie. Pour lui, le territoire et l'identité culturelle induisent la nature du projet. Ouvrant également en Amérique latine, sa firme participe au dessein des cités sud-américaines avec cette même recherche d'authenticité, cette même quête de l'ambiante. Participant régulièrement à des colloques et des conférences en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Europe, Aurèle Cardinal rédige plusieurs articles dans lesquels il défend l'importance de concevoir un environnement bien ancré dans la culture urbaine et sensible à son évolution. Il demeure persuadé que la valeur d'un projet ne s'estime pas à sa rentabilité immédiate mais plutôt à sa capacité d'assurer la pérennité de nos villes.



Prix Hans Blumenfeld

Réal Lestage



Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en urbanisme, Réal Lestage est membre de l'Ordre des urbanistes du Québec depuis 1985. Préoccupé par le clivage existant entre les professions du domaine de l'aménagement, il fonde avec Renée Daoust, en 1988, l'agence Daoust Lestage inc. Architecture et Design urbain. L'agence favorise une pratique multidisciplinaire en aménagement, intégrant les projets d'architecture, d'architecture de paysage et de design urbain. Les

réalisations de l'équipe témoignent de ce métissage des disciplines par la formulation de projets solidement ancrés au milieu d'insertion, qui affirment le caractère contemporain de l'intervention et qui révèlent le souci du détail au niveau de l'exécution.

Cette approche élargie a mené Réal Lestage à diriger de nombreux projets de nature diversifiée parmi lesquels figurent les principales opérations de requalification du domaine urbain réalisés ces dernières années au Québec. Le réaménagement de la colline Parlementaire de Québec, le projet du Quartier international de Montréal, le Centre CDP Capital et le Jardin de Montréal à Lyon comptent parmi les plus récentes réalisations de l'agence Daoust Lestage inc. Architecture et Design urbain.

M. Lestage estime que le défi majeur dans la réalisation des grands projets urbains impliquant de nombreux intervenants réside dans la préservation de la cohérence du projet. L'approche conceptuelle, la détermination et le juste compromis demeurent les attributs principaux du professionnel afin de conserver le sens, la facture et la cohérence du projet construit.

Luc Tittley



Luc Tittley collabore aux activités de l'Ordre des urbanistes du Québec depuis 1975, comme membre du bureau et de plusieurs comités, puis comme vice-président, enfin comme président (1979-80). Son passage à la présidence de l'Ordre a coïncidé notamment avec la mise en place d'une permanence de services aux membres. Depuis lors, il poursuit son engagement en participant à divers comités et en prodiguant ses conseils au sein du groupe des sages.

Diplômé en géographie et en urbanisme, Luc Tittley pratique comme consultant depuis plus de trente ans. Il a contribué à la fondation et au développement du groupe conseil Daniel Arbour & Associés pendant plus de vingt ans. Il pratique depuis dix ans à son propre compte, tout en poursuivant sa collaboration avec son ancienne équipe.

Luc Tittley est un généraliste aguerri, un homme de synthèse et d'écoute, un multiplicateur et un concrétisateur d'idées et, peut-être à cause de sa formation de géographe, un explorateur de nouveaux territoires. Tout au long de sa carrière, en effet, il s'est appliqué à ouvrir de nouveaux espaces : des espaces géographiques, en étant un des premiers urbanistes québécois à diriger des projets réalisés à l'étranger, mais surtout, des espaces de pratique différents, où les urbanistes n'étaient jusqu'alors pas présents, comme la localisation de grands équipements publics, le développement touristique et l'aménagement de lieux culturels.

Il a dirigé des études et des réalisations aussi diversifiées qu'une ville nouvelle au Nigeria, des espaces publics en Algérie et un amphithéâtre extérieur à Joliette. Il a agi comme consultant auprès d'administrations publiques, d'organismes régionaux et de promoteurs touristiques et culturels dans la plupart des régions du Québec, notamment la station du Mont-Sainte-Anne, le Manoir Richelieu, la Cité de l'Énergie et le Vieux-Port de Montréal.

LES LAURÉATS



David Belgue



Originaire de Toronto, David Belgue détient une maîtrise en urbanisme et développement régional de l'Université de la Caroline du Nord. Il a débuté sa carrière au Québec en 1977 au sein du bureau de M. Jean-Claude Lahaye. Dans la foulée de l'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, il s'est joint, en 1980, au ministère des Affaires municipales, où il a élaboré des approches pour la gestion de l'urbanisation et participé à l'adoption des dispositions juridi-

ques permettant les dérogations mineures, les plans d'implantation et d'intégration architecturales et le financement des travaux municipaux par les promoteurs.

Coauteur, en 1990, de la *Prise de décision en urbanisme*, M. Belgue a également participé aux premières ébauches du Cadre d'aménagement gouvernemental pour la région métropolitaine de Montréal. Depuis 1998, il est l'adjoint du sous-ministre associé au Bureau de la capitale nationale où il assure le suivi de divers dossiers de développement dans la région de la Capitale-Nationale.

Dans le cadre de ses autres activités professionnelles, M. Belgue a été responsable du programme du congrès 1991 à Québec de l'OUQ et de l'ICQ et, en 1995, de celui des États généraux du paysage québécois. Depuis 1996, il préside le Conseil du paysage québécois et a prononcé plusieurs conférences sur la protection et la mise en valeur du paysage dans diverses régions du Québec. Membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sillery depuis 1994, il en a assuré la présidence de 1996 à 2000. Par ailleurs, il a enseigné aux étudiants du programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional à l'Université Laval de 1996 à 2000.

Michel Bonnette



Michel Bonnette est architecte de formation, urbaniste, spécialiste des questions de patrimoine et adjoint du titulaire de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel à l'Université Laval.

Diplômé de l'Université de Montréal en 1973, il a occupé des fonctions professionnelles au sein du Service de l'urbanisme de la Ville de Québec à compter de 1974. Il a été le conseiller principal de la Commission d'urbanisme et de conservation de

Québec de 1974 à 1978. De 1978 à 1993, il a occupé le poste de directeur du programme de conservation de l'Arrondissement historique de Québec, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1985. Au cours de cette période, il a été chargé par l'administration municipale de la négociation et de la mise en œuvre de multiples ententes conclues avec le ministère de la Culture et des Communications. Ces ententes ont permis de procéder à des recherches et de publier des ouvrages à la fois scientifiques et de vulgarisation sur l'histoire, l'archéologie et l'architecture de Québec, d'entreprendre des travaux majeurs de restauration des infrastructures de la ville historique, de promouvoir la restauration et la mise en valeur de son patrimoine immobilier public et privé et, enfin, de réhabiliter le charme et le prestige du Vieux-Québec pour le bénéfice de tous.

De 1993 à 2001, il a occupé le poste de directeur scientifique au sein de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. À ce titre, il a donné de nombreuses conférences et dirigé des ateliers un peu partout à travers le monde, notamment à l'UNESCO et à la Banque mondiale. Il est régulièrement invité à collaborer à titre d'expert dans les questions reliées en particulier à la gestion de la conservation des villes anciennes. Il a notamment été chargé de mission pour le compte du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), organisme qui conseille l'UNESCO en matière de patrimoine culturel, dans le contexte de l'évaluation de demandes d'inscription de villes historiques sur la Liste du patrimoine mondial.

Il est président de la section francophone d'ICOMOS Canada et vice-président du Comité international sur les villes et villages historiques (CIVVIH).



Prix Hans Blumenfeld

Alain Caron



Né à Saint-Georges-de-Beauce en 1952, Alain Caron étudie à l'Université Laval en géographie, puis à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

À l'emploi du ministère des Affaires municipales depuis le début de sa carrière, il participe activement à la plupart des grandes réformes du monde municipal, notamment l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la création des MRC et l'élaboration des

premiers schémas d'aménagement.

Alain Caron porte un intérêt particulier aux volets formation et sensibilisation en matière d'aménagement et d'urbanisme et conçoit, à ce titre, de nombreux outils pédagogiques. En 1985, il convainc le ministère de mettre l'accent sur la relève en élaborant des troupes pédagogiques à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire. L'intérêt est tel qu'il est invité à participer, à titre de conférencier, au premier colloque international sur la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural tenu à l'UNESCO, à Paris, en 1989.

En mai 1990, il propose au Ministère d'organiser, conjointement avec les unions municipales, une session de formation sur la prise de décision en urbanisme qui connaît un énorme succès de participation en raison de l'actualité du contenu et la qualité du manuel de formation.

Depuis, Alain Caron a été chargé de cours à plusieurs reprises à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal de même qu'à la Faculté d'aménagement de l'Université Laval. Entre 1996 et 2000, il a été membre de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec à titre de résidant et de représentant de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Ces dernières années, il s'est vu confier la coordination de deux chantiers importants portant sur la modernisation de l'instrumentation et les mécanismes de participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il coordonne également l'étude des dossiers et les activités de mise à jour de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des chartes relatives aux pouvoirs d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Clément Demers



Architecte, urbaniste, médiateur et gestionnaire de projet, Clément Demers a débuté sa carrière à la Ville de Montréal en 1973. Il y a occupé divers postes, dont celui de directeur adjoint du Service de l'urbanisme et celui d'assistant directeur du Service de l'habitation et du développement urbain. Par la suite, il a dirigé pendant 6 ans la Société du patrimoine architectural de Montréal, société qui a réalisé, seule ou avec des partenaires, des projets qui ont obtenu une quin-

zaine de prix importants.

De juin 1994 au début de l'année 2000, Clément Demers a occupé le poste de premier vice-président directeur de la société Cadev. Cette société du Groupe Immobilier Caisse (CDPQ) était responsable de la mise en valeur d'un portefeuille de terrains d'usages industriel, résidentiel, commercial ou de loisirs totalisant 5,6 millions de mètres carrés.

En janvier 1997, il s'est vu confier la responsabilité d'assurer le montage du projet du Quartier international de Montréal dont il est aujourd'hui le directeur général.

Clément Demers est l'auteur de plusieurs articles et conférences portant sur l'architecture, le patrimoine, la planification urbaine, la planification stratégique, la gestion de projets, le développement immobilier, le transport et la médiation. Depuis janvier 2000, il est professeur invité à la maîtrise en gestion de projets d'aménagement à l'Université de Montréal.

Depuis plus de 30 ans, Clément Demers est également impliqué dans la communauté par ses nombreux engagements au sein de conseils d'administration ou d'organismes dédiés à des questions culturelles, sociales ou immobilières.

En 2002, Clément Demers a reçu le prix Méritas Excellence MGP décerné par l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

LES LAURÉATS



Sylvain Ducas



Sylvain Ducas est urbaniste. Il a complété des études de baccalauréat en urbanisme à l'UQAM en 1979, ainsi qu'une maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal en 1986. Il a également obtenu un diplôme de deuxième cycle en administration publique à l'ÉNAP en 1993.

Après son baccalauréat, il a œuvré pendant quelques années au sein de firmes d'urbanisme et d'experts-conseils en habitation. Il a ensuite

été associé au processus de planification et de consultation publique du Vieux-Port de Montréal en 1985 et 1986.

Depuis 1987, Sylvain Ducas est urbaniste à la Ville de Montréal. Sa contribution principale a été la coordination du contenu du premier plan d'urbanisme de Montréal, adopté en 1992. Il a également été impliqué dans la gestion de dossiers régionaux, l'élaboration de politiques municipales et de programmes particuliers d'urbanisme et, plus récemment, dans la révision du plan d'urbanisme de la nouvelle Ville de Montréal.

Il a participé à certains comités de l'Ordre des urbanistes et a, entre autres, présidé le comité organisateur du congrès conjoint de l'ICU et de l'OUQ, tenu à Montréal en juin 1999.

Il agit à titre de président de l'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ) depuis janvier 1997. À ce titre, il a prôné, sur différentes tribunes, un renouvellement de la pratique de l'urbanisme municipal, plus axé sur l'argumentaire et l'intervention que sur le réglementaire, une révision de l'instrumentation, une plus grande participation publique et une valorisation du rôle des urbanistes municipaux.

Serge Filion



Ayant étudié aux universités Laval, de Montréal et McGill, Serge Filion est un produit purement québécois. Il a fait carrière au Service de l'urbanisme de la Ville de Québec à titre de responsable de l'aménagement du territoire. Il a développé une pratique professionnelle orientée autour de la préparation des grands documents de planification (schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec,

plans de quartier, grands projets urbains, réglementations, etc.) et de la consultation des partenaires et des publics concernés par les gestes d'urbanisme.

Il a été président de l'Ordre des urbanistes du Québec pendant sept ans (1991-1998), où il s'est surtout impliqué en prenant position à maintes reprises en faveur du développement durable et d'un plus grand respect de la ressource sol au Québec. Il a été l'initiateur, l'organisateur et le responsable du suivi des États généraux du paysage québécois, tenus à Québec en 1995, qui regroupaient treize ordres et associations professionnelles impliqués dans la gestion dynamique de l'aménagement du territoire et de la conception des paysages.

Nommé directeur de l'aménagement et de l'architecture de la jeune Commission de la capitale nationale du Québec, il est responsable, entre autres, des études et surtout des projets de parachèvement de la colline Parlementaire, de la requalification des portes d'entrée et des voies d'accès au cœur de la capitale, de la mise en lumière de différents sites, de l'aménagement de parcs et places publiques et de la préparation du plan vert et bleu de la capitale nationale.



Prix Hans Blumenfeld

François Lapointe



François Lapointe est Directeur de la planification pour la Commission de la capitale nationale (CCN) à Ottawa, poste qu'il occupe depuis septembre 1992. Il est responsable de la mise en œuvre du cadre de planification de la CCN ainsi que de la coordination des relations en matière d'urbanisme avec les municipalités dans la Région de la capitale nationale. Il fut auparavant Urbaniste principal de projets au Service d'urbanisme de la Ville d'Ottawa entre 1990 et 1992.

François Lapointe a travaillé à Saint-Jérôme, à titre de Directeur du Service d'urbanisme de la Ville (1988-1990) et de Coordonnateur d'un programme d'amélioration de quartiers (1981-1983). Il a également été à l'emploi de la Municipalité régionale de comté de La-Rivière-du-Nord, comme Secrétaire-trésorier (1987-1988) et comme Coordonnateur à l'aménagement (1983-1987), où il a dirigé la préparation du premier schéma d'aménagement de la MRC.

François Lapointe a amorcé sa carrière chez Campeau Corporation, où il a travaillé à titre d'Analyste et chercheur en immobilier entre 1975 et 1978. Il a reçu un baccalauréat avec spécialisation en géographie de l'Université d'Ottawa en 1975 ainsi qu'une maîtrise en planification, aussi de l'Université d'Ottawa, en 1980.

François Lapointe siège présentement au conseil d'administration de l'Association professionnelle des cadres de la fonction publique du Canada. Entre 1984 et 1986 et 1988 et 1990, il fut respectivement administrateur et Président de l'Ordre des urbanistes du Québec. Parmi ses autres activités pour l'Ordre, il convient de mentionner le lancement du Programme d'information aux étudiants et diplômés en urbanisme et aménagement du territoire (1986-1987), la mise à jour du Plan stratégique (1998) ainsi que sa contribution à titre de Président du comité organisateur du Congrès de 2001 en Outaouais.

Jacques Lecours



Jacques Lecours est natif d'Ottawa, où le métier d'urbaniste lui a été révélé par le Plan Gréber. Après son cours classique, il a reçu une formation de premier cycle en sociologie et obtenu une maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal. Il recevra plus tard une formation complémentaire en muséologie de l'UNESCO.

Il a d'abord pratiqué comme urbaniste-conseil auprès de nombreuses agences publiques, municipalités et clients privés, s'intéressant plus particulièrement à la conservation du patrimoine. Conseiller corporatif en matière de patrimoine à Hydro-Québec depuis vingt ans, il a été responsable de la préparation et de l'implantation des politiques et méthodes de gestion du patrimoine de l'entreprise et a dirigé de nombreux travaux d'inventaire, d'évaluation et de sauvegarde du patrimoine bâti et technologique sur une grande variété de sites. Il a, par ailleurs, créé la Collection historique Hydro-Québec.

Il a été chargé de cours en patrimoine industriel à la maîtrise en muséologie de l'Université du Québec à Montréal et conseiller auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Commission des biens culturels du Québec et du Bureau du vérificateur général du Canada. Ancien président fondateur de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel, il est membre des grandes associations internationales vouées au patrimoine industriel. Il a publié plusieurs articles et prononcé de nombreuses conférences sur des sujets liés aux problématiques du patrimoine.

Jacques Lecours est administrateur du Forum québécois du patrimoine et membre du Conseil du patrimoine de Montréal.



Paul Saint-Jacques



Président-directeur général du Palais des congrès de Montréal, Paul Saint-Jacques entend donner à celui-ci un rôle de premier plan dans la promotion économique et scientifique de la région de Montréal. Le récent projet d'agrandissement ouvre en effet la voie à l'expansion des activités du Palais des Congrès dans le nouveau quartier international de Montréal.

Paul Saint-Jacques bénéficie d'une vaste expérience de gestion acquise dans les secteurs tant public que privé. Au cours des trente dernières années, il a été successivement membre du conseil d'agences gouvernementales ayant pour mission la planification et la concertation dans le domaine des transports dans la région montréalaise, vice-président, Planification et membre de la direction du Groupe Cartier, et président de SOMER et de Transurb.

Avant de prendre la tête du Palais des congrès de Montréal, il a occupé plusieurs postes au sein de l'administration québécoise : sous-ministre adjoint au ministère de la Métropole, puis sous-ministre adjoint et directeur général de la région de Montréal et de l'Ouest du Québec au ministère des Transports. Parallèlement à ces fonctions, il a présidé le Comité de suivi de l'agrandissement du Palais des congrès.

Tout au long de sa carrière, Monsieur Saint-Jacques a démontré un vif intérêt pour le développement économique et social de la région de Montréal, que ce soit à titre de consultant, de dirigeant d'entreprise ou par le biais de son engagement dans des associations, des sociétés professionnelles ou des comités consultatifs. Il a notamment été vice-président, puis président de l'Ordre des urbanistes du Québec et membre du Conseil interprofessionnel du Québec. Il a été membre de la Commission Jacques-Vigier (Ville de Montréal), du Comité consultatif d'urbanisme (Ville Saint-Laurent) et du Comité de développement urbain (Chambre de commerce du Montréal métropolitain).

Il siège aujourd'hui au conseil de l'Agence métropolitaine de Transport, de Tourisme Montréal, du Conseil québécois de l'industrie touristique et du Quartier des Spectacles.

Serge Viau



Architecte et urbaniste, il a agi comme consultant dans le domaine de l'urbanisme et du design urbain pendant plus de quinze ans. En 1970, il a fondé avec quatre partenaires la firme Pluram, société pluridisciplinaire installée à Québec et à Montréal et oeuvrant tant au Québec qu'à l'étranger auprès de gouvernements, de municipalités, d'institutions internationales et de groupes privés.

En 1982, il entre au service de la Ville de Québec. Il est directeur de l'urbanisme jusqu'en 1991, directeur de la planification jusqu'en 1995 et directeur général jusqu'à la fin de 2001. Depuis la fusion municipale du 1er janvier 2002, il assume la direction générale adjointe au développement durable, coordonnant les services de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et de l'Environnement.

En 2000, l'Ordre de architectes du Québec lui a décerné sa médaille du mérite.



Prix Hans Blumenfeld

Gérard Beaudet



Après avoir complété un baccalauréat en architecture (1977) et une maîtrise en urbanisme (1980) à l'Université de Montréal, Gérard Beaudet a été chargé de projets puis associé senior à la Société technique d'aménagement régional inc. Il y a réalisé plus de deux cents études et expertises en urbanisme, en patrimoine et en récréotourisme pour le compte de ministères, d'agences gouvernementales, de municipalités et d'organismes.

Il a commencé sa carrière de professeur à l'Institut d'urbanisme en 1989. Promu au rang d'adjoint en 1991 et d'agrégé en 1997, il a été nommé Directeur de l'Institut d'urbanisme en juin 2001. Le patrimoine, la régénération urbaine, la morphologie urbaine, l'urbanisme métropolitain, l'aménagement régional, le paysage et l'aménagement touristique constituent ses principaux champs d'intérêt.

Depuis la fin des années 1980, il a participé à plus d'une centaine de colloques, congrès et activités professionnelles, à titre de conférencier ou de panéliste. Outre de nombreuses publications, dont *Le pays réel sacrifié*, il a réalisé au cours des quinze dernières années plus d'une centaine d'entrevues dans les médias écrits et électroniques et a participé à plusieurs émissions d'affaires publiques. Il a, par ailleurs, régulièrement publié des analyses et des textes d'opinion dans les quotidiens montréalais.

Il est membre de l'Ordre des urbanistes depuis 1982 et a été membre de l'Ordre des architectes de 1983 à 1998. Il a été président du Forum québécois du patrimoine de 1994 à 1996, vice-président du comité francophone d'Icomos Canada de 1991 à 1996, et président d'Héritage Montréal de 1997 à 2000.

Claude Dubé



Après des études en architecture et en urbanisme à l'Université de Montréal, Claude Dubé étudie au MBA (Urban Land Economics) à l'Université de la Colombie-Britannique avant de faire un séjour de 2 ans à Ottawa au ministère des Affaires urbaines. Il s'installe ensuite à Québec en pratique privée où il devient membre de l'Ordre des urbanistes du Québec en 1976.

Il enseigne comme chargé de cours pendant plusieurs années à l'Université de Montréal et à l'UQAM avant de devenir professeur à l'Université Laval en Aménagement du territoire et développement régional en 1978. Il a assumé, tour à tour depuis, les fonctions de directeur des Département d'aménagement, de l'École d'architecture et de l'École des arts visuels. Depuis 1997, il est le doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels.

Au fil des ans, son implication dans le domaine du patrimoine se concrétise à plusieurs niveaux : membre de la Commission des biens culturels du Québec, gouverneur de la Fondation Héritage Canada pendant 6 ans, président de la Société du patrimoine urbain de Québec depuis sa création, président-fondateur et maintenant vice-président de la Fondation Rues Principales, membre du conseil d'administration des Éditions Continuité et responsable pour l'Université Laval du programme de formation du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine.

Il a accepté récemment le mandat de président de la commission d'aménagement de l'Université Laval qui doit proposer, après une large consultation, un plan directeur d'aménagement et de développement en tenant compte des nouvelles réalités.



Michel Gariépy



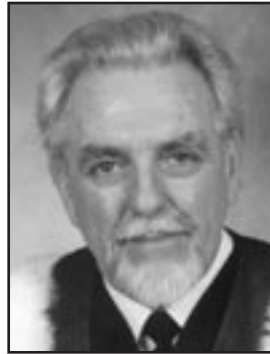
Michel Gariépy est professeur titulaire à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Il a été directeur de l'Institut d'urbanisme de 1989 à 1993, puis de 1993 à 2000, doyen de cette Faculté. Avant son entrée en fonction à l'Université en 1978, il a oeuvré comme directeur technique du Plan Yamaska et analyste aux schémas régionaux à l'OPDQ, puis comme urbaniste-chargé de projets pour la firme Daniel Arbour et associés/Lavalin.

Ingénieur civil diplômé de l'Université McGill, il a complété une maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal puis un doctorat à l'Université de Londres en planification urbaine et régionale. L'évaluation environnementale et le montage de grands projets urbains constituent ses principaux champs de recherche.

Il a dirigé plusieurs livres, contribué à bien d'autres, et publié de nombreux articles dans des périodiques scientifiques. Il a co-fondé la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Il a été professeur invité dans plusieurs institutions françaises dont l'Institut d'Urbanisme de Paris, la Chaire internationale de Lyon GDF/EDF, le Département de géographie de l'Université de Paris X-Nanterre, l'unité « Société, Environnement et Territoire » de l'Université de Pau et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de la Réunion.

Il est membre de l'Ordre des urbanistes du Québec et de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il a siégé à titre de commissaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et au Bureau de consultation de Montréal (BCM). Il a été membre de plusieurs conseils dont celui de la Société du Vieux-Port de Montréal (Société immobilière du Canada) de 1985 à 1991, où il a présidé le comité de l'aménagement, ainsi que du Conseil canadien de recherche sur l'évaluation environnementale (CCREE). Il est présentement membre du Comité consultatif en environnement et collectivités d'Hydro-Québec et préside le conseil d'administration de la Société de développement de Montréal (SDM).

Jean-Claude Marsan



Architecte et urbaniste, professeur titulaire, École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal. Directeur de l'École d'architecture (1975-79) et doyen de la Faculté de l'aménagement (1984-93). Auteur de cours télévisés, de plusieurs ouvrages et de plusieurs centaines d'articles.

Actif dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti : président d'Héritage Montréal (1983-88), Prix Gérard Morrisset du gouvernement du Québec pour la protection du patrimoine (1992), représentant du Québec à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (1995 -), membre du Comité consultatif de supervision du Plan pour la Cité parlementaire (Ottawa, 2001 -). Membre de la Société royale du Canada (1987). Officier de l'Ordre du Canada (1995). Fellow honoraire de l'Institut Royal d'Architecture du Canada (2001).



Prix Hans Blumenfeld

Danielle Pilette



Diplômée des HEC, Danielle Pilette s'est d'abord dirigée vers l'administration publique et le secteur de la santé. Son intérêt pour l'organisation territoriale et les services publics l'ont ensuite conduite à l'obtention de la maîtrise en urbanisme et du doctorat en aménagement de l'Université de Montréal. Mme Pilette s'est toujours intéressée particulièrement aux phénomènes de spécialisation des acteurs et des espaces en contexte nord-américain et à l'organisation et à la gestion du

territoire en milieux métropolitains. Déjà, sa thèse de doctorat, dirigée par Madame Réjeanne Blary, portait sur la spécialisation des promoteurs fonciers et immobiliers dans trois villes du Québec : une ville intermétropolitaine, une municipalité de banlieue métropolitaine et enfin la Ville de Montréal.

Professeure titulaire au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, elle a enseigné dans plusieurs programmes de baccalauréat et de maîtrise, en urbanisme, en affaires immobilières, en études urbaines, en gestion urbaine et en tourisme. Elle est aussi l'auteure de nombreuses publications, dont quelques volumes d'urbanisme et de gestion municipale. Elle a participé aux travaux de nombreuses instances universitaires et d'organismes subventionnaires. Elle a été membre de plusieurs comités de l'Ordre des urbanistes et continue d'œuvrer aux équivalences de formation et aux admissions.

Le développement et la reconnaissance de l'urbanisme, des urbanistes et du système professionnel lui tiennent particulièrement à cœur. Déléguée de longue date au Conseil interprofessionnel du Québec, elle représente aussi régulièrement l'Ordre dans les journées carrières des établissements d'enseignement de tous les niveaux pour promouvoir la carrière d'urbaniste auprès de la relève comme dans différentes tribunes médiatiques.

Marie-Odile Trépanier



Dotée d'une licence en droit en 1970, Marie-Odile Trépanier désire tout d'abord servir la collectivité; une maîtrise en urbanisme, terminée en 1975, lui permet de découvrir des idéaux, à la fois nobles et concrets, qui conviennent à ses aspirations. Après un bref passage au bureau Lahaye, Ouellet, elle est invitée à participer aux travaux d'une équipe de recherche en droit urbain à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. En 1980, elle se joint au corps professoral de

l'Institut d'urbanisme où, à part l'enseignement et la recherche, elle occupe le poste de directrice de 1997 à 2001.

Ses recherches, ses cours et ses engagements portent sur trois champs inter-reliés : la législation en urbanisme, les institutions municipales, et les espaces protégés. Préoccupée par les réformes municipales, en particulier la coopération inter-municipale, elle réalise des études sur la Communauté urbaine de Montréal et la gouvernance métropolitaine, et participe aux travaux du Groupe de travail sur Montréal et sa région. Elle se passionne en outre pour la protection et la gestion concertée des paysages et du patrimoine, le Mont Royal notamment, ainsi que pour la gestion de l'urbanisation périphérique.

Madame Trépanier a toujours joué un rôle actif au sein de la communauté, que ce soit par le biais de sa participation aux débats sur la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ou de son enseignement, comme membre des Chantiers du MAM en 2000, par sa contribution à divers colloques des associations d'urbanisme au Québec, ou encore en diffusant à l'extérieur de la province, lors de cours ou de conférences, le secret trop bien gardé des approches originales élaborées au Québec.

*N'oubliez pas le livre
de Guy R. Legault,
« La ville qu'on a bâtie: trente
ans au service de l'urbanisme et
de l'habitation à Montréal,
1956 -1986 », paru cette année,
traitant de l'évolution
de l'urbanisme dans la ville
de Montréal. Truffé
d'informations, même politiques
et techniques, il est plus qu'une
chronique, mais aussi un guide de
la pensée urbanistique des temps.
Un livre important, lucide,
concis et très bien écrit.
Bravo Guy!*

*Jeanne M. Wolfe
Ecole d'urbanisme
Université McGill*

La valeur du temps

*35 ans de pratique m'ont
démontré la valeur du temps
dans le développement urbain.
L'urbaniste doit faire
comprendre que le temps
fait son oeuvre.
C'est l'essence d'un
développement durable.
L'impatience, les compromis
ne provoquent que banalisation
et éphémère. Mais l'urbaniste
peut aussi accélérer le temps,
pourvu qu'on ne
le court-circuite pas.*

*Serge Viau,
directeur général adjoint,
Ville de Québec*



Rencontre avec

JEAN-CLAUDE LA HAYE

Extrait de la revue « l'urbaniste »- septembre/octobre 1985

Propos recueillis par Loraine Tellier-Cohen



*I*l est seize heures trente. Jean-Claude La Haye se présente à ma porte à l'heure convenue, dans une tenue à la fois rigoureuse et décontractée; cravate et chemise à manches courtes. Je me laisse surprendre. Mes multiples démarches pour obtenir cette entrevue avaient renforcé l'image du PDG aux prises avec un horaire chargé. J'ai peine à me réajuster.

Mon sang nordique ne fait qu'un tour et j'expédie le premier contact à mon grand regret. À force de nous rencontrer dans des circonstances chargées d'émotion notamment, lors de l'hommage que j'avais eu l'honneur de lui rendre publiquement au nom de la CPUQ en avril dernier, nous n'avions pris « l'habitude » de gestes plus chaleureux que la sempiternelle poignée de main.

Nous voilà dans mon bureau chargé du soleil de cette fin d'après-midi d'été, accoudés sur mon secrétaire sur lequel repose la magnéto-cassette qui sera témoin de notre entretien. Mon objectif, recueillir les propos de cet homme que l'histoire a désigné pour être le leader de la période d'émergence de l'urbanisme au Québec, recueillir peut-être, le dernier témoignage public de Jean-Claude La Haye sur l'exercice de cette profession qu'il estime avoir quittée avec la fermeture récente de son étude et avec sa nomination au poste de directeur général de la Société de la Maison des sciences et des techniques. Je me fais violence, nous ne traiterons pas pour l'instant de ce grandiose projet qui me fascine et qui catalyse en ce moment l'enthousiasme et l'énergie de ce grand « Bâtitteur »¹.

L'échange s'engage avec un exposé sur l'histoire d'Outremont « la belle » qui doit à l'entêtement éclairé de la famille Beaubien, à l'origine de son développement, le cachet unique que lui procure sa nature luxuriante; entêtement à localiser les fils aériens à l'arrière des lots, le long des ruelles, et à limiter tout contrainte à la croissance des arbres qui font actuellement la richesse de la ville. Belle leçon d'urbanisme, n'est-ce pas, dont aurait pu bénéficier le plateau Mont-Royal par exemple, qui s'est développé à la même époque avec des constructions semblables à celle que l'on retrouve à Outremont.

Évoquant les vertus des plans d'ensemble, Jean-Claude La Haye déplore l'attitude sacrilège des autorités qui ont permis la construction d'une autoroute à l'intérieur des limites de Ville Mont-Royal. Ce manque d'égard des autorités politiques face aux œuvres urbanistiques, Jean-Claude La Haye, le concepteur de la Place Desjardins qui s'est fait le grand défenseur de l'ouverture d'une perspective entre la Place des Arts et l'église Notre-Dame, l'a lourdement ressentie lors de la construction monolithique de la Place Guy Favreau dont il avait pourtant préconisé l'emplacement.

Une question spontanée me brûle les lèvres. Quelle est la motivation profonde de cet homme qui a consacré sa vie professionnelle à l'urbanisme : pourquoi l'urbanisme et quel urbanisme?

Né à Kapuskasing dans le nord de l'Ontario, dès son enfance, passée à Montréal, Jean-Claude La Haye rêve de devenir un architecte. Toutefois, au moment du choix des études universitaires celui-ci estime que l'architecture offre un champ d'intervention trop limité et que l'école polytechnique qui semble plus sérieuse à l'époque, répond davantage à son goût de travailler fort. Il bifurque par la suite, vers des études en commerce à l'Université McGill, pour enfin s'inscrire au programme de maîtrise en « city planning » à l'Université d'Harvard. Inspiré par les travaux de Le Corbusier qui l'ont emballé qui l'ont emballé, Jean-Claude La Haye perçoit lors l'urbanisme comme une extension vers l'extérieur de l'architecture.

Mais, quel principe directeur a bien pu animer toute l'activité professionnelle de cette autorité en matière d'urbanisme ?

Cette question je l'avais déjà posée à Didier Poirier qui fut pendant plusieurs années le « dauphin » du maître. Après réflexion, celui-ci m'avait indiqué que « la réponse aux besoins de l'HOMME » avait certainement été la préoccupation fondamentale de l'activité professionnelle de Jean-Claude La Haye. Comment réagirait ce dernier à cette même question? Cette démarche était-elle tout à fait consciente? L'occasion était trop belle. Et ce qui devait être un aparté dans le déroulement de l'entrevue donna l'occasion à mon interlocuteur de réinvestir une fois de plus, le rôle de pédagogue qu'il a joué auprès des générations d'urbanistes en herbe qui se sont succédés dans l'enceinte de ce qui serait convenu d'appeler « l'université de la pratique en urbanisme, Jean-Claude La Haye ».

La question a eu l'effet d'une douche froide. Après un long silence que je me refusais à rompre, résistant à la tentation de libérer mon interlocuteur d'un laborieux travail de synthèse d'une vie professionnelle vouée à l'urbanisme, patiemment, à l'aide de croquis, Jean-Claude La Haye s'attelait à la tâche de transmettre ses convictions profondes sur les principes de l'organisation de l'espace habité.

Au terme de son exposé, une phrase qui résume sa pensée fait écho au témoignage de Didier Poirier.

« Je pense qu'il faudrait arriver à satisfaire tous les besoins d'une vie d'HOMME à l'intérieur d'un quartier, microcosme de la société en général ».

Son modèle d'organisation de l'espace repose sur plusieurs principes fondamentaux ² notamment : **l'élimination de besoin de se déplacer**

La réalisation de cet objectif est favorisée par un développement modulaire d'unités hiérarchisées, de forme circulaire, à l'intérieur desquelles se concentrent un certain nombre de services adaptés aux besoins de la population desservie et en périphérie desquelles se localisent des zones industrielle et les artères de transit.

Contrairement à la pratique actuelle, ce modèle de développement favorise une densification de l'habitat vers le centre de la cellule pourvu des services de transport en commun rapide ainsi que des services commerciaux et communautaires. La densité de population décroît en périphérie, ce qui réduit les impacts négatifs sociaux attribuables à la présence des voies routières rapides qui s'y localisent.

Jean-Claude La Haye déplore le fait que l'organisation paroissiale de l'espace montréalais, canevas idéal pour réaliser ce modèle, ait été transgressée au cours des années cinquante par l'aménagement de grandes artères de transit à sens unique qui ont remplacé les rues résidentielles à deux sens. Celui-ci admet toutefois que cette évolution n'est pas irréversible.

le développement d'unité, microcosmes de la composition sociétale

Selon Jean-Claude La Haye, la ségrégation socio-économique favorisée par les règlements de zonage actuels, est un des plus épineux problèmes de nos villes. Cette ségrégation se traduit par la formation de quartiers qui n'offrent pas toutes les conditions requises pour accueillir toutes les classes et tous les groupes de la société.

À cet égard, celui-ci déplore la localisation irrationnelle des résidences pour personnes âgées, situées loin des centres communautaires et des services, qui force même certains d'entre eux à quitter leur quartier. Pour Jean-Claude La Haye, « l'idéal serait de

pouvoir vivre notre vie, de la naissance à la mort, dans le même quartier. »

L'institut d'urbanisme

À l'origine de sa création de l'Institut d'urbanisme, Jean-Claude La Haye préconisait alors, la mise sur pied d'une école d'urbanisme qui formerait des gens en planifications physique. Ces gens auraient eu pour mission d'envisager l'environnement physique, de concevoir le cadre physique de l'habitat urbain, d'imaginer la trame de la ville. Celui-ci constate que malheureusement, ce n'est pas du tout ce qui s'est fait. Les horreurs des routes affublés de leur toile de fils aériens tel la route 117, et le boulevard Taschereau, illustrent honteusement ce manque de concepteur de l'environnement physique urbain.

Le champ de pratique exclusif

Premier président de la CPUQ, Jean-Claude La Haye s'est toujours opposé à la reconnaissance d'un champ de pratique exclusif à l'urbanisme parce que selon lui, le champ de l'urbanisme est trop vaste et que cette disposition équivaldrait à limiter les possibilités de cette profession.

L'aménagement des capitales : Québec et Ottawa. Jean-Claude La Haye a été très directement impliqué dans les travaux de planification des capitales provinciale et fédérale.³

À titre de directeur du comité directeur d'aménagement chargé de faire des recommandations sur le plan d'aménagement de la colline parlementaire à Québec, Jean-Claude La Haye avait alors appuyé le plan Fiset qui permettait un développement en hauteur au fur et à mesure qu'on s'éloignait des édifices gouvernementaux suivant le modèle d'aménagement d'un amphithéâtre.

Citées hors-contexte, on a alors insisté sur le fait que les recommandations du rapport du comité permettaient la construction en hauteur sans mentionner que ceci était conditionnel à l'éloignement du parlement. Allant tout à fait à l'encontre des recommandations du rapport, le ministère des Travaux publics décidait de construire un complexe administratif en hauteur à la limite même de l'enceinte parlementaire. Pour Jean-Claude La Haye, le résultat de cette initiative gouvernementale est « un massacre complet de la silhouette de Québec ».

Anciens vice-président et président par intérim de la Commission de la Capitale nationale, Jean-Claude La Haye souligne les réalisations du plan de l'urbaniste français Jacques Gréber qui a travaillé avec tout l'appui du premier ministre Mackenzie King à la planification du développement de la Capitale fédérale. Selon lui, ces rapports privilégiées ont favorisé la prise de décision sans avoir recours à la consultation.

Tel ne fut pas le sort du plan de développement régional proposé dans le document « La Capitale de demain », à l'élaboration duquel Jean-Claude La Haye a participé. Selon lui, l'adoption et la mise en œuvre d'un concept global de système urbain qui met en cause une multitude d'intérêts particuliers exigent des talents extraordinaires de vulgarisation. Là où les intervenants sont multiples cette tâche semble impossible.

Cette dernière intervention me ramène au dossier de la consultation sur lequel ce numéro de l'URBANISTE me l'accent. Et la question est posée.

Quelle importance accordez-vous à la participation des citoyens dans le processus de planification ?

J'ignorais alors que cette simple question allait suffire pour me mettre en présence de cet homme légendaire débordant d'une énergie intarissable lorsqu'il s'agit d'exprimer ses plus profondes convictions qu'elles soient admises ou non et pour obtenir de lui son opinion sur la consultation, sur le professionnalisme et sur le plan d'aménagement du Vieux-Port de Montréal.

Nous arrivons au terme de cette entrevue. Deux (2) mini-cassettes ont déjà été enregistrées. Le soleil qui se fait de plus en plus insistant ajoute au surchauffement que produisent les propos qui font suite à cette question.

Après avoir souligné le fait qu'il avait consulté durant toute sa pratique professionnelle et reconnu qu'il croyait à la consultation dans la mesure où des documents préparés par des professionnels (faisant état de la proposition et d'alternatives fondées sur des examens sérieux) étaient présentés aux personnes consultées pour savoir ce qu'elles en pensent; après avoir plaidé la cause professionnalisme tout en s'opposant à la tendance qui veut que tous et chacun détiennent la connaissance et qu'il n'y ait plus d'expert, Jean-Claude La Haye hésite, se refuse à aller plus loin, puis s'engage dans le vif du sujet de l'heure.

La consultation et le plan du Vieux-Port

Une rougeur ravivant l'éclat de son discours, Jean-Claude La Haye communique ainsi sa pensée. « On tourne en rond actuellement avec le Vieux-Port. Les décisions fondamentales ne se prennent pas. Prenez par exemple, les plans d'aménagement que nous venons de réaliser pour l'entrée du canal Lachine, personne n'en parle. On ne parle que du Vieux-Port. Pourtant, il y a là une décision fondamentale à prendre. Va-t-on permettre une liaison entre les eaux du port de Montréal et du canal Lachine ? On est allé se promener pour la dixième fois à Boston, à Baltimore et ailleurs. Mais, il n'y a aucune mesure commune

entre Boston et Montréal et ce qui concerne l'aménagement du Vieux-Port. Il faudrait aller voir à Toronto, là où il y a des rives et non des quais.

Le port est un terrain inaccessible. Une voie ferrée le sépare de la ville. On a de plus érigé deux (2) clôtures de fer de dix (10) pieds de haut pour bien montrer que c'est un mur. De plus, il y a de vieux hangars qui nous empêchent de voir le fleuve, la Rive-Sud et la sculpture qu'est Habitat 67. Ces Vieux hangars de tôle on les préserve en vertu d'un raisonnement que je ne peux pas comprendre. On en n'a pourtant plus besoin. On parle de fenêtre sur le fleuve et on n'ose même pas démolir ces hangars. Il n'y a aucune fenêtre sur le fleuve.

De même, les quais dont personne n'ose dire qu'ils n'étaient pas là auparavant, pourquoi ne les enlève-t-on pas ? Il faudrait démolir pour pouvoir s'approcher à moins de deux (2) mètres de l'eau, pas à dix (10) mètres.

On propose d'ériger des habitations au risque de reproduit pour les résidants, l'impression de désert qui caractérise la Cité du Havre. Ceci, alors qu'il y a pleine de terrains vacants au Centre-ville de Montréal qui n'attendent que leur développement pour créer un peu de vie dans la ville. Bâtir 800 logements dont un certain nombre à logis modiques, pour qui ? Pour un petit groupe qui aura le droit d'avoir une fenêtre sur le fleuve. Et les autres ! Ils ne verront jamais le fleuve. Cela n'a aucun sens.

Quant aux méga-projets proposés (musées, hôtels...) ceux-ci pourraient aussi être installés sur bien d'autres terrains de Montréal. Les sommes requises pour faire une nouvelle station de métro suffiraient pour construire une cité culturelle au centre-ville de Montréal.

Ce que je vois sur le bord de l'eau : le musée ferroviaire qui a sa place, à part cela, un dégagement presque total, une vraie fenêtre sur le fleuve, de la verdure entre l'entrée du canal Lachine et le pont Jacques-Cartier. Mais ce projet n'a pas l'air assez imaginaire.

On a peur de défaire les quais. On parle de patrimoine. Mais, qu'était-il ce patrimoine avant les quais ? C'était une belle plage alors que maintenant tout est artificiel. Pourquoi est-ce qu'on ne les démolit pas ? Pourquoi ne referions-nous pas la rue de la Commune comme il y a 100 ans, au lieu de construire des musées qui seront trop éloignés ?»

Rencontre avec **JEAN-CLAUDE LA HAYE**

Une dernière question avant de terminer.

Jean-Claude La Haye, vous jouissez d'une certaine autorité en urbanisme auprès du maire Jean Drapeau (haussement d'épaule réprobateur) n'avez-vous jamais tenté de lui faire valoir les vertus d'un plan d'urbanisme pour la ville de Montréal ?

« Non. Parce qu'on ne peut pas tenter l'impossible. Je lui ai beaucoup parlé. Lui, il m'a donné beaucoup de cours d'urbanisme par contre. Il n'y a jamais eu de plan d'ensemble pour la ville de Montréal. C'est extraordinaire. On accepte cela. Ça semble normal. C'est normal parce qu'il n'y a pas d'urbaniste. Si on avait formé des designers urbains, il y aurait peut-être eu assez de pression pour que la ville de Montréal fasse des plans. »

Mais, Jean-Claude La Haye, vous êtes un urbaniste vous, au sens où vous l'entendez !

« Des plans, des perspectives ont été réalisés par mon bureau pour le développement du quadrilatère est du centre-ville de Montréal dans l'axe de la Place

des Arts et de l'église Notre-Dame en relation avec le quadrilatère ouest, avenue McGill et Place Ville-Marie. Seule la Place Desjardins a été réalisée dans l'esprit de ces plans. La ville de Montréal ne s'intéresse pas aux perspectives. Elle ne fait pas des plans d'ensemble. »

Je vous remercie Jean-Claude La Haye au nom de tous nos lecteurs d'avoir participé à cette rencontre.

- 1 Je vous réfère sur cela à l'article de Liliane Lacroix paru dans la chronique Sciences et techniques de l'édition du 20 juillet 1985 de la Presse.
- 2 Pour de plus amples informations sur le modèle de développement qu'il préconise, Jean-Claude La Haye nous renvoie à ses publications notamment, au numéro 19 de la revue Critère paru en 1977.
- 3 Les archives de Jean-Claude La Haye qui ont été déposées à l'Université du Québec à Montréal, contiennent de nombreux plans d'ensemble pour les capitales : Québec et Ottawa.



HANS BLUMENFELD

Extrait de la revue « *l'urbaniste* » Hiver 1987-

Publication de la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec

Propos recueillis par Loraine Tellier-Cohen

Entrevue réalisée en collaboration avec Patrick G. Déoux



Grand voyageur, l'urbaniste-architecte Hans Blumenfeld a principalement exercé sa profession dans son Allemagne natale, aux Etats-Unis, en Union soviétique et au Canada. Au Pays depuis 1955, il a agi comme directeur-adjoint du Comité d'aménagement du Toronto métropolitain, comme consultant auprès du Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal et comme membre du Comité d'aménagement de la Commission de la Capitale nationale. Il est actuel-

lement professeur à l'Université de Toronto. Maintes fois honoré, notamment par la Corporation professionnelle des urbanistes, par l'Institut canadien des urbanistes, par le gouvernement canadien, par le « Land Economics International » et par l'Association internationale des architectes, Hans Blumenfeld détient des doctorats honorifiques de l'Université de Montréal, de l'Université de Waterloo et de l'Université technique de la Nouvelle-Écosse.

Vendredi 19 septembre, départ de Montréal à destination de Toronto. Voiture, avion, autobus, traversier et taxi se succèdent dans ce périple entre les deux métropoles. Au terme de ce voyage, nous voilà fort bien préparés pour rencontrer « Monsieur Métropolis »¹ qui s'est vivement intéressé à la question du transport.

Hans Blumenfeld nous attend dans son modeste studio du 25e étage, dans lequel se rassemblent les rares objets de grande valeur sentimentale qui ont résisté au temps : un volume de l'édition, de 1972, des œuvres complètes de Voltaire, héritage d'un oncle de sa grand-mère Caroline, miraculeusement rescapé de l'incendie de la résidence familiale de Hambourg; une série d'huiles peintes sur verre par Gertel, la femme de sa vie, qui représentent des paysans bavarois; deux bibliothèques murales faisant partie du patrimoine familial ainsi que l'édition originale de l'œuvre de Goethe (1829) en 38 tomes.

Nous voilà en présence d'un homme de petite taille étonnamment alerte, au geste accueillant et au regard d'azur, attentif et serein qui illumine ses 94 ans. Après la séance habituelle de mise au point de nos appareils, l'échange s'engage. Mais d'abord, une précision : le but de la rencon-

tre est d'identifier les facteurs déterminants qui influenceront nos modèles d'aménagement à venir.

Évitant les grandes envolées oratoires, parfois loquace, mais le plus souvent parcimonieux dans ses réponses, Hans Blumenfeld répond sans détour à nos questions et évite de s'aventurer sur des sujets qui ne relèvent pas de sa compétence. C'est d'ailleurs dans les termes suivants qu'il aborde les questions relatives à la prospective et à la problématique particulière de la métropole montréalaise.

LA PROSPECTIVE

Une priorité : l'écologie

Parler de prospective, c'est d'abord faire l'hypothèse qu'il y aura un futur. C'est, en effet, faire abstraction des conséquences désastreuses que pourrait engendrer un troisième conflit mondial et espérer que les groupes de pression qui font la guerre contre la guerre auront gain de cause et qu'ils réussiront à désamorcer l'escalade de la course aux armements. Quoiqu'il existe un réel danger pour l'humanité, j'estime que si l'Homme (en qui j'ai confiance) en est pleinement conscient, il sera davantage en mesure de l'éviter. Dans cette perspective, l'écologie occupera de plus en plus une place prépondérante dans l'ordre de nos priorités et nous seront de plus en plus confrontés à l'obligation d'adapter nos activités humaines aux exigences du cycle naturel. Il va sans dire qu'il est inutile de prévoir des moyens de survie en cas de catastrophe nucléaire, étant donné la période de glaciation qui en résulterait et la disparition probable des moyens de subsistance de la surface du globe.

Deux tendances fondamentales de l'organisation de l'espace

L'évolution récente de l'organisation de l'espace est marquée par deux tendances dominantes. Il s'agit d'abord de la tendance à la concentration métropolitaine, tant sur le plan national qu'international, qui s'est manifestée au cours des deux derniers siècles. Cette tendance résulte des mouvements de concentration de la population issus de la révolution industrielle. Ce phénomène est actuellement observable dans les pays du Tiers-monde où cette concentration s'effectue à un rythme accéléré. La seconde tendance fondamentale, diamétralement opposée à la première, est le mouvement de déconcentration de l'espace urbain au profit des banlieues entrepris depuis l'invention de la traction électrique et du téléphone. Cette seconde tendance, qui semblait se renverser dans les régions métropolitaines des Etats-Unis entre 1970 et 1980, se poursuit de fait au-delà des limites des aires métropolitaines de recensement. Elle favorise la dispersion de la population autour des métropoles et la production d'un habitat de

¹ Hans Blumenfeld s'est particulièrement intéressé au devenir des aires métropolitaines. Ses nombreux écrits sur le sujet lui ont valu d'être appelé « Monsieur Métropolis ».

basse densité en même temps qu'elle atténue les différences entre la ville et la campagne. On assiste, en effet, à l'urbanisation de la campagne et à la ruralisation de la ville.

La déconcentration du tissu urbain rend difficile la desserte des secteurs à basse densité par des systèmes de transport collectif. Elle s'accompagne de plus d'une diminution de la population résidante des centres-villes malgré l'adoption de mesures favorisant le renversement de cette tendance. Incidemment, ce sont des résidents de la ville et non de la banlieue qui procèdent à la rénovation de l'habitat urbain.

On assiste en outre, dans les centres-villes, au départ des classes défavorisées qui sont de moins en moins capables d'absorber les coûts de la résidence dans ce secteur. Celles-ci sont refoulées vers les vieilles banlieues. Résultat, seuls les riches peuvent encore se permettre d'habiter au centre de l'agglomération. Rappelons qu'il y a toujours eu des quartiers riches dans les centres-villes.

Ces deux tendances fondamentales ont deux conséquences. D'une part, elles favorisent la densification des banlieues qui se greffent aux métropoles. D'autre part, elles repoussent de plus en plus loin des centres les populations qui tiennent à conserver leur mode de vie nord-américain axé sur la résidence unifamiliale construite sur un lot de grande superficie. Fait à noter, ces tendances n'ont pas sensiblement modifié le temps moyen de déplacement domicile-travail qui demeure d'une demi-heure.

Les autres facteurs déterminants

La nouvelle technologie qui permet le travail à domicile aura certes une influence sur l'évolution des centres urbains. Cependant, l'adoption d'une semaine de travail de quatre jours constituera certainement un facteur plus déterminant puisque le travailleur sera davantage enclin à considérer sa maison de campagne comme une résidence permanente et à n'avoir qu'un pied à terre au centre-ville. De plus, la différenciation entre les activités liées au travail et celles liées au loisir aura tendance à s'atténuer puisqu'il sera de plus en plus possible de s'adonner dans le cadre de notre travail, à nos activités favorites.

Quoique les villes du monde occidental et celles du monde communiste n'accordent pas la même priorité au logement collectif, dans l'avenir elles présenteront plus de points communs que de divergences : la réponse au désir d'accès à la maison individuelle, la diversification de la typologie des logements et la transformation des quartiers en fonction du vieillissement de la population et de la diminution du nombre de personne par ménage marqueront le paysage urbain tout en favorisant le développement des banlieues.

Les pays du Tiers-monde ne pourront plus être identifiés comme des pays en voie de développement dans un ou deux siècles, puisqu'ils seront alors développés. L'esprit entreprenant des gens qui s'agglomèrent dans les

bidonvilles constitue d'ailleurs un gage de leur dynamisme et de leur aptitude à franchir rapidement les étapes du développement.

Pour être valables, nos exercices de planification du futur devront être réalisés à partir de projections exactes dans la mesure du possible. De fait, pour évaluer précisément les futures données, il faut d'abord éviter d'extrapoler des tendances superficielles et identifier les tendances fondamentales à long terme telle que la diminution du nombre de personnes par ménage.

LA MÉTROPOLE MONTRÉLAISE

Après Toronto

Montréal est plus intéressante que Toronto à cause de sa dualité culturelle. Toutefois, il faut admettre que Montréal se situe au deuxième rang sur l'échiquier des grandes métropoles canadiennes. On peut désormais considérer que, comme New-York qui a déclassé Philadelphie, Toronto a remporté la victoire dans la lutte pour la suprématie entre les deux métropoles. Montréal demeure néanmoins le principal centre administratif, industriel et financier du Québec.

Les transports

La construction de l'aéroport de Montréal aurait dû être suivie par l'abandon de l'aéroport de Dorval et par l'implantation d'un mode de transport rapide reliant le centre-ville à Mirabel tel un système de train et d'autobus rapides. Un aéroport doit être proche dans le temps et loin dans l'espace.

Le projet du train à grande vitesse, le TGV, n'est pas vraisemblable et ne profitera pas à l'aéroport de Mirabel. Tout au plus profitera-t-il à la ville de Montréal. Pour justifier et rentabiliser le TGV, il faut un plus grand rapprochement des centres métropolitains. La distance optimale entre ces centres serait de l'ordre de 200 kilomètres comme c'est le cas en Europe, et non pas de 1 000 kilomètres comme c'est le cas entre Montréal et New-York. Cette solution du TGV serait davantage utile dans le corridor Toronto-Montréal, plus densément peuplé, ou même entre Toronto et New-York.

Le plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme d'une métropole doit être flexible pour ne pas être aveugle. Il faut des plans d'ensemble pour évaluer les projets de développement. Au lieu d'être perçus comme une contrainte qui décourage les promoteurs, les plans d'ensemble devraient être considérés sous l'angle des avantages qu'ils offrent quant à l'orientation du développement. En effet, bien que, les critères de design présentent une certaine forme de contraintes, ils offrent aussi l'assurance que les projets des promoteurs ne seront pas affectés par d'éventuelles constructions voisines indésirables. Quant au zonage, pour être flexible, il faut qu'il soit appliqué par des gens compétents et honnêtes qui jouissent d'une certaine crédibilité.

Bien qu'il n'existe pas de dispositions spéciales qui réglementent l'esthétisme en matière d'aménagement au Canada, cette préoccupation émerge tout particulièrement du milieu de l'urbanisme québécois. Toutefois, en dehors du cadre réglementaire proprement dit, certaines dispositions incitatives peuvent favoriser l'intégration des structures architecturales. À titre d'exemple, la Ville d'Hambourg exige que les promoteurs présentent une esquisse de leur projet indiquant les façades adjacentes.

Le rôle des urbanistes

Les urbanistes jouent un rôle important dans la société. Ils exercent une profonde influence sur la vie des gens. Il ne faut pas croire que ce sont les urbanistes qui font les villes. Leur rôle est d'identifier les effets indirects des actions prévues et de modifier, en conséquence, les projets. L'urbanisme n'est ni une science ni un art, c'est un métier.

Hans Blumenfeld répugne à situer la profession d'urbaniste dans un cadre rigide. En outre, pour lui, l'institution académique n'est pas le seul lieu où l'on peut apprendre son métier. Il précise que cette réticence face à l'encadrement rigide des professions lui a valu d'être "neutralisé" en étant nommé membre honoraire de CPUQ à l'époque de la mise sur pied de la Corporation.

En terminant, Hans Blumenfeld aborde brièvement les sujets suivants. En ce qui concerne l'aménagement de la Capitale nationale canadienne, il estime que la ceinture verte qui entoure Ottawa n'a plus sa raison d'être et qu'elle constitue une contrainte au développement de l'agglomération. Il considère, en outre, que les édifices administratifs fédéraux, implantés à Hull au cours des années soixante-dix, sont trop massifs et pas très vivants. L'échelle de ces bâtiments récents contraste fortement avec celle des bâtiments anciens. Dans ce contexte, il sera difficile de protéger et de mettre en valeur le patrimoine local.

Sur le plan socio-politique, Hans Blumenfeld estime que la montée de la Chine équilibrera le rapport de force entre les grandes puissances mondiales. En évoquant l'exceptionnelle capacité de l'Allemagne à se relever de la défaite, il indique que ce dynamisme est avant tout attribuable aux dispositions particulières du peuple allemand pour le travail. Finalement, en parlant de la situation de la femme, il souligne que son émancipation demeure inachevée.

Notre entretien est terminé, la porte du studio du 25^e étage vient de se refermer sur un homme dont nous n'avons qu'effleuré la richesse du vécu et de l'enseignement. Le mystère demeure entier sur plus d'un point.

Merci Hans Blumenfeld de votre immense contribution à l'urbanisme.



Jimmy O'Connell
Directeur

***Caisse Desjardins
des fonctionnaires
du Québec***

Centre de service Palais de justice
1, rue Notre-Dame Est, bur. 3.110
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone: (514) 873-2127
Télécopieur: (514) 873-3671

Rencontre avec

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

Extrait de la Revue « Urbanité » printemps 1999

André Boisvert, o.u.q.

Hydro-Québec - Unité Environnement

Direction Projets de distribution

Le nom de Blanche van Ginkel a été évoqué dans nos précédentes entrevues avec les fondateurs de la profession d'urbaniste au Québec. Rolf Latté, en parle comme d'une « excellente oratrice, qui livrera un combat acharné pour donner à l'urbanisme québécois un statut professionnel ». Pour Jean-Claude La Haye, Blanche van Ginkel est une pionnière, « probablement une des premières canadiennes à avoir fait des études en urbanisme au niveau universitaire », deux ans avant lui. Victor Lambert pour sa part se souvient d'elle du temps où il étudiait l'urbanisme à Harvard, au milieu des années 1950, elle y était professeure invitée. Et, quelques années plus tard il enseignera avec elle, étant de la première équipe de professeurs de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal. Il faut dire aussi que le nom de Blanche van Ginkel est inscrit dans la Loi constituant en corporation La Corporation des urbanistes du Québec¹ dont elle fut membre fondatrice et vice-présidente de 1963 à 1965. Elle fut aussi, durant les années 1960, membre de la commission provinciale d'urbanisme.

Toutes ces références à Blanche van Ginkel ont fait que j'ai voulu lui parler pour en apprendre plus. Sachant qu'elle vit maintenant à Toronto, j'ai profité de la première occasion qui s'est présentée pour lui demander une entrevue. Et pour qu'elle sache à quoi s'attendre, je lui avais fait parvenir quelques uns des cahiers spéciaux d'URBANITÉ sur les fondateurs de l'urbanisme au Québec. C'est ainsi que par un après midi d'avril 1998, Blanche Lemco - van Ginkel et son mari « Sandy » — comme elle dit familièrement — me recevaient à leur résidence de Toronto. C'est dans un environnement d'art, de peintures, de sculptures et d'objets de design, que se déroula l'entrevue avec Blanche van Ginkel, et avec son mari, qui est venu se joindre plus tard à la conversation.

J'ai trouvé cette entrevue tout simplement fascinante, d'abord par ce que j'y ai appris — il faut bien le dire, je ne verrai plus jamais le Vieux Montréal du même oeil — mais aussi, par sa façon très intense de raconter. Elle parle à voix basse et selon le déroulement du récit, elle est prise de grands éclats de rire qui dénotent tout à la fois sa sincérité, son intelligence et sa sensibilité. Parce qu'ils font partie du propos, je n'ai pu m'empêcher de mentionner quelques uns des éclats de rire qui ont parsemé l'entrevue.

Blanche van Ginkel s'est installée avec sa famille à Toronto voici maintenant une vingtaine d'années parce que sa carrière l'y a amenée. Elle venait d'être nommée doyenne de l'École d'architecture de l'Université de Toronto. Cette décision elle l'a prise sur recommandation de son mari — leurs carrières professionnelles ont toujours été interdépendantes et très liées. Son cheminement est impressionnant. Elle a été tout à la fois praticienne de l'architecture et de l'urbanisme, elle a enseigné dans plusieurs universités canadiennes et américaines, elle a beaucoup publié et prononcé de nombreuses conférences. Sa carrière a été marquée de plusieurs accomplissements. À quelques reprises, elle a innové, étant la première personne à entreprendre et mener à bien quelque chose dans l'un ou l'autre domaine de l'aménagement. Par exemple, elle a été non seulement la première femme, mais aussi la première citoyenne canadienne à être élue au titre de présidente des écoles d'architecture d'Amérique du Nord (ACSA).



Même après deux décennies à Toronto, Blanche van Ginkel ne manque pas de souligner l'affection que lui inspire toujours Montréal, cette ville où elle a passé sa jeunesse et qui fut pendant longtemps son port d'attache, où elle revenait toujours après des séjours à l'étranger.

Une carrière quelque peu sinueuse: du design de théâtre à l'architecture et à l'urbanisme

D'entrée de jeu, Blanche Lemco van Ginkel admet que son parcours professionnel a été plutôt compliqué. Elle a toujours été simultanément architecte et urbaniste. À certaines périodes l'architecture prédominait, alors qu'à d'autres c'était l'urbanisme. Certaines étapes de sa carrière ont été consacrées presque à plein temps à l'enseignement, alors que d'autres l'ont été à la pratique.

Ses études primaires terminées, Blanche Lemco rêve d'étudier le design de théâtre. Mais, « à 16 ans, dit-elle, ma mère ne voulait pas que j'aie toute

1. Loi constituant en corporation La Corporation des Urbanistes du Québec, Bill 215, sanctionné le 4 avril 1963. Les autres membres fondateurs dont les noms figurent à la loi sont Jean-Claude LaHaye, Rolf Latté, Benoît J. Bégin, Charles-Édouard Campeau, David K. Linden, Isaac Miron et Jacques Simard.

seule à New-York. » À cette époque, on ne trouvait pas de programme de formation dans ce domaine à Montréal. Un jour quelqu'un lui apprend que ce sont les architectes qui sont souvent les meilleurs designers de théâtre. Elle s'inscrit donc, en architecture à l'université McGill, comptant y passer tout au plus une année ou deux, histoire d'acquérir une formation de base. L'université lui décerne même une bourse d'études. Une première année d'étude, la convainc que l'architecture est plus importante du point de vue social que la conception de décors de théâtre. La « conscience sociale des jeunes » est apparue... dit-elle dans un grand éclat de rire, elle qui durant des dizaines d'années sera entourée de jeunes étudiants et étudiantes en architecture et en urbanisme souvent un peu idéalistes. « J'étais persuadée qu'il fallait faire quelque chose pour aider les plus démunis. » Et c'est ainsi qu'elle en vint à voir dans l'architecture une activité plus prioritaire que le théâtre. « Alors, j'ai décidé de poursuivre en architecture, durant les cinq années du programme. » Ceci ne l'empêchera pas pendant ses études de créer des décors et des costumes pour les troupes de théâtre et de danse de l'université.

Parmi les premières femmes à étudier l'architecture au Québec

C'était durant la guerre, entre 1940 et 1945. Durant ces années-là, au Québec, l'adhésion d'une femme à une profession comme celle-là, n'était pas monnaie courante et c'était presque impossible de travailler... « Vous savez, j'ai commencé les études en architecture un an seulement après qu'il fut permis à une femme d'être admise à McGill. Un peu avant, quelques unes avaient étudié l'architecture à l'École des Beaux-Arts de Montréal. Lorsque j'ai joint la profession d'architecte, c'était je crois en 1952, il n'y avait eu que trois femmes avant moi dans la profession. C'était comme ça à cette époque. »

Les emplois d'été étaient presque impossibles à trouver pour une étudiante dans un domaine professionnel. La première année, par une chance extraordinaire, elle peut compter sur l'aide du professeur Little qui savait la difficulté qu'elle aurait à se trouver un poste. Après la deuxième et la troisième année, les choses ne sont guère plus faciles. Elle réussit tout de même à se faire engager par un ingénieur écossais qui n'était pas réticent à engager des étudiantes.

Un premier vrai projet

Après la troisième année, la chance lui sourit encore une fois. John Grierson était alors le plus connu des cinéastes canadiens dans le domaine du film documentaire, il était aussi commissaire fondateur de l'ONF (Office national du film). Il projetait de rénover une ancienne bâtisse industrielle que le gouvernement avait dévolu au nouvel organisme. Les archi-

tectes du ministère des Travaux publics étaient alors très occupés à la rénovation d'édifices à bureaux et ne connaissaient pas grand-chose aux exigences d'un studio de cinéma. D'importants dispositifs de protection incendie étaient requis pour ce type de bâtiments. Grierson dépêche quelqu'un à l'Université McGill qui après quelques entrevues recrute Blanche Lemco pour préparer les plans des rénovations nécessaires et des nouveaux équipements. « C'était tout à fait merveilleux parce que c'est ainsi que j'ai appris les rudiments du métier d'architecte. Je faisais des cauchemars juste à penser aux implications de mon travail. Mais ce travail auprès des gens de l'ONF a été formateur aussi bien au plan intellectuel qu'au plan de la créativité. C'est ainsi, avec ce premier projet qui m'amena à Ottawa, que les choses commencèrent pour de bon. »

Chargée du service d'urbanisme de Regina

Ses études terminées, les choses ne furent guère plus faciles car le contexte de l'emploi demeurait difficile, il y avait assez peu de construction à Montréal dans l'immédiat après-guerre, comme d'ailleurs au cours des années qui l'avaient précédée. À ceci s'ajoutait le fait que la participation des femmes dans ce secteur d'activité était presque nulle. On peut comprendre que les offres d'emplois que pouvait recevoir une jeune diplômée en architecture étaient rares à l'époque. C'est pourquoi elle n'eut pas la moindre hésitation lorsqu'elle reçut une offre de Gene Faludi, pour venir travailler à son bureau de Windsor.

« Est-ce que le nom d'Eugénio Faludi vous dit quelque chose ? », me demande-t-elle. Je lui réponds que le peu que j'en sais vient des quelques allusions qu'en fait Humphrey Carver dans son autobiographie². Eugénio Faludi est un réfugié chassé d'Italie avant la guerre par les antisémites. Carver en parle comme d'un architecte de petite taille qui devint un grand urbaniste canadien après s'être vu interdire l'accès de la profession par l'attitude « WASP » des architectes de Toronto. « Au moment où j'ai connu Gene Faludi, il était, je crois, en train de bâtir le plus important bureau d'urbanisme au Canada de cette époque. » Lorsqu'elle reçoit son offre d'emploi, Blanche Lemco ne connaissait pas Gene Faludi, pas plus que le genre de travail à faire mais, « qu'importe, c'était un travail et je pouvais utiliser ma formation d'architecte ». Elle se rend donc à Windsor, où elle séjourne quelques mois. Faludi lui demande ensuite d'aller à Regina, en Saskatchewan, où elle passera une année entière. « J'étais chargée du service d'urbanisme de la ville de Regina... », dit-elle dans un grand éclat de rire, « ...j'avais vingt-deux ans. »

Mais vous n'aviez pas encore étudié l'urbanisme ?
« Bien sur que non. Vous savez, bien peu de personnes à cette époque avaient étudié l'urbanisme. Il

2. Voir Carver, Humphrey (1975). *Compassionate Landscape, Places and People in a man's life*. University of Toronto Press, Toronto

Rencontre avec

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

faut garder en tête que l'urbanisme est issu de l'architecture. Dans ces années-là l'urbanisme était encore le domaine privilégié de l'architecte, comme Faludi par exemple. » Blanche Lemco devait assumer des responsabilités qui n'étaient pas banales puisqu'elle dirigeait la préparation des plans d'aménagement de Regina. Faludi en était certes l'ultime responsable, mais n'étant pas sur place, « *je devais diriger le bureau, gérer le personnel et tout le reste. Alors, vous comprendrez que, par la force des choses, j'ai grandi rapidement sur le plan professionnel. Mais justement à cause de cela, et pour moi c'est important, je ne prétendais nullement posséder toutes les connaissances qu'il m'aurait fallu. Cette année-là m'a persuadée que je devais poursuivre mes études. »*

Architecte chez Le Corbusier

En 1947, après l'expérience de Regina, elle se rend en Angleterre pour visiter des membres de sa famille. Elle travaille un temps dans un bureau d'architecte de Londres. Une tante avait épousé un français. C'est ainsi que, profitant d'une visite chez sa tante qui habitait Paris, elle se rend chez Le Corbusier où elle se fait engager comme architecte. À cette époque, Blanche Lemco souhaitait étudier l'urbanisme à l'école de design de l'Université Harvard. Un ancien confrère du temps de McGill avait obtenu une bourse du gouvernement du Canada pour y étudier. Elle décide donc qu'elle demandera, elle aussi, cette bourse. « Vous savez la réponse que j'ai reçue ? ...les femmes ne sont pas admissibles à cette bourse. C'était ainsi. » dit-elle, dans un immense éclat de rire, comme pour souligner l'absurdité de la situation. Avec l'encouragement de Catherine Mackenzie, directrice du *Montreal High School for Girls*, elle décide d'écrire à Harvard pour demander son admission, en spécifiant qu'elle avait besoin d'une bourse d'étude. Elle reçoit une réponse positive et obtient la bourse. « C'est pourquoi je ne suis pas restée très longtemps chez Le Corbusier, autrement j'y serais restée beaucoup plus longtemps. »

C'était comment le travail chez Le Corbusier ? « Oh ! c'était merveilleux, c'est là que j'ai véritablement appris l'architecture. » Vous n'avez travaillé qu'à des projets d'architecture ? « *Uniquement, et j'estime avoir eu beaucoup de chance. La première unité d'habitation de Marseille était en construction. Les pilotis avaient déjà été érigés et les plans de détail étaient toujours en préparation. Je travaillais à l'élaboration de divers détails de construction et c'est alors que Le Corbusier m'a confié le design du toit terrasse — c'était, je crois, un immense honneur. Alors le « grand aspirateur » sur le toit de l'unité d'habitation, c'est mon travail. Chaque après-midi, Le Corbusier me réservait du temps pour discuter du projet. C'était pour moi une expérience extraordinaire et, dans un sens, j'étais vraiment*

navrée de partir. Lorsque je lui ai dit que j'avais obtenu une bourse il m'a dit, »Vous faites mieux de partir, mais vous pourrez revenir quand vous voudrez.« Malheureusement je ne l'ai pas fait, c'est comme cela que je suis arrivée à faire de l'urbanisme. Je passais d'une chose à l'autre. Ainsi, comme j'en ai déjà parlé en d'autres occasions, j'avais tendance à faire ce qui se présentait à moi. Je n'avais pas de grand plan d'avenir. Tout dépendait de ce que je trouvais sur mon chemin... »

Les études en urbanisme à Harvard

Durant deux ans, Blanche Lemco poursuit ses études à Harvard. Pendant les vacances d'été elle travaille à Ottawa, à la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement (SCHL) où elle est chargée d'un projet de guide pour normaliser la présentation des plans d'urbanisme. « *J'ai justement retrouvé un exemplaire de ce document dans mes affaires il y a quelques semaines. L'idée était certainement intéressante puisqu'il s'agissait d'établir un langage graphique commun pour la préparation des plans dans l'ensemble du Canada. De cette façon, un plan de zonage aurait été compris par tout le monde. Je ne crois pas que ce document ait eu beaucoup d'impact sur la pratique. Durant un certain temps, ces normes de dessin ont été assez bien respectées mais petit à petit elles ont sombré dans l'oubli, ce qui me semble tout à fait regrettable parce que de telles normes auraient grandement simplifié la tâche de beaucoup de monde. »*

Ses études à Harvard complétées, Blanche Lemco rentre à Montréal et décide de demander son admission à l'Ordre des Architectes. « *Je ne l'avait fait dès ce moment, dit-elle, je ne l'aurais probablement jamais fait. »* Elle n'avait qu'une année de stage à faire. Elle se joint au bureau de Mayerovitch and Bernstein de Montréal, « *de très bons architectes, et d'une grande générosité à mon égard. »*

Premiers contacts avec l'enseignement

Blanche Lemco aurait probablement poursuivi sa carrière dans ce bureau d'architecte si Holmes Perkins, dont elle a été l'élève à Harvard, n'avait été nommé doyen à l'université de Pennsylvanie — celui-là même dont nous a parlé Jean-Claude La Haye et qui était encore président lorsqu'il y fit ses études. Ainsi, Perkins demande à Blanche Lemco de venir enseigner à l'Université de Pennsylvanie. « *Je ne sais pas ce que Jean-Claude vous en a dit, mais je puis vous dire que lorsque Perkins vous demandait de faire une chose, c'est bien simple, vous deviez le faire. Tout le monde avait un immense respect pour Holmes Perkins — Il est toujours vivant vous savez, il a plus de quatre-vingt dix ans et joue toujours au tennis. L'automne dernier, j'ai participé à une table ronde avec lui à l'Université Harvard et, croyez moi, il a toujours une grande facilité d'élocution. C'est remarquable. »*

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

Perkins avait dû repenser le programme, car la faculté avait eu de piètres résultats au cours des années précédentes. Du jour au lendemain, il revoit de fond en comble le programme de cours. Toujours est-il qu'il confie à Blanche Lemco un cours d'architecture à la classe de troisième année, ce qu'elle juge très difficile. En troisième année, les architectes devaient s'initier au design communautaire. Il voulait l'engager parce qu'elle était architecte et possédait une formation en urbanisme. Combien d'étudiant aviez-vous ? « *J'en avais soixante-dix. Deux autres personnes, il est vrai, enseignaient avec moi, mais j'étais la véritable responsable du cours, même si les autres professeurs avaient beaucoup plus d'expérience que moi. Moi je m'occupais des travaux et des projets. Je m'assurais de maintenir le lien de mon cours avec le programme dans son ensemble. Je devais écrire les rapports administratifs et toute cette cuisine. Je devais aussi connaître non seulement les projets, mais aussi les noms de chacun qu'il fallait associer à un visage, ce qui était très difficile pour moi.* » Sa petite stature suscitait rires et moqueries et le fait de voir une femme enseigner l'architecture en surprenait plus d'un. Elle parlait aussi l'Anglais avec ce drôle d'accent canadien. « Pour plusieurs, je faisais des fautes d'orthographe, mais j'écrivais l'Anglais à la façon canadienne », dit-elle en riant. Elle enseigna néanmoins plus de cinq ans dans cette université. Jamais elle n'eut l'intention de s'installer aux États-Unis à demeure et durant les vacances d'été, elle revenait presque toujours à Montréal. « *J'ai même obtenu un mandat pour un projet d'architecture de la société ACTION (American Council to Improve Our Neighborhoods), une société à but non lucratif qui avait son siège social à New-York. Je leur ai dit, « votre projet m'intéresse mais je vais le faire depuis Montréal, si ça vous convient.* » — *Imaginez, je travaillais durant l'été avec des gens de Montréal à un projet américain, pour un organisme américain basé à New-York. À cette époque, c'est quelque chose qui ne se faisait pas souvent. Très peu d'architectes canadiens avaient des commandes aux États-Unis. Et vous comprendrez que j'étais très fière de moi.* »

Un peu de cinéma

Durant la période à l'Université de Pennsylvanie, Blanche Lemco s'adonne à plusieurs activités en marge de sa charge d'enseignante. Elle organise des expositions d'architecture et d'urbanisme. Elle va même jusqu'à réaliser un film pour le compte du Secrétariat d'État (US State Department). « *Un jour, le doyen Holmes Perkins me téléphone à huit heures du matin pour me demander si j'accepterais de réaliser un film. Il se souvenait d'avoir vu dans mon CV que j'avais travaillé pour l'ONF. Je lui rappelle que je n'ai jamais fait de film mais plutôt de l'architecture. Il me dit, « si vous pensez pouvoir faire un film, le Secrétariat d'État aimerait nous confier ce*

contrat. » *Puisque j'étais là, travaillant en collaboration avec lui et que des idées m'étaient rapidement venues sur la façon d'aborder un tel film, j'ai accepté le projet. Je suppose que c'était la fin de l'année budgétaire et il fallait utiliser les fonds de tiroir. Dans ces conditions la seule façon de faire un film, sans s'engager dans le processus d'appels d'offres, était de le confier à une université* », dit-elle dans une cascade de rires, reconnaissant le caractère quelque peu fortuit de ce qui lui arrivait. Elle écrit donc le scénario et dirigea la production du film, « qui n'était pas merveilleusement bon mais qui se vit néanmoins décerner le « grand prix du film » à Vienne en 1956, par la Fédération internationale de l'habitation, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (FIHUAT). »

Mais n'était-ce pas tout un exploit ? « *Vous savez, c'était en 1956. À cette époque, très peu de gens faisaient des films sur ce genre de sujet. Il n'y avait pas vraiment de concurrence. J'ai visionné quelques films en lice et certains étaient intéressants. Mais ce n'était pas une compétition au sens où on l'entend aujourd'hui. Ce n'était pas l'affaire du siècle, mais ce ne fut pas sans intérêt...* »

De quel genre de film s'agissait-il ? « *C'était un film sur l'auto-construction et sur l'aide gouvernementale qu'y apportaient certains pays. À ce moment, le Gouvernement américain fournissait de l'aide en ce sens, par l'entremise d'une agence gouvernementale dont j'ai oublié le nom. L'auto-construction est un moyen utilisé pour promouvoir l'accession à la propriété, moyen qui reposait sur la participation active des premiers intéressés. Par exemple en Jamaïque, où je me suis rendue, on fournissait aux gens les plans, le bois de construction et les matériaux de toiture. Ceux-ci devaient construire eux-mêmes leur maison, travail qu'ils exécutaient le plus souvent dans des corvées communautaires. En Iran, où traditionnellement la brique d'argile est le matériau de construction de base, une méthode plus efficace avait été développée pour fabriquer les briques à l'aide de moules. Ainsi, selon les pays, il y avait divers types de programmes pour aider les gens à construire leur propre demeure. Charles Abrams était très au fait de ce genre de programmes gouvernementaux. Je me souviens qu'il disait à son retour d'un séjour en Afrique: « il suffit de donner un toit aux gens. Ils font le gros œuvre, ajoutent un parement et des cloisons. C'est le genre de programme qui fonctionne. » Je crois qu'il avait raison.* » À l'été 1956, après avoir assisté au congrès de la FIHUAT à Vienne, Blanche Lemco se rend à Dubrovnik pour participer au C.I.A.M. (Congrès internationaux d'architecture moderne) avant de rentrer à Montréal.

Rencontre avec BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

Les Congrès internationaux d'architecture moderne

« Il faut que je vous parle de ma rencontre avec Sandy. Je participais régulièrement aux C.I.A.M. Lorsque j'étais en Angleterre, en 1947, j'ai même assisté au congrès de Bridgewater, le premier de l'après-guerre. Plus tard, lorsque j'étais à l'université de Pennsylvanie, j'ai fondé avec des gens qui enseignaient avec moi un groupe qui se réclamait des C.I.A.M. Nous n'étions que quatre, il y avait avec moi, Aldo Giurgola, Bob Geddes et George Qualls. Je ne sais pas si vous connaissez les C.I.A.M. Il faut savoir que les délégués devaient nécessairement avoir réalisé les projets qu'ils présentaient au congrès. De ces présentations émanaient des discussions. Il ne s'agissait donc pas seulement de parler de théorie, il fallait parler de réalisations. C'est ainsi qu'en 1953, et en 1956, j'ai présenté à ces congrès des projets que nous avions réalisés à Philadelphie. C'est au C.I.A.M. d'Aix-en-Provence, en 1953, que j'ai rencontré Sandy van Ginkel qui allait devenir mon mari quelques années plus tard. Il était de la délégation néerlandaise. »

Lorsqu'ils se sont rencontrés, Daniel (Sandy) van Ginkel était déjà bien engagé dans une carrière professionnelle qui l'avait mené au delà des frontières de la Hollande. Il était diplômé d'une grande école d'architecture des Pays-Bas et avait reçu une formation en sociologie. Il avait travaillé quatre ans en Suède, comme responsable de la préparation du plan de la zone sud de Stockholm. Il avait aussi travaillé en Irlande à des projets d'urbanisme et d'aménagement de bassins versants. Daniel van Ginkel a aussi travaillé aux Pays-Bas, notamment à l'aménagement des villes nouvelles dans le *Noordoostpolder*, qui était alors le plus récent polder construit. Par la suite, il a travaillé au service d'urbanisme de la Ville d'Amsterdam, notamment à l'aménagement de la ville historique.

Le couple se marie à la fin de 1956. C'est alors que Blanche quitte son poste d'enseignante à l'Université de Pennsylvanie. Les nouveaux mariés passent les fêtes à Montréal, dans la famille de Blanche. Ils s'installent à Montréal et ensemble fondent une pratique professionnelle. « À cette époque, d'une certaine façon, la pratique de l'urbanisme à Montréal était dans un vide, comme vous l'ont bien dit ceux qui étaient là. Peu de gens s'intéressaient aux questions d'urbanisme de sorte qu'il y avait peu d'activités dans ce domaine. De la part des autorités publiques, il n'y avait que peu d'intérêt, si jamais il y en avait. Nous avions l'impression de faire face à un vide qu'il suffisait d'investir. Un de nos premiers gestes d'affaires, c'était en 1957, a été de participer à un congrès de l'ICU (Institut canadien d'urbanisme) qui eut lieu cette année-là à Beauport. »

Blanche van Ginkel se souvient que ces assises furent très animées. « J'ai été surprise par une chose en particulier. Borroughs Pelletier, dont parlent Jean-Claude La Haye et Benoît Bégin dans les articles que vous m'avez envoyés, me donnait l'impression d'être très important au sein de l'ICU et d'être un peu la figure de proue de l'urbanisme au Québec. J'ai oublié à quel moment nous avons commencé à participer aux réunions du groupe local de l'ICU dont parle Rolf Latté. Car selon moi, ce dont il parle en fait, c'est de la formation d'une section québécoise de l'ICU. Il n'en parle pas en ces termes, mais à l'origine, je crois que c'était essentiellement cela. Toujours est-il que nous participions assez régulièrement aux réunions de l'ICU, qui étaient très intéressantes et bien animées. »

« Nous participions aussi aux assises nationales et je me souviens très bien avoir été membre du conseil de l'ICU durant quelques années. Aux réunions de la section québécoise, Sandy et moi-même, et aussi je crois Jean-Claude La Haye, nous étions assez peu enclins à exiger l'exclusivité de la pratique de l'urbanisme. Jean-Claude vous a dit la même chose, dans l'entrevue qu'il vous a accordée, même si cela ressort un peu différemment. À chaque rencontre, nous nous exprimions contre ce principe parce que nous pensions que le droit exclusif ne garantissait pas une meilleure profession, ce que ne manquait pas de nous rappeler Sandy, qui venait des Pays-Bas, où même les architectes n'avaient pas de droit exclusif. Et, considérant la production architecturale, du moins dans ces années-là, ils avaient des critères de qualité beaucoup plus élevés qu'à peu près partout au monde, sans bénéficier de la pratique exclusif de l'architecture. »

Une autoroute étagée dans l'axe de la rue de la Commune ...

Pour vous, il est donc clair que la pratique exclusive n'assure en rien le niveau de qualité de la profession. « Non, c'est certain et nous étions contre. Mais alors, à un certain moment- Jean-Claude La Haye y fait allusion dans l'entrevue qu'il vous a accordée- nous avons été confrontés à un très sérieux problème... » En me tendant un document, elle me dit, « toute l'histoire est racontée là-dedans » Et de poursuivre, « Nous avons fait échouer le projet d'autoroute prévu le long des berges du fleuve parce qu'il allait détruire le Vieux-Montréal. La puissante et importante firme d'ingénierie « Lalonde, Valois,... » avait déjà complété les plans d'exécution de cette autoroute qui empruntait l'axe de la rue de la Commune. Les journaux avaient annoncé le projet, mais tout cela était passé à peu près inaperçu. À la vue du plan dans les journaux, nous nous sommes dit, « mais il faut absolument empêcher ça ». Quand nous en parlions autour de nous, on nous

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

répondait, « mais il nous faut une autoroute le long du port. » Plusieurs ne nous appuyaient pas dans notre opposition au projet. C'est tout à fait étonnant. À cette époque, partout on plaçait des autoroutes le long des cours d'eau, comme ici à Toronto. À Saint-Louis, Missouri, par exemple, une autoroute a été construite le long de la rive du Mississippi. J'en ai pris conscience plusieurs années après, alors que nous traversions le continent en voiture. En passant devant le centre-ville de Saint-Louis j'ai pu apercevoir une rue perpendiculaire au Mississippi, une des seules rues anciennes qui restaient. Elle ressemblait beaucoup aux rues du Vieux-Montréal qui montent du port. Nous nous sommes arrêtés pour voir de plus près. Un peu plus haut, cette vieille rue croise ce qui reste d'une rue transversale de la même époque. Je savais que la vieille ville de Saint-Louis avait des traits communs avec Montréal. À ce qu'avaient apporté les fondateurs Français se sont ajoutés, au XIXe siècle, de nombreux immeubles commerciaux. Il devait y avoir là un esprit très proche de ce que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le Vieux-Montréal. Tout cela a été détruit pour y placer une autoroute. J'y suis passé une vingtaine d'années après l'annulation du projet de Montréal. Et jusque là je n'avais pas imaginé une représentation concrète de ce qui serait arrivé au Vieux-Montréal si le projet avait été réalisé. »

L'annulation du projet a valu à l'agence d'urbanisme van Ginkel une menace de poursuite de la part de Lalonde et Valois. Ces derniers invoquaient comme motif de poursuite, la pratique du génie sans l'accréditation professionnelle requise. Ils avaient formulé des recommandations concernant le tracé d'une autoroute. Une poursuite de l'Ordre des ingénieurs a été pour eux une source d'ennuis majeurs. À la même époque, Jean-Claude La Haye et David Linden faisaient face, chacun de leur côté, à des situations similaires dans des projets différents. « Sois dit en passant, je trouve bien triste que David Linden ne soit plus là, sa pratique d'urbaniste était importante à cette époque. Aujourd'hui, on l'a presque oublié. Nous avions donc le même problème, La Haye, Linden et nous — Sandy van Ginkel et moi-même. À partir de ce moment nous avons changé d'attitude. Il nous apparaissait nécessaire de créer une profession pour nous sortir de ce guêpier. Il s'agissait de nous faire reconnaître un droit qui nous habiliterait à poser les gestes professionnels que nous pensions être apte à poser. Jean-Claude La Haye a pris le leadership là-dessus même si ses relations personnelles lui auraient probablement permis de se tirer d'affaire lui-même sans trop d'inconvénients. Mais pour nous c'était tout autre chose... »

Mais comment avez vous pu réussir à bloquer ce projet d'autoroute ? « C'est un peu ce que je raconte dans l'article dont je vous ai remis un exemplaire.

Tout le monde ou presque était convaincu qu'il fallait une autoroute à cet endroit. Nous savions bien nous que ce n'était pas du tout une nécessité. Mais il fallait opposer aux idées reçues des arguments solides et bien documentés. Ils maintenaient catégoriquement que l'autoroute devait être construite là, dans l'axe de la rue de la Commune, entre le port et le Vieux-Montréal. C'est alors que nous sommes entrés en contact avec Michel Chevalier qui, avec son frère, dirigeait une petite société de gestion. À ce titre il était secrétaire et gestionnaire d'un certain nombre d'organisations. Entre autres choses, Michel Chevalier était secrétaire du Conseil du port de Montréal qui regroupait les gestionnaires du port, des représentants des armateurs et du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Les implications pour le port de Montréal d'une autoroute à cet endroit ne lui avaient pas échappées. Sandy, qui venait d'un pays de vieille tradition maritime, eut l'idée de proposer une étude du port de Montréal. Michel Chevalier se chargea des démarches et l'étude pu commencer rapidement. Réalisé avec la collaboration de Jacques Simard, cette étude comprenait, il va sans dire, une analyse des installations portuaires mais elle portait aussi sur la relation de l'activité portuaire avec la rive et le milieu urbain adjacent. Nous avons réalisé cette étude dans un délai très court. »

Mais n'était-ce pas en soi tout un exploit que d'avoir convaincu le Conseil du port de Montréal de l'opportunité d'une telle étude ? « Michel Chevalier s'en est chargé. Et sans minimiser le moindre de sa contribution, ce n'était peut-être pas en soi une tâche aussi difficile. La Voie maritime du Saint-Laurent avait son mot à dire là-dessus et il étaient bien connu que le port de Montréal n'allait plus jamais être le même après la mise en service de la Voie maritime du Saint-Laurent. L'étude arrivait donc à point nommé. Il s'agissait de prendre en considération la relation du port avec la rive, les voies ferrées, le réseau routier et tout le reste et de faire la démonstration qu'une autoroute surélevée à l'endroit proposé allait être dommageable, non seulement pour l'activité portuaire, mais aussi pour la ville historique et une partie du centre-ville. »

Une autoroute surélevée, dites-vous ? « Oui, le long de la rue des Commissionnaires, comme ici, à Toronto. Et nous avons insisté sur le fait qu'à plus ou moins long terme, le projet aurait entraîné la destruction de la ville historique. » À moins d'avoir été au fait de l'aménagement des autoroutes — ce qui n'était pas courant à l'époque — le tracé publié dans les journaux paraissait anodin. On y voyait un trait et deux points pour les accès: un à l'Est et l'autre à l'Ouest du Vieux Montréal. Une partie importante du Vieux-Montréal aurait tout simplement été démolie seulement pour faire place aux voies d'accès,

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

sans compter les impacts négatifs d'une autoroute à grand débit sur le tissu urbain. *« Les principales recommandations de notre rapport furent publiées dans les journaux. La première recommandation était de ne pas construire l'autoroute le long du port. Il faut dire que certains éléments auraient pu être censurés car le Conseil du port de Montréal n'aimait pas certains de nos arguments. »* Le projet n'en fut pas moins abandonné, du moins dans sa forme initiale. Le retour de Jean Drapeau, à titre de maire de Montréal, y était pour quelque chose. Par contre, le besoin d'une autoroute Est-Ouest continuait à faire presque l'unanimité. *« Nous recommandions de placer l'autoroute au pied de la terrasse qui forme une sorte de rupture naturelle dans le tissu urbain et où se trouve le chemin de fer. Et nous avons étudié un projet de tracé qui a par la suite été repris par les ingénieurs. Le design qui en est sorti est toutefois fort différent de ce que nous proposons, nous aurions caché l'autoroute beaucoup plus et il n'y aurait pas eu autant de « spaghettis ». Michel Chevalier fit en sorte que le « Montreal Citizens Committee », une organisation de gens d'affaires dont il était le secrétaire, accorde à notre agence le mandat d'analyser la circulation à Montréal. Ceci nous mena à proposer un plan du réseau routier régional. C'est là quelque chose d'assez particulier parce que Montréal avait son service d'urbanisme qui n'avait jamais abordé ces questions et c'est notre bureau qui, par ce biais, allait jeter les bases urbanistiques du Montréal de cette époque. »*

Une étude du Vieux-Montréal

Un peu plus tard, Claude Robillard, que Blanche van Ginkel qualifie de « grand personnage », est nommé directeur du service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Il demande deux choses à l'agence d'urbanisme Van Ginkel. D'abord que l'étude commanditée par le *Montreal Citizen Committee* soit remise au service d'urbanisme pour devenir une référence conceptuelle de l'aménagement de Montréal. Il demande aussi que Sandy van Ginkel vienne travailler au service d'urbanisme, non pas en tant que membre du personnel, mais à titre d'adjoint au directeur, afin de l'assister dans la réorganisation du service. C'est à ce moment que le service des permis sera détaché du service d'urbanisme proprement dit. Quelques professionnels du service d'urbanisme travaillèrent pour un temps au bureau de l'agence van Ginkel. Par la suite, *« Claude Robillard nous confia le mandat d'étudier le Vieux-Montréal. C'était, à vrai dire, ce que nous voulions faire depuis le tout début. Nous avons reconstitué les plans anciens de la ville et avons produit un rapport qui ne fut jamais diffusé parce que — c'est ce que nous avons toujours suspecté — le rapport mettait au jour l'iniquité de l'évaluation foncière. Ceci expliquait selon nous, en partie du moins, le nombre anormalement élevé*

d'incendies et de démolitions dans le Vieux-Montréal. La taxe foncière était tout simplement trop élevée, ce que notre rapport démontrait. Pour un même type de bâtiment, la valeur foncière était moindre ailleurs sur le territoire de la ville de Montréal que dans le Vieux-Montréal. Je crois bien qu'il y avait, dans le refus de publier notre rapport, des raisons d'ordre politique, mais je n'ai jamais poussé l'investigation plus loin. »

Lors de l'inauguration du mail de la Place Ville Marie, en 1963, l'agence d'urbanisme van Ginkel est invitée à exposer ses travaux sur le Vieux-Montréal. Les plans et illustrations furent déployés sur de grand panneaux. Cette exposition était tout à fait à propos: l'ancien et le nouveau, Ville-Marie étant le premier établissement de Maisonneuve sur le site du Montréal d'aujourd'hui. Mais le rapport lui-même n'a jamais été rendu public.

À cette époque n'y avait-il pas encore des gens qui croyaient que le centre-ville de Montréal coïncidait, en partie du moins, avec le Vieux-Montréal ? *« Non. Le centre ville avait commencé sa migration vers le nord en passant par la Côte du Beaver Hall. Il y avait encore des banques sur la rue Saint-Jacques, mais les marchands dont la présence est souvent ce qui fait qu'un centre ville est un centre ville, quittaient les uns après les autres. Je dois dire, en fait, qu'ils étaient encore très présents au moment où nous faisons notre étude. Il y avait des imprimeurs et des marchands dont la présence était surtout liée à l'activité portuaire. Ils étaient encore en nombre suffisant et nous pensions que le commerce devait garder une place importante dans le Vieux-Montréal. Pour nous, le Vieux-Montréal devait demeurer comme il avait toujours été, un lieu où on habite et où on travaille. Pourtant, les conditions n'étaient pas favorables à ce que cela se produise de soi. Il aurait absolument fallu faire quelque chose à propos de l'évaluation foncière. Parce que la Ville de Montréal n'a pas adopté une politique foncière appropriée, le Vieux-Montréal est devenu une sorte de décor pour touristes, parce que c'était le seul genre d'activités commerciales qui pouvait être rentables. Des trucs touristiques... Ce n'était pas pour cela que nous avions cherché à le conserver. Pendant longtemps, on y trouvait très peu d'appartements. J'ai de beaux souvenirs là dessus. À une certaine époque, Eric McLain était un des rares à vouloir résider dans le Vieux-Montréal, il a d'ailleurs acheté la maison Papineau. Sa voisine, une certaine Marie-Claude, qui était designer de mode avait son atelier dans la maison où elle vivait avec sa famille. Pour moi, Marie-Claude était un être formidable et une designer tout à fait exceptionnelle. Des années plus tard, Phyllis Lambert a acheté la maison de Marie-Claire et l'a bellement rénovée. »*

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

L'Agence d'urbanisme van Ginkel

Durant ces années, votre agence recevait-elle des mandats d'étude en urbanisme d'autres villes, ou de petites municipalités ? Aviez-vous aussi des mandats d'architecture ? « Oui, mais nos projets, même les plus importants, étaient exécutés à Montréal. À cette époque, par exemple, nous avons travaillé au design d'une importante ville nouvelle dans la région de Toronto, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui Mississauga. C'était un énorme contrat qui nous est échoué parce que j'avais participé à un film de l'ONF », dit-elle dans un grand rire comme pour souligner la disproportion du contrat avec le rôle plutôt secondaire qu'elle croit avoir joué dans le film. « C'était un film sur le logement qui avait été tourné par l'ONF et diffusé par la Société Radio-Canada. Probablement parce que les gens de l'ONF me connaissaient et que je revenais des États-Unis, ils m'ont demandé d'agir comme consultante sur le contenu du film et aussi d'y apparaître dans certaines séquences. Un jour quelqu'un de Toronto qui avait vu le film m'a offert le mandat pour le design d'une ville nouvelle, projet qui représentait une tâche énorme. » C'est Sandy van Ginkel qui a pris le projet en charge, « car j'étais alors enceinte de mon premier enfant. Il a bien dû travailler deux ans sur ce projet qui finalement n'a pas eu de suite. Dans un de ces scandales dont on a le secret autour d'ici, le projet n'a jamais été construit. C'est dommage car il en aurait résulté une véritable ville, pensée d'une manière systématique en respectant un équilibre entre les espaces naturels auxquels s'intégraient des constructions à une densité raisonnable. » S'agissait-il d'un contrat avec une municipalité ? « Nous travaillions pour le compte d'un promoteur, un important promoteur, qui possédait une immense portion d'espace. Nous étions aussi en contact avec la municipalité à laquelle revenait toutes les approbations. Le projet s'appelait "Meadowdale". »

Que faisiez-vous d'autre à cette époque ? « En fait, si nous retournons un peu en arrière, nous avons commencé l'urbanisme avec un mandat de la ville de Bathurst, au Nouveau-Brunswick. En faisant nos comptes, une fois le projet terminé, nous avons estimé avoir travaillé pour cinq cents l'heure, rires... Nous avons accepté de travailler pour le montant d'argent qu'ils étaient en mesure d'allouer au projet, tout en produisant beaucoup plus de travail que ne le permettait le budget. Il s'agissait pour nous de faire une sorte de démonstration de ce que devrait être un plan d'urbanisme, en soignant beaucoup la qualité des illustrations et des mesures d'intervention présentées dans le rapport. Au tout début de notre agence, nous avons réalisé un projet de design pour Claude Robillard alors qu'il était encore au service des Parcs de la Ville de

Montréal. Il s'agissait de repenser le Square Cabot situé juste en face du Forum, là où se trouve le terminus des autobus. Nous avons aussi obtenu le mandat d'architecture du paysage d'un parc régional à St. John's, Nouvelle-Écosse. Nous avons fait le design des deux ponts qui s'y trouvent. C'est après cela que nous en sommes arrivés à de grands projets tel que l'étude du port de Montréal. »

L'agence van Ginkel et associés réalisera plus tard des mandats qui amalgament urbanisme, architecture et design: par exemple, ce mandat du ministère des Transports du Canada pour le design d'un prototype d'aérogare pour les passager ou encore celui d'étudier la construction en milieu nordique, projet qui fut complété d'un atlas des communautés de la vallée du Mackenzie. L'agence recevra aussi un mandat du bureau du maire de la Ville de New-York pour préparer un plan de transport et de design urbain pour Midtown Manhattan ainsi qu'un mandat pour la réalisation d'un plan d'aménagement et de développement d'une vaste région de la Malaisie. Avant même que la notion de développement durable ne soit devenue ce qu'elle est maintenant, l'agence a mené plusieurs études à compte d'auteur, sur les relations ville/campagne et sur la conception et le développement d'établissements humains « sans rejet » (no-waste communities).

L'enseignement de l'urbanisme

La question de l'enseignement de l'urbanisme, et plus fondamentalement celle du rôle des urbanistes, ont été abordées sous divers angles dans nos précédentes rencontres avec les fondateurs de la profession. Plusieurs ont fait allusion à l'émergence, vers la fin des années 1960, d'une nouvelle vision de l'urbanisme moins axée sur l'aspect physico-spatial que sur la dimension sociale et sur les approches stratégiques. Certains ont associé ce virage à l'arrivée à l'institut d'urbanisme de Michel Chevalier, celui-là même dont vous venez de nous parler. Vous qui l'avez bien connu au moment où il eut à faire face pour la première fois à un problème d'aménagement urbain, est-ce que vous pouvez commenter ce changement d'orientation. « Au départ, je crois que Michel Chevalier s'intéressait surtout à la gestion des affaires et je suppose que c'est un peu à cause de nous, à la suite de l'affaire de l'autoroute du Vieux-Montréal, qu'il en est venu à étudier l'urbanisme à l'Université de Pennsylvanie. Nous y avons des contacts et nous l'avons recommandé. Maintenant, pour ce qui est de la formation en urbanisme et du rôle qu'exercent les professionnels, il faut reconnaître que cette pratique est issue de l'aménagement physico-spatial. Jean-Claude La Haye n'a-t-il pas toujours eu un intérêt marqué pour l'architecture du paysage? Je crois qu'il faut souligner un point important à propos de la formation que recevaient les étudiants à l'école de design

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

de l'université Harvard vers la fin des années 1940. En première année, les architectes, les architectes du paysage et les étudiants en urbanisme étaient ensemble. La base même du cours était essentiellement physico-spatiale. Lorsque j'y ai étudié, j'étais la seule architecte du groupe, il y avait peut-être un ou deux ingénieurs, mais tous les autres avaient étudié en sociologie, en géographie ou dans d'autres domaines. Tous ceux qui n'avaient pas déjà été formés au design de l'espace devaient nécessairement faire cette première année. Il ne s'agissait pas simplement de leur apprendre à s'exprimer graphiquement, il fallait aussi qu'ils acquièrent une perception des formes physiques, des volumes et des proportions. J'ai fait la deuxième et troisième année avec ces gens et c'était devenu une sorte de réflexe, nous exprimions toujours nos idées sous forme de dessin, ce qui ne nous empêchait pas pour autant d'écrire des rapports. Je vais vous raconter une petite anecdote. Nous devions prendre quelques cours en dehors de l'école de design. J'étais inscrite à un cours à l'école d'administration publique. Je m'étais jointe à une équipe avec deux confrères du même programme que moi et nous devions produire un rapport de recherche sur un sujet qu'avait approuvé le professeur. Au moment de la présentation des résultats, les autres équipes font toutes un exposé oral. Nous avions décidé qu'ils devaient « voir » les résultats. Et c'est ainsi que nous avons fait, je ne sais plus combien, peut-être une dizaine de grands dessins, de six pieds de long — le plus grand format que nous permettaient nos tables à dessin. Il s'agissait de démontrer les diverses étapes de je ne sais plus quoi. Je me vois encore couvrir les murs de la salle de ces affiches. Ce n'était pas uniquement dû à l'architecte que j'étais, mais aussi à mes coéquipiers. Nous utilisions des moyens qui nous étaient familiers pour exprimer, en dehors de notre département, des choses que nous ne comprenions pas vraiment et qui concernaient l'agriculture et l'économie. C'était très drôle ... »

Blanche van Ginkel signale que durant ses années d'étude à Harvard, le programme des deuxième et troisième années n'avait déjà plus beaucoup de liens avec l'ancienne vision de l'architecte-urbaniste. « À preuve, le programme ne comportait pas de cours de design et la plupart des cours étaient axés sur l'économie, la sociologie et la réglementation. Par contre, tous les étudiants devaient réaliser des projets dans des équipes formées d'architectes et d'urbanistes — Peut-être Jean-Claude La Haye vous en a-t-il parlé. Chaque étudiant se voyait confier une tâche particulière mais devait travailler en équipe sur certains aspects et participer à la rédaction du rapport final. »

Pour revenir au changement dans la profession d'urbaniste, Blanche van Ginkel souligne que les années 1960 — et dès le début de la décennie — « ont été marquées par un engouement pour tout ce qui était gérance de système et à peu près n'importe quoi pouvait être considéré comme un système. N'oublions pas que c'est l'époque de l'arrivée des grands ordinateurs qui dans les universités sont rapidement devenus des objets fétiches auxquels on faisait une place de choix. Il y avait une sorte de culte des chiffres, on ramenait tout à de la quantité. Et c'est précisément dans ce climat que l'urbanisme a changé. La connaissance du domaine bâti s'est appauvrie. Cette lacune de la part des urbanistes a amené les architectes à inventer le terme « urban design. » Les lacunes du « urban design », c'est une autre histoire. » Une décennie plus tard nous dit Blanche van Ginkel, « plusieurs écoles s'occupaient plutôt de théorie que des problèmes réels des villes. »

« Je vous raconte cette longue histoire pour vous dire qu'au moment où Michel Chevalier a fait ses études, les écoles d'urbanisme étaient entrées dans une ère nouvelle. En 1958, quand on m'a demandé de venir enseigner à Harvard, on m'avait confié l'atelier où je collaborais avec le maître Josep Lluis Sert, alors doyen de l'école. Il succédait à Hudnut, celui dont vous a aussi parlé Jean-Claude La Haye. Je devais m'occuper des étudiants en urbanisme qui collaboraient à des projets avec les étudiants en architecture de l'atelier de Sert lui-même. Durant tout le temps où j'ai été à Harvard, il y a toujours eu des projets conjoints entre architectes et urbanistes. C'est ainsi que, dès cette époque, en 1958, je trouvais très difficile de susciter l'intérêt des étudiants en urbanisme, du moins dans ce qui touchait au domaine bâti. Nous ne parlions pas le même langage. Pas plus d'un an et demi avant, au moment où j'ai quitté l'université de Pennsylvanie, nous en étions encore à une pensée physico-spatiale. Mais très rapidement, tout le contexte a changé. Lorsque Michel Chevalier y a fait ses études, l'urbanisme était déjà très solidement engagé dans la nouvelle pensée. Même en 1958, ce n'est pas sans difficultés, du moins je crois, que j'ai réussi à rallier les étudiants au fait que toute solution à une question qui les intéresse — la lutte contre la pauvreté, la participation de la base à l'aménagement de leur milieu, etc. — devait nécessairement se traduire dans une forme physico-spatiale. Et donc, d'une manière ou d'une autre, et peu importe le rôle que l'on puisse jouer à l'élaboration d'une solution, il importe de contribuer. C'est pourquoi, je leur disais, « ... Il faut travailler avec les architectes et les informer des aspects de l'aménagement dont ils ne sont pas nécessairement conscients. » »

« Tout cela peut sembler une longue digression, mais je cherche simplement à réagir à votre com-

BLANCHE LEMCO VAN GINKEL

Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

mentaire concernant ce que Michel Chevalier a pu apporter à l'Institut d'Urbanisme. Pour ce qui est de mes années à l'Université de Montréal, à la demande du directeur Benoît Bégin, j'ai été responsable de l'atelier en première année, l'année même de la fondation de l'Institut. Il avait été convenu que mon cours serait axé sur la forme, sur l'aspect spatial. Aucun des étudiants n'était issu de l'architecture cette année-là, peut-être y avait-il un ingénieur. Et c'est ce que j'ai fait, les initier du mieux que j'ai pu, au fait que, quelque soit l'analyse qu'il puisse faire d'un problème, l'application de mesures concrètes se traduit inévitablement dans l'espace. Cet apprentissage se faisait par l'entremise d'études de cas. On pouvait par exemple choisir quelques îlots résidentiels, analyser les données de recensement pour établir le lien entre la réalité exprimée par les statistiques et ce que l'on peut observer sur le site. Je leur disais, « lorsque vous prendrez connaissance de faits statistiques, vous serez capables d'anticiper ce à quoi on peut s'attendre dans l'espace réel, dans la ville construite. » Ce genre d'exercice avait pour but de les amener à appréhender des faits, dans l'optique de l'une ou l'autre discipline et de les traduire dans une forme. J'ai dû cesser de donner ces cours, au moment où j'ai accouché de notre deuxième enfant. Nous nous sommes installés à Winnipeg durant un certain temps. À notre retour à Montréal, Jean Alaurant — devenu entre-temps directeur de l'Institut d'urbanisme — m'a demandé de revenir enseigner. J'ai enseigné une année et c'était plus ou moins correct. Et quand Michel Chevalier est arrivé j'ai enseigné encore une année. J'ai eu beaucoup de mal à supporter le contexte parce que les étudiants n'étaient tout simplement plus intéressés. Ce dont vous avez parlé venait tout simplement de se passer, c'était le début d'une nouvelle époque, d'une nouvelle façon de voir l'urbanisme. Je crois que Jean Alaurant pensait lui aussi l'urbanisme dans une perspective physico-spatiale, mais avec les étudiants, il n'y avait pas grand chose à faire... »

« Quelques années plus tard, David Fatley qui devint directeur du département d'urbanisme à l'université McGill m'offre le poste de titulaire de la première année. Me revoici donc en première année, j'étais un peu devenue la mère poule de la première année à Montréal. C'était durant les années 1970. J'y suis restée peut-être trois ou quatre années avant de venir m'installer ici, à Toronto, en 1977. » Comment étaient les étudiants ? Étaient-ils intéressés à l'aménagement physico-spatial. « En fait, ils étaient très bien. Mais je crois que le programme de l'école d'urbanisme de McGill a toujours maintenu une orientation nettement plus physico-spatiale. David étant lui-même architecte redoutait-il que les étudiants ne se désintéressent

de cet aspect de l'aménagement ? En fait, je n'ai pas eu de problème avec ces étudiants si ce n'est de les entendre se plaindre d'avoir trop de travail et que le cours était trop exigeant. »

La Commission provinciale d'urbanisme

Vous avez été associée aux travaux de la Commission provinciale d'urbanisme, dirigée par Jean-Claude La Haye durant les années 1960. Que retenez-vous de cette expérience ? « Le rapport a été terminé en 1967. Le dépôt officiel du rapport a été fait un peu après mon retour de Winnipeg. Dès mon retour à Montréal, je me suis rendue à Québec avec Jean-Claude La Haye pour le dépôt officiel du rapport. Je dois vous dire, il y a quelque chose de très particulier à propos de cela. Si jamais je revois Jean-Claude, je lui demanderai de m'expliquer comment a fonctionné cette commission. Nous étions toujours supposés travailler avec plusieurs personnes. Mais tout ce dont je me souviens c'est d'avoir travaillé avec Jean-Claude La Haye, d'avoir mené bon nombre d'études et écrit des rapports. Parfois certaines personnes venaient débattre de certaines questions avec nous, comme Gérard Pelletier ou quelques autres. Le plus drôle c'est que je ne me souviens pas beaucoup d'avoir travaillé avec les autres membres de la Commission. J'ai conservé des classeurs, il faudrait revoir cela pour trouver des procès-verbaux ou des documents du genre pour m'éclairer là-dessus. »

Mais, vous savez, ce rapport a une importance certaine dans l'évolution de l'urbanisme au Québec. C'était la première véritable tentative d'instaurer un cadre juridique global à l'aménagement au Québec. « C'est vrai, mais je dois dire qu'ayant quitté la scène québécoise depuis une vingtaine d'années, je n'ai jamais su ce qui en est advenu. » Et je lui explique que la Commission La Haye a été au centre d'un débat de près de vingt ans sur la question de l'aménagement et de l'urbanisme. Même si la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) qui fut adoptée au tournant des années 1980 comprend des éléments assez proche du projet de loi qu'avait recommandé la Commission, il faut reconnaître que la pratique actuelle est d'une certaine façon assez éloignée de l'esprit de rapport. Le rapport accordait une grande place au plan des régions administratives, qui à l'époque étaient au nombre de dix. Après une succession de projets de loi cadre, durant les années 1970, un des effets de la LAU a été de décentraliser l'aménagement sur une centaine d'unités territoriales, c'est-à-dire les 95 municipalités régionales de comté et quatre communautés urbaines, donc un nombre beaucoup plus grand d'unités spatiales forcément plus petites.

Blanche van Ginkel s'est vu confier un certain nombre de mandats durant ses dernières années passées

Rencontre avec
BLANCHE LEMCO VAN GINKEL
Cofondatrice de l'Ordre des urbanistes du Québec

à Montréal. « *J'ai été, par exemple, membre d'un comité d'étude provincial sur le logement dont Guy Legault était directeur. Les sessions de travail de ce comité se tenaient à Montréal. Étant donné que j'ai quitté pour Toronto à cette époque, je n'ai jamais vu la fin de ce mandat, même si le travail était presque complété. De toutes manières, je ne crois pas que nous allions quelque part avec ce projet. Mais on peut remarquer qu'il y a aujourd'hui une lacune générale dans le domaine de la politique du logement. Une autre tâche publique à laquelle j'ai participé à Montréal était comme membre d'un comité de la CUM qui s'occupait des séances publiques sur le schéma d'aménagement de la CUM. Notre rôle était de recevoir les questions du public et d'y répondre. J'ai écrit quelques mémoires pour la direction de la CUM dans lesquels je formulais mes opinions sur des questions importantes soulevées au cours des séances.* »

Se souvenir ...

Plus de vingt ans se sont écoulées depuis que les van Ginkel ont quitté Montréal et le Québec. Dans l'histoire d'une ville, c'est un bien court moment. C'est bien suffisant pour oublier qu'ils ont été présents et très engagés à des moments-clés de l'histoire de notre profession et de l'urbanisme montréalais et québécois. À part ceux qui les ont connus dans le feu de l'action, bien peu de gens savent que Blanche van Ginkel a été vice-présidente de la corporation professionnelle des urbanistes du Québec, de 1963 à 1965, que Blanche van Ginkel et Sandy van Ginkel ont été membres de l'Ordre des urbanistes jusque dans les années 1970; que Sandy van Ginkel a été assistant au directeur du service d'urbanisme de la Ville de Montréal en 1961 et 1962 et aussi qu'il était responsable du plan et de la direction générale du design d'Expo 67. Bien peu de gens se souviennent que, durant les années 1960 et 1970, l'agence van Ginkel et associés avait exercé à Montréal une pratique diversifiée dont le rayonnement dépassait largement nos frontières.

Le parcours professionnel des van Ginkel est donc très imposant. La carrière de Sandy van Ginkel a

commencé dans les années 1940. Il a pratiqué l'architecture et l'urbanisme aux Pays-Bas, en Suède, en Irlande avant de s'installer à Montréal. Il a fait de l'architecture, de l'urbanisme, du design industriel — il a conçu un prototype de véhicule de transport urbain pour la ville de New York, le *Ginkelvan* — et exposé des oeuvres de sculpture. L'expertise et la culture urbanistique qu'il apportait avec lui à Montréal dans les années 1950 avait-elle un équivalent ? Alors que beaucoup de jeunes professionnels bien pensants rêvaient d'autoroutes et de « rénovation urbaine », lui et Blanche van Ginkel étaient là — heureusement — pour faire valoir un autre point de vue. Quant à Blanche van Ginkel qui a été pionnière à plusieurs égards, ses accomplissements sont aussi tout à fait remarquables. D'aucuns pourraient croire que les choses étaient faciles puisque que tout, ou presque, était à faire. En fait, c'est par son rire et son grand sens de l'humour que Blanche van Ginkel exprime le mieux toutes les difficultés et les embûches qu'elle a dû affronter. Être une des premières — sinon la première — à faire ce qu'elle a fait a dû demander un immense courage, beaucoup de détermination et de tact et, très certainement, un grand sens de l'humour.

Pour moi, l'affaire de l'autoroute du Vieux Montréal, tel que me l'a relatée Blanche van Ginkel est une révélation. Je connaissais très mal cet épisode de notre histoire urbaine. Ce qui m'amène à prendre conscience du fait que l'urbanisme comporte des aspects quelque peu ingrats. Une fois qu'un projet désastreux a été écarté — je n'ose même pas penser à ce que serait le Vieux Port et le Vieux-Montréal si le projet d'autoroute avait été réalisé — on oublie très vite qu'il ait pu un jour exister, on oublie aussi très vite ceux qui se sont battus pour l'écarter.

On est souvent tenté, peut-être un peu plus chez nous qu'ailleurs, de faire table rase et de tout recommencer à zéro. Il serait sage de revenir un peu en arrière et de revoir ce qui a été accompli chez nous en matière d'urbanisme depuis cinquante ans. On y gagnerait à mieux connaître l'évolution des idées et des valeurs sous-jacentes à l'urbanisme québécois.

Le SATRA, un jalon en matière d'aménagement du territoire

Par Luc Tittley, urbaniste

L'aéroport de Mirabel demeure encore aujourd'hui un sujet controversé et fait régulièrement la manchette des journaux : une occasion ratée de développement économique pour les uns, un éléphant blanc technocratique pour les autres. Toutefois, en dépit du cafouillage entourant l'aéroport, l'aménagement de la sous-région entourant Mirabel fut un laboratoire exceptionnel et une expérience qui a marqué l'évolution de la pratique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au Québec. Le Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire (SATRA) chaapeautait ce laboratoire des années soixante-dix.

Le nouvel aéroport international de Montréal : Mirabel

Le SATRA a comme toile de fond la construction d'un nouvel aéroport international à Montréal. Ce projet ambitieux se voulait une réponse au problème croissant du bruit aux abords de l'aéroport de Dorval. Il était soutenu par des prévisions euphoriques de croissance du trafic aérien portées, notamment, par le succès d'Expo '67. Première plaque aérienne du Canada¹, Montréal avaient alors le vent dans les voiles.

Le 27 mars 1969, le ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, met un terme à un acrimonieux débat fédéral-provincial et annonce que le nouvel aéroport de Montréal sera construit près du village de Saint-Scholastique dans la sous-région nord de Montréal. Le Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal (BANAIM) se voit confier le "projet du siècle" et on exproprie du coup 37 635 hectares (93 000 acres) de terres essentiellement agricoles. En décembre 1972, l'aéroport et la nouvelle ville dans laquelle il se situe prennent le nom de Mirabel. Le 4 octobre 1975, le Premier ministre de l'époque, M. Pierre Elliott Trudeau, inaugure l'aéroport.

La prise en charge des retombées

Afin de tirer le meilleur parti de ce projet ambitieux, d'assurer la mise en place des infrastructures requises et de traiter avec les agences fédérales², le Gouvernement du Québec crée deux organismes complémentaires :

- le Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international au Québec (BANAIQ) en 1969, remplacé en 1970 par le SATRA, tous deux sous l'égide du ministre des Affaires municipales (MAM);

- et, la même année, la Commission de développement de la région de Montréal (CDRM), une filiale de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), chargée de coordonner l'action des ministères provinciaux dans les dossiers de développement économique.

La *Loi concernant les environs du nouvel aéroport* (chap. 48, 1970) confie au SATRA un large mandat qui porte sur l'ensemble de la sous-région nord de Montréal, soit 32 municipalités couvrant 1 620 kilomètres carrés³ :

- Préparer un schéma d'aménagement pour la région aéroportuaire;
- Sensibiliser les ministères aux problèmes de la mise en place de l'aéroport;
- Assurer l'information, la consultation et la concertation des municipalités;
- Résoudre les problèmes liés à l'implantation de l'aéroport et négocier leur solution avec le BANAIM;
- Encadrer la préparation des plans d'urbanisme et de zonage dans chacune des agglomérations urbaines du territoire (Lachute, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Terrebonne et Saint-Jérôme);
- Mettre sur pied la nouvelle ville de Mirabel créée à partir des quatorze municipalités fusionnées.

Une équipe multidisciplinaire

Environ 35 professionnels ont participé à cette opération d'envergure qui a duré quatre ans (1970-1974) : 15 urbanistes, mais aussi des géographes, des ingénieurs, des architectes, des économistes, des sociologues, des politicologues, des agronomes, des philosophes, des administrateurs, ainsi que des techniciens, dessinateurs et autres personnels de soutien. La direction de cette équipe jeune et fougueuse était assumée par des anciens de l'opération "Montréal-Horizon 2000", le plan témoin préparé par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal : Paul Laliberté, Daniel Arbour et Jeanne M. Wolfe.

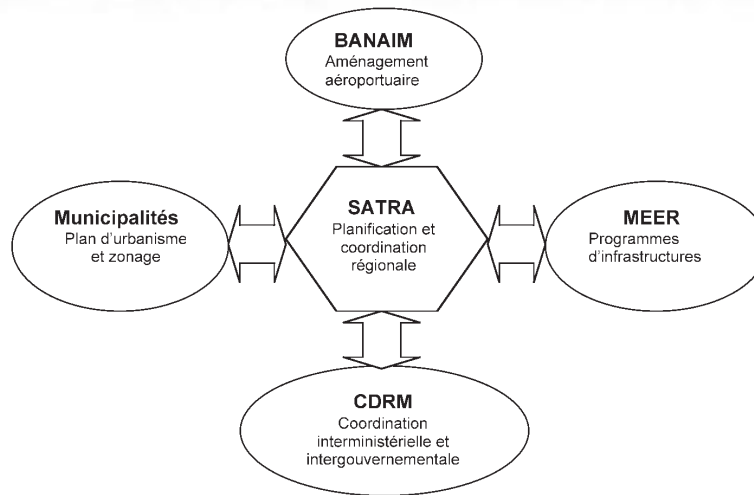
Une position charnière

Le SATRA, grâce à la grande portée de son mandat, se trouvait en position charnière entre les divers agents de développement. À défaut d'avoir pu choisir l'emplacement de l'aéroport, le Gouvernement du Québec était déterminé à conserver le contrôle de l'aménagement du territoire de manière à maxi-

1. L'abolition de ce statut privilégié en 1972 et le jeu des lois du marché ont entraîné le transfert à Toronto de la plupart des grands transporteurs internationaux, transfert qui fut lourd de conséquence pour l'achalandage des aéroports de Montréal.

2. Le BANAIM, le Ministère des Transports (MDT) et le Ministère de l'expansion économique régionale (MEER).

3. De la rivière des Mille Îles au sud à Saint-Jérôme au nord et du canton de Chatham à l'ouest à Terrebonne à l'est.



mettre les retombées économiques des investissements et à intégrer les équipements aéroportuaires dans une vision régionale du territoire.

La contribution du SATRA

Les réalisations du SATRA ont été nombreuses et diverses. On lui doit un atlas biophysique (mars 1972) et un atlas socio-économique (septembre 1973) de la région aéroportuaire à l'usage des municipalités. Mais surtout un schéma d'aménagement (septembre 1974), de même que plusieurs études sectorielles (agriculture, espaces verts, industrie, équipements publics, transport, etc.) en appui à la stratégie de développement du territoire convenue entre les municipalités du territoire et les ministères du Gouvernement.

Toutefois, sa plus importante contribution a été de faire école : d'une part, en formant un fort contingent de jeunes professionnels au travail interdisciplinaire et, d'autre part, en servant de laboratoire à des expériences de planification inédites, lesquelles ont fortement inspiré le cadre législatif qui nous gouverne aujourd'hui. Le nouvel aéroport devint ainsi le prétexte à un laboratoire d'aménagement et de développement régional à nul autre pareil.

Une structure participative

L'élaboration du schéma s'est faite en trois étapes, chacune suivie d'une séance de consultation avec les instances municipales. L'approche retenue pour assurer le dialogue avec les 32 municipalités du territoire fut de créer six secteurs d'aménagement centrés sur une ville-centre, soit Sainte-Thérèse, Terrebonne, Saint-Eustache, Lachute, Saint-Jérôme et Mirabel.

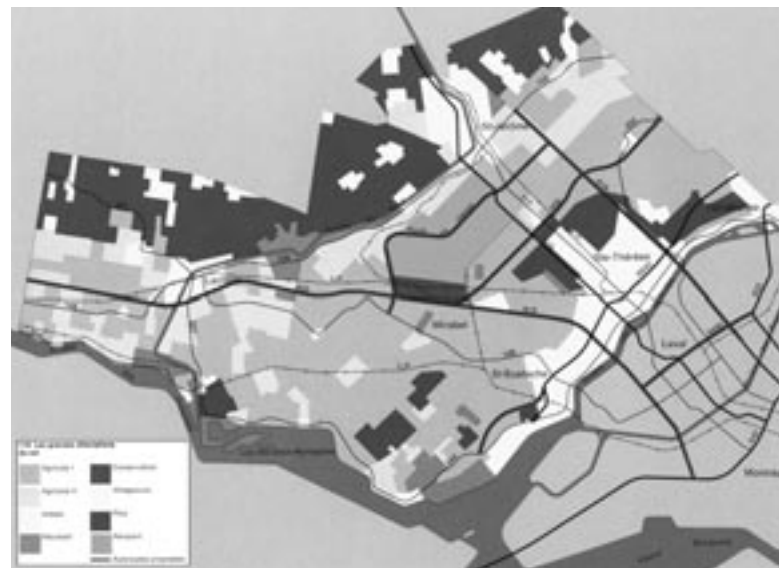
Les municipalités de chaque secteur étaient représentées au sein d'un comité consultatif d'aménagement (CCA). L'équipe du SATRA était chargée de préparer les études sectorielles en collaboration avec plusieurs ministères, municipalités et autres institutions publiques et privées. Douze scénarios, dont cinq furent présentées et discutées lors d'assises tenues avec les CCA regroupées au sein de la Commission d'aménagement de la région aéroportuaire (CARA) et avec les

intervenants gouvernementaux. Ces assises ont permis d'atteindre un consensus sur le scénario préférentiel qui soutend le schéma retenu. Celui-ci fut ensuite articulé à l'échelle de chaque secteur de façon à fixer les orientations pour la préparation des plans d'urbanisme.

Le plan d'urbanisme

Selon les termes de la Loi sur les environs du nouvel aéroport, les municipalités de chaque secteur devaient préparer un plan d'urbanisme. La préparation du plan d'urbanisme était la responsabilité d'une Commission conjointe d'urbanisme (CCU), issue du CCA et chargée d'assurer la concertation intermunicipale. Le cadre était fixé par le SATRA et comprenait :

- Un schéma directeur des structures comprenant un concept d'organisation de l'espace, les besoins en équipements et infrastructures et les priorités d'action;
- Un programme des services et équipements définissant un échéancier de réalisation conforme à la capacité financière des municipalités;



- Une réglementation d'urbanisme comme un instrument de contrôle de l'occupation et de l'utilisation du sol ;
- Des études et plans particuliers selon les besoins spécifiques de chacun.

Cette démarche, une première au Québec à l'échelle d'une région et dans un cadre intermunicipal, devait inspirer la conception de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme de 1979.

Une vision régionale comme catalyseur

Avant l'avènement de l'aéroport de Mirabel, la sous-région nord de Montréal n'était qu'une série de municipalités rurales gravitant autour d'anciens chefs-lieux en voie de suburbanisation plus ou moins rapide. La compétition était féroce et les guerres de clochers nombreuses. La coordination des actions gouvernementales se faisait à l'échelle des régions administratives sans égard particulier aux particularités des sous-régions.

Les grands espoirs de retombées associés à l'avènement de l'aéroport international ont permis de rassembler les forces vives du milieu et de développer une vision intégrée du territoire et de son potentiel de développement. La désignation d'une zone spéciale dotée d'un budget d'investissement confortable et gérée par une équipe fédérale-provinciale ad hoc (MEER-CDRM) a permis de donner rapidement une forme concrète aux espoirs du milieu et de rallier les municipalités. Elle a permis également une concertation structurée des agents gouvernementaux autour de projets d'infrastructures et de développements inspirés par le SATRA et par le milieu.

Les facteurs de succès

Plusieurs facteurs ont contribué au succès du SATRA au cours de ses cinq années d'existence :

- Le leadership assumé par l'État provincial en matière d'aménagement du territoire ;
- Le soutien technique et la structure participative offerts aux municipalités pour leur permettre de s'intégrer efficacement dans le processus de planification ;
- La coordination interministérielle et intergouvernementale sur une base régionale ;
- La gestion intégrée de fonds publics adéquats mis à sa disposition par Québec et Ottawa.



Les limites de la vision

Malheureusement, les attentes qui soutenaient le dynamisme de l'opération d'aménagement du territoire ont été décevantes. La première plaque aérienne du Canada a perdu son statut privilégié et se cherche depuis une vocation. Les grandes infrastructures qui devaient faire de Mirabel un aéroport du XXI^e siècle n'ont pas vu le jour : la liaison ferroviaire avec le centre-ville, le Réseau express de Montréal (REM-Mirabel), le Parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA), l'expansion du réseau autoroutier (13, 50, 19). Le soutien politique, si fort au début, s'est effrité.

Les retombées de l'entreprise

Heureusement, grâce à cette vaste entreprise d'aménagement du territoire des années soixante-dix, de nombreux concepts qui étaient des innovations à l'époque, font maintenant partie de l'arsenal des urbanistes d'aujourd'hui. Des concepts aussi courants que la planification du développement urbain par agglomération, la mise en valeur intégrée des unités de paysage (ex : collines d'Oka, vallée de la rivière du Nord, etc.), l'approche écologique à l'aménagement du territoire⁴, l'instrumentation de protection des terres agricoles, l'utilisation du réseau ferroviaire pour le transport en commun, ou encore la gestion intermunicipale des parcs industriels.

4. Grâce au projet de recherche interuniversitaire sur l'écologie de la zone du nouvel aéroport international de Montréal (EZAİM) du Centre de recherche en écologie de Montréal (CREM) dirigé par Pierre Dansereau.

« Horizon 2000 » : il y a 40 ans, un effort de planification métropolitaine intégrée...

Pascal Lavoie, m.urb., étudiant au doctorat en aménagement à l'Université de Montréal

L'histoire est souvent inspirante pour qui prend le temps d'y prêter l'oreille et l'esprit. D'abord, les enjeux d'aujourd'hui sont rarement aussi nouveaux qu'on veut (nous) le (faire) croire. Surtout, même si le monde change, l'histoire tend à se répéter. Notre horizon peut-il sortir de ce cercle ?

À l'occasion de ce numéro de la revue *Urbanité* soulignant le 40^e anniversaire de l'Ordre des urbanistes du Québec, on m'a demandé d'écrire un bref article sur une aventure montréalaise ambitieuse, elle aussi quadragénaire : Horizon 2000. Effort colossal de planification intégrée de Montréal dans le monde d'après les grandes guerres, Horizon 2000 révèle à la fois les potentiels d'une vision globale du territoire métropolitain et les contraintes d'un projet politique qui tente de transcender la réalité fragmentée des autorités décisionnelles. À l'heure de la globalisation et du développement durable, voilà deux aspects qui semblent bien actuels...

Remonter aux sources

Élaboré par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal de 1963 à 1967, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967, Horizon 2000 se veut un plan d'ensemble de grande envergure pour la région montréalaise. À cette fin, la Ville met en place une équipe d'une quinzaine de membres issus de tous les champs disciplinaires pertinents (à un moment où il n'y avait pas encore à proprement parlé d'urbanistes au Québec...). Cette équipe a le mandat de collecter les données nécessaires, de les analyser (plus de 75 rapports techniques portant sur tous les aspects de l'urbanisation de la région ont été produits !) et de définir un plan aussi complet, cohérent et pertinent que possible. Montréal s'attaque ainsi, de sa propre initiative, à comprendre les forces qui façonnent son développement, les problèmes liés à sa croissance et les défis à relever afin de maintenir sa position de première métropole du pays. Mais malgré sa richesse conceptuelle et empirique, ce plan n'aura aucune conséquence pratique. Aussi, bien que l'on ait voulu faire de cette initiative un « plan témoin », qui aurait supposé un processus de planification continu, c'est plutôt un phare éteint que l'on trouve aujourd'hui.

Un phare éteint, mais un phare quand même ! Et bien qu'il soit difficile de remonter aux sources d'informations nécessaires pour documenter la vie d'Horizon 2000 (j'ai pu trouver : un document de Rapports techniques (1968), en 5 volumes, et trois parutions de la revue *Métropole*; sinon des références éparses dans la littérature), la mémoire de ce plan

est encore bien vivante chez ceux qui ont connu cette époque. Paul Laliberté, l'un des membres de l'équipe Horizon 2000, a eu la gentillesse d'éclairer ma recherche lors d'une entrevue. Cet article reprend largement les éléments de notre discussion et j'espère qu'il saura rendre compte de l'intérêt qu'elle a suscité chez moi. Les éventuels raccourcis et lacunes sont cependant mon entière responsabilité.

Une vision durable et réellement métropolitaine de Montréal

« Montréal aujourd'hui, c'est non seulement la ville, mais c'est également la région qui l'entoure (Service d'urbanisme 1968, 1) ». C'est ainsi que s'ouvre la série de rapports techniques Montréal : Horizon 2000, publiée par la Ville de Montréal. Voilà une ouverture qui porte à la polémique, alors que la ville est officiellement cloisonnée dans un territoire restreint, que les banlieues ont un pouvoir paritaire avec la ville centre au sein de la Corporation du Montréal métropolitain et que la Communauté urbaine de Montréal (CUM) –qui encouragera une planification concertée et l'équité dans certains services municipaux– n'existe pas encore (Collin 2001, 13-16).

Toutefois, la prétention de la Ville semble légitime à plusieurs égards. Avec ses trois millions d'habitants, Montréal est LA métropole du Canada, et elle compte parmi la petite douzaine de villes de cet ordre en Amérique du Nord, ou les quelques quarante à l'échelle mondiale. De plus, les prévisions de croissance démographique et économique sont favorables à la poursuite du rêve métropolitain : « En l'an 2000, les sept millions d'habitants de la région métropolitaine auront un revenu plus élevé que maintenant. Ils rêveront d'une maison unifamiliale. Ils voudront posséder un chalet à la campagne, ou une seconde automobile. Ils dépenseront davantage pour leurs loisirs (Service d'urbanisme 1968, 2) ». Ces prévisions démographiques font aujourd'hui sourire, mais elles reflètent l'effervescence du développement qui a cours à Montréal. Il semble urgent de se doter des outils nécessaires à une mise en forme responsable du territoire. La conscience des risques liés à la croissance incontrôlée est clairement présente dans l'équipe d'Horizon 2000, qui s'active à la recherche de solutions : la spéculation voit la ville s'émietter, la population se disperser, les banlieues se développer et le coût des services publics augmenter; le manque de planification municipale entraîne la dispersion des activités (commerciales, d'enseignement, de culte...), l'éloignement résidences-activités, la difficulté de desserte en transports en commun et la hausse

de ses coûts; l'étalement urbain entraîne l'éloignement des lieux de loisirs et des sites naturels, la nécessité de construire de nouvelles autoroutes; etc. (Service d'urbanisme 1968, 1-8). Bref, déjà en 1960, les bonnes raisons ne manquent pas de chercher une planification régionale.

La solution proposée par Horizon 2000 est avant-gardiste. Fondée sur une philosophie de prévoyance, de conscience de l'avenir et de respect de la dignité humaine, elle suggère l'« aménagement d'un milieu à l'échelle humaine, d'un milieu à la mesure des besoins et à la hauteur des espoirs des générations qui succéderont (Guay 1968, 35) ». Cette doctrine de développement durable avant l'heure est ancrée dans la réalité par un principe de base qui conditionne les efforts : « la rentabilité des investissements ou, plus exactement, l'application optimale des efforts (idem, 35) ». N'est-ce pas là un discours très actuel ?

Suivant ces prémisses, les solutions avancées retiennent qu'il est inutile de lutter contre l'étalement et qu'il est préférable de l'orienter. On recommande donc des villes-satellites, de 125 000 à 300 000 habitants, liées au centre-ville par des réseaux de trains régionaux express et de banlieue. « L'express régional pourrait aller de Sainte-Adèle à Saint-Hyacinthe et de Rigaud à Joliette (Service d'urbanisme 1968, 5) ». De son côté, le centre de la région, noyau et moteur de l'activité, serait amplement desservi par le métro et le système d'autobus urbain. Conséquemment, l'usage de l'automobile serait lui aussi grandement facilité. En somme, la prise en compte de la mobilité devait permettre d'optimiser les déplacements et de réduire les nuisances. Par ailleurs, le développement de l'économie et le développement de la population seraient ordonnés à l'échelle de cellules urbaines d'un minimum de 20 000 personnes, planifiées en tenant compte du centre de la région. Chacune de ces cellules, « ne serait pas d'abord une entité administrative [mais plutôt] un foyer où seraient regroupés établissements commerciaux, bibliothèques, cinémas, administration, églises, parcs et édifices à logement (idem, 5) ». Mais encore, cette « révolution » dans l'aménagement régional n'est pas incompatible avec l'autonomie municipale (idem, 5). Horizon 2000 ne recommande pas de fusions !

Si ce plan avait été mis en œuvre et avait profité d'un processus de planification continu, il aurait entre autres favorisé une prise de conscience régionale et la construction de l'identité métropolitaine; la réduction de la spéculation, du développement anarchique et du fardeau qu'ils imposent à la collectivité; une meilleure limitation de la pollution des eaux et de la spoliation des rivages, voire la récupération des rives de cours d'eau; la mise en valeur du patrimoine, des aires montagneuses et des forêts; et même de voir à ce que « le problème de la pollution de l'air et de l'eau [ait] été résolu » (Guay 1968, 36-38). Surtout, Montréal tirerait mieux profit aujourd'hui des avantages de son site. La planification intégrée du territoire métropolitain n'en serait à ses débuts, à un éternel recommencement.

Transcender la fragmentation des autorités décisionnelles

Par les avenues qu'il explore et l'échec de sa mise en œuvre, Horizon 2000 éclaire trois grands enjeux liés au développement de la région métropolitaine : le potentiel des partenariats municipaux, la réalité politique de la région montréalaise et le rôle des professionnels dans l'avancement d'enjeux de planification. Vu l'espace auquel cet article doit se restreindre, je me contenterai ici d'ouvrir la discussion sur ces enjeux; le lecteur pourra développer et enrichir le contenu selon sa propre expérience.

Initiative de l'administration du maire Drapeau, Horizon 2000 dépassait largement le cadre municipal montréalais. En fait, le projet cherchait à produire un dossier urbain de grande qualité qui puisse servir de plate-forme de discussion afin d'entamer le dialogue avec les villes et les banlieues voisines. Le partenariat entre les municipalités du territoire (300 à l'époque) était fondamental au développement de la métropole. Aussi, Horizon 2000 est-il fondamentalement un projet à caractère public, une stratégie de communication : les études ont été publiées au cours de l'élaboration du plan témoin, plusieurs visites sur le terrain ont été effectuées par les membres de l'équipe, le document final a été réalisé sur support audio-visuel, etc.

En 1968, le rapport final a d'abord été présenté oralement, avec le soutien de deux projecteurs de diapositives, au comité exécutif de la Ville, qui a reçu le plan témoin avec fierté et satisfaction. Le plan a ensuite été présenté aux échevins, qui ont eux aussi été emballés. Finalement, un contrat a été octroyé à Onex Film afin de préparer un film multi-projections et les élus de 240 municipalités ont été invités à sa présentation au Théâtre Maisonneuve. Là encore, la réception du « public » a été bonne. Cependant, dès le lendemain de la projection, le ministre des Affaires municipales forçait l'abandon du projet en affirmant que « Montréal ne fera pas de planification pour les autres villes ».

Malgré son absence de conséquences directes, Horizon 2000 révèle le rôle que peuvent avoir les professionnels de l'urbanisme dans l'avancement des capacités collectives de planification. D'abord, les propositions formulées montrent bien le degré de compréhension des enjeux du développement qui peut émerger d'une équipe pluridisciplinaire qui s'attaque aux problèmes à l'échelle adéquate. Tout autant, la capacité d'innovation de ce type de dynamique est flagrante, alliant la recherche empirique, l'élaboration d'options et une réflexion sur les outils nécessaires à la planification... à une époque où la tradition montréalaise de planification se satisfaisait encore de la cartographie et des plans d'occupation du sol, et où le plan directeur de la ville se contentait d'être un plan des homologations (i.e. superposition des actes de réservation, des interventions à venir et des interventions réelles). Enfin, Horizon 2000 aura quelques conséquences indirectes en raison de l'accumulation d'information et de l'éparpillement des professionnels de l'équipe suite à l'échec du projet. Par exemples, les idées du plan témoin profiteront à la création des parcs du Mont St-Bruno et d'Oka, et des membres de l'équipe se retrouveront au plan SATRA pour

l'aéroport de Mirabel. On pense aussi au projet Archipel, qui connaîtra malheureusement une fin semblable à Horizon 2000. De toute évidence, l'action informée, convaincue et à long terme des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme permet de sortir des vicissitudes et contribue à ce que notre regard se porte au loin.

Quel progrès?

Dans une lettre publiée dans La Presse en novembre 2000, Jean Décarie soulevait trois problèmes qui, selon lui, constituaient les défis fondamentaux à relever pour la gouvernance de la métropole montréalaise dans le cadre de la récente réforme municipale. Par ordre d'importance, il mentionnait : le contrôle du développement urbain, la réforme de Montréal comme municipalité locale ayant un rôle régional à jouer et l'équité fiscale. Cependant, comme on le sait, les débats autour des fusions ont largement pris le dessus sur les enjeux de la gouvernance métropolitaine. Au mieux, il est permis de penser que « la mise en place de la Communauté métropolitaine de Montréal et la réorganisation territoriale municipale, surtout sur l'île de Montréal, s'inscrivent dans la suite d'une série d'événements et de stratégies qui, sur plus d'un siècle, ont ponctué l'histoire « métropolitaine » de l'agglomération montréalaise (Collin 2001, 23) ». Un progrès donc.

Mais, de manière plus réaliste, il nous faut nous ranger à l'avis de Marie-Odile Trépanier lorsqu'elle affirme que « ces réformes ont mis en place des contenants [et qu']il reste beaucoup à faire pour rendre ces contenants opérationnels et

efficaces [...] (Trépanier 2003) ». Horizon 2000 montre qu'en matière de gouvernance montréalaise, le progrès ne va pas de soi. Il semble essentiel d'entamer une réflexion sur les modes de gouvernance de la métropole afin d'éviter les écueils d'hier et de libérer l'avenir. Afin aussi, peut-être de libérer les tablettes de documents poussiéreux qui pourraient encore être utiles.

Sources bibliographiques

Collin, Jean-Pierre. 2001. « La gestion métropolitaine et les relations ville-banlieue à Montréal, depuis 1830 ». Montréal : INRS-Urbanisation, Culture et Société.

Décarie, Jean. 2000. « Faire simple ! », Lettre ouverte publiée dans le journal La Presse, le mardi 28 novembre 2000. Montréal.

Guay, Jean-Paul. 1968. « Montréal : Horizon 2000. Note rétrospective », dans Montréal : Horizon 2000, Rapports techniques, Vol.1. Montréal : Service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Pages 35-39.

Service d'urbanisme. 1968. « Montréal, Horizon 2000 », dans Montréal : Horizon 2000, Rapports techniques, Vol.1. Montréal : Service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Pages 1 à 8.

Trépanier, Marie-Odile. 2003. « Gouvernance métropolitaine et aménagement du territoire » [à paraître, dans un volume célébrant le 40^e anniversaire de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal]. Montréal : Éditions Trames.

la ville des écrivains et des artistes

Gérard Beudet, urbaniste

Directeur, Institut d'urbanisme

Chercheur associé, Chaire en paysage et environnement
Faculté de l'aménagement - Université de Montréal

La ville, comme l'ensemble des composantes spatiales de l'établissement humain, se construit autant dans les esprits et les mentalités que sur le terrain. Philosophes, anthropologues, réformateurs sociaux, géographes, urbanistes et aménageurs alimentent diversement, tant par leurs écrits que leurs projets et leurs réalisations, l'un et l'autre volets de cette construction.

Les écrivains et les artistes participent aussi à cette construction. Il est reconnu que les peintres de la Renaissance ont littéralement créé le paysage en Occident en favorisant le renouvellement du regard sur l'espace environnant. Sur un autre registre, Victor Hugo et John Ruskin ont fait, par leurs écrits, autant sinon plus pour promouvoir l'éveil d'une sensibilité au patrimoine médiéval que Viollet-le-Duc, à qui l'on doit pourtant la sauvegarde et la restauration de plusieurs grands monuments du Moyen-âge, dont la ville fortifiée de Carcassonne. Le Québec contemporain n'échappe pas à cette règle. Des recherches menées sur la géographie du tourisme ont en effet permis de montrer l'apport décisif des artistes en regard de la production des lieux du tourisme et de la villégiature (Beudet et Gagnon, 1999).

De ce point de vue, il apparaît légitime de s'interroger sur ce qu'aurait été l'urbanisme québécois si la ville n'avait pas été évoquée, décrite et représentée littérairement et picturalement comme elle l'a été à différents moments de notre histoire récente. Aussi a-t-il semblé intéressant, à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de l'Ordre des urbanistes du Québec, d'évoquer la contribution d'écrivains et d'artistes québécois à la valorisation de la ville. Les Michel Tremblay (*Les chroniques du Plateau*), Mordecai Richler (*Rue Saint-Urbain*), David Fennario (*Balconville*), Melvin Charney (*Corridart*), Jacques Ferron (*Sous le ciel de Québec*) et le groupe Beau Dommage (*Tous les palmiers*) n'ont-ils pas, chacun à sa façon et tout autant que les fondateurs dont André Boisvert relate les propos ou que les 40 personnalités honorées à l'occasion du gala du 40^e, oeuvré à façonner le Québec urbain d'aujourd'hui. N'ont-ils pas, en quelque sorte, contribué au travail des urbanistes en aiguissant les sensibilités à l'égard de plusieurs des problématiques urbaines sur lesquelles nous oeuvrons depuis le début des années soixante ?

Le présent article esquisse une réponse à ces questions en proposant un survol de la contribution de quelques écrivains et artistes. La période couverte s'échelonne de 1960 à aujourd'hui. Mais comme il n'y a pas plus de génération spontanée en ce domaine qu'en tout autre, on s'attardera d'abord aux précurseurs. Il s'agit évidemment d'un survol

impressionniste, qui vise plus à évoquer l'apport d'acteurs mobilisés par des sensibilités particulières, qu'à en cerner l'ensemble des contributions. Je laisse à d'autres le plaisir de relever ce défi.

Les précurseurs

Au Québec, la population des villes devient majoritairement urbaine dès les premières années du XX^e siècle. Il faudra toutefois attendre quelques décennies avant qu'une véritable culture urbaine ait mobilisé l'ensemble de la société québécoise. Rappelons simplement pour s'en convaincre que les mouvements coopératifs, les syndicats nationaux et l'Action catholique, qui dès la fin des années quarante, de construire des cités-jardins ouvrières à Montréal et ailleurs en province, véhiculaient toujours, à l'orée de la Révolution tranquille, une idéologie passablement conservatrice à l'égard de la grande ville.

Malgré tout, la ville apparaît dans l'iconographie dès l'époque de la Nouvelle-France. La Conquête britannique engendrera pour sa part un essor de la représentation de la ville, notamment à la faveur des travaux des topographes militaires dont les dessins, aquarelles et autres formes seront reproduits et largement diffusés dans la mère patrie. Les impacts de cette diffusion furent incidemment tels qu'il n'est pas excessif de suggérer que le Canada aurait été inventé picturalement avant d'avoir été fondé politiquement.

La ville reste malgré tout, en particulier pour les Canadiens-français étroitement encadrés par un clergé "ultramontain" depuis la déroute des Patriotes à la fin des années mille huit cent trente, un lieu passablement étranger. La campagne laurentienne et les aires de colonisation incarnent un idéal que résumera l'injonction pressante de s'emparer du sol, auquel fera écho la littérature de l'époque. Publié en 1846, le roman de Patrice Lacombe *La terre paternelle* inaugure une tradition qui perdurera près d'un siècle.

L'urbanisation aspire néanmoins une part grandissante des habitants des campagnes, qui se joignent aux milliers d'immigrants et gonflent de la sorte la population des villes industrielles. Particulièrement fière de sa réussite, la bourgeoisie industrielle et d'affaires, essentiellement anglo-protestante, souhaite léguer à la postérité un témoignage tangible de ses réalisations. La commande photographique, que relaie en certaines circonstances la production de cartes postales, flatte à souhait l'égo de cette élite, dont elle donne à voir les lieux de résidence, de villégiature, de tra-



vail, d'affaires et de rencontres. C'est l'âge d'or des métropoles (Lessard, 1992) et de toutes les petites et moyennes villes qui en reproduisent par mimétisme certains des attributs.

Mais, la photographie sert aussi la curiosité ethnologique des Britanniques et des autres nations qui se sont lancées dans l'aventure coloniale. Faubourgs ouvriers, places du marché, espaces de loisirs populaires, intérieurs de manufactures et autres lieux d'un quotidien modeste et souvent difficile sont saisis par la lentille de photographes professionnels et amateurs (Trépanier et Dubé, 2000). Cette mise en image de la ville, de son centre historique, de ses beaux quartiers et de ses faubourgs ne sert toutefois pas encore une construction identitaire¹. Celle-ci s'enracinera dans un autre terreau.

Paradoxalement, les représentations picturales des premières décennies du XX^e siècle font en effet massivement contrepoids à cette réalité. Les artistes québécois privilégient la représentation de la nature sauvage et des terroirs. La construction identitaire qui a cours occulte en quelque sorte une urbanisation qui a déjà passablement transformé l'établissement, y compris dans certaines campagnes lointaines touchées par la villégiature et le tourisme (Morisset, 1999).

La ville quand elle est traitée par les artistes, l'est sous le mode du pittoresque qu'autorise le charme des quartiers historiques du Vieux-Québec² ou du Vieux-Montréal. En voie de disparition, certains

bâtiments de ces quartiers font aussi l'objet d'inventaires picturaux, comme en témoignent les peintures d'un Georges Delfosse (Trépanier, 1998, p. 11).

Ce rapport pittoresque à la ville ancienne anime toujours plusieurs artistes, comme le montrent les nombreux tableaux de peintres de grande renommée qui proposent une grande diversité de points de vue du Vieux-Québec (de Roussan, 1989), ou comme le révèlent les très nombreuses réinterprétations de la perspective sur le monastère des ursulines à Trois-Rivières.

La ville s'impose néanmoins peu à peu. À compter des années dix, quelques peintres proposent une vision moins bucolique du Québec. Les représentations du port de Montréal par Marc-Aurèle de Foy Suzor Côté (1914) et par Maurice Cullen (1915), ou celle du square Dominion par Cullen (1912), n'innovent pas par leur seule technique picturale. Ils montrent une ville profondément transformée par l'industrialisation, l'évolution des moyens de transport et l'apparition de nouveaux types de construction.

En faisant de la ville un sujet de prédilection, Adrien Hébert poursuit sur cette lancée et anticipe en quelque sorte sur une sensibilité qui ne s'exprimera parfois que quelques décennies plus tard, comme on a pu le voir avec les démarches relativement récentes menées en vue de la sauvegarde du silo-élévateur no 5. Ses tableaux représentant le port de Montréal (1924 et 1925), les rues Sainte-Catherine (1926) et Saint-Denis (1927), les élévateurs à grain (c.

¹ La Crise des années trente relèguera en quelque sorte cet héritage dans l'ombre, comme si c'était le prix à payer pour cet échec cuisant du capitalisme industriel. Il faudra attendre le milieu des années soixante-dix pour que le legs urbain et industriel de l'époque victorienne soit valorisé et défendu.

² Rappelons que le Vieux-Québec a été littéralement créé par les autorités Britannique vers 1875. L'opposition du gouverneur général de l'époque, Lord Dufferin, à la démolition des fortifications et la mise en œuvre d'un ambitieux programme de mise en valeur des ouvrages consacrait en effet le statut patrimonial et touristique de la ville intra muros.

1928 et 1929), le château de Ramezay (1931) ou la place Jacques-Cartier (1934) contrastent significativement avec la production de l'époque, y compris les tableaux de Marc-Aurèle Fortin, qui confère un caractère bucolique à ses représentations du quartier ouvrier de Hochelaga (1930) ou des villégiatures de la proche périphérie montréalaise dominées par les grands ormes (Sainte-Rose, 1926, Parc Laval, 1930 et Pont-Viau, 1930). Dans les tableaux de Hébert (L'Allier, 1993), automobiles, tramways, grands équipements du port et personnages vêtus à la dernière mode y affirment une modernité qui tranche avec une vision folklorique autrement omniprésente, y compris dans les premières campagnes publiques de promotion touristique lancées dès les années vingt.

De ce point de vue, les bouleversements engendrés par la crise économique des années trente et le déclenchement de la deuxième Guerre mondiale semblent avoir agi comme révélateurs d'une réalité jusqu'alors occultée. Des écrivains prennent le relais des quelques peintres qui avaient en quelque sorte montré le chemin.

Les défricheurs urbains

En 1941, paraît le roman intitulé *Les Velder*. En situant son récit à Montréal et en mettant en scène des immigrants de fraîche date, Robert Choquette pose, à l'instar d'Adrien Hébert, un regard « en temps réel » sur la grande ville. Mais la campagne résiste. Publié en 1934, le roman *Les demi-civilisés* avait mérité à Jean-Charles Harvey, son auteur, rien de moins qu'une mise à l'index et la perte de son emploi. Bien que marquant ses distances par rapport à la ville et au monde urbain, ce dernier avait simplement osé dénoncer le conservatisme de la société rurale de l'époque. L'année suivant la parution du récit de Choquette, le roman de Ringuet *Trente Arpents* se mérite le Prix David, reléguant ainsi au second plan le manuscrit d'un jeune écrivain de Québec qui allait néanmoins le publier en 1944 sous le titre d'*Au pied de la pente douce*. Ce roman de Roger Lemelin aura constitué, à l'instar de celui de Choquette, une incursion explicite dans la ville et dans une culture urbaine en transformation.

Publié en 1945, *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy contribue aussi, et de manière magistrale, à cette transformation de l'image de la ville dans l'imaginaire collectif des Canadien-français, en passe de devenir Québécois. Si cette ville n'est plus le lieu



de perte décrit et honni par le clergé, elle n'est toutefois pas un lieu de délices. On est alors loin de l'idéalisation actuelle soutenue par une certaine faune du Plateau Mont-Royal. Si le virage urbain de la littérature sera définitivement consacré par le Québec d'après la Révolution tranquille, d'autres romanciers prépareront le terrain en poursuivant l'exploration des mœurs urbaines entreprise par les Choquette, Lemelin et Roy.

Parmi ceux-ci, André Langevin, qui publie en 1953 *Poussières sur la ville*, récit du séjour d'un jeune médecin dans une ville minière de province. En campant son récit dans une petite communauté où chacun est soumis au regard étroit des autres, mais où cette contrainte est rejetée par certains personnages, Langevin annonce des bouleversements sociaux à venir.

Télévision et chanson prennent dès lors le relais. Si *Les nuits de Montréal* et *En veillant su'l perron*, respectivement popularisées à la fin des années cinquante par Jacques Normand et Dominique Michel, se caractérisent par leur côté bon enfant, d'autres textes proposent un regard plus acéré et parfois teinté de cynisme. C'est le cas de quelques chansons écrites par Raymond Lévesque à cette époque, dont *À Rosemont sous la pluie* (1953), *Les gens des grandes villes* (1954), *Les trottoirs* (1954) et *La montagne* (1959).

À la télévision, la diffusion de *La Famille Plouffe* dès 1953, comme celles de *14, rue des Galais* (1954-57), de *La pension Velder* (1957-61) et d'*En haut de la pente douce* (1959-61), inscrivent la vie urbaine à l'ordre du jour d'une société qui, bien que rivée au petit écran pour se délecter des péripéties qui animent le petit monde de la ville, ne s'apprête pas moins à quitter celle-ci pour se lancer dans l'aventure de l'étalement urbain. Cette incursion du côté de la ville et de ses mœurs ne fait par ailleurs pas sombrer dans l'oubli un Québec profond que font vivre ou revivre Le survenant (1954-1960), Les belles histoires des pays d'en haut (1956-1970), Au chenal du moine (1857-58) ou Marie-Didace (1958-59).

Les ouvriers urbains

On a poussé à l'ombre des cheminées
Les pieds dans le mortier
Le nez dans la boucane
Moitié cheminée, moitié merisier
Comme une fleur de macadam

Les fleurs de macadam (1962)

Parole et musique : Jean-Pierre Ferland

3 La fondation de l'Institut d'urbanisme en 1961 et celle de l'Ordre des urbanistes en 1963 témoignent d'une certaine manière d'une transformation des cadres institutionnels et de notre rapport à l'espace. La banlieue allait accaparer une part substantielle de efforts de construction d'une discipline professionnelle en émergence.

*J'ai peu de souvenirs d'une vieille maison
Que l'on dû démoler, rongée par les saisons
Adieu rue Sanguinet
Adieu, mon coin Vitré
Mais ce soir, je te laisse
Un peu de mes pensées*

J'ai souvenir encore (1964)

Paroles et musique : Claude Dubois

Télévision, littérature, chanson, télévision et cinéma

Le début des années soixante correspond à une période de mutations profondes de la société québécoise, tout autant que de ses cadres de vie⁴. Le nouvel idéal urbain, incarné par un habitat pavillonnaire calqué sur le modèle états-unien, tributaire de l'automobile et porté par une consommation de masse facilitée par la conversion réussie de l'économie de guerre, avait déjà, dès la fin des années 1940, fissuré les assises de la ville traditionnelle. En fait et rétrospectivement, on peut soutenir que la Crise des années trente et la Seconde Guerre mondiale avaient en quelque sorte accordé un sursis au monde urbain et à la société industrielle du dernier quart du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. L'effondrement n'en sera que plus brutal.

L'évasion vers la banlieue et les aspirations qu'elle entretenait chez ceux qui restaient confinés dans la ville traditionnelle semblent avoir engendré une certaine nostalgie à l'égard de ce qui était laissé derrière ou de ce à quoi on souhaitait échapper. Les téléromans *Septième nord* (1963-67), *Rue des pignons* (1966-77), *La petite patrie* (1974-76), *Race de monde* (1978-81), *Pointe-Calumet boogie-woogie* (1980-82), *Le Parc des braves* (1984-88) et *Montréal PQ* (1992-95) alimenteront diversement cette nostalgie.

Mais ramener cette production à un simple exercice de nostalgie serait certes un peu court. Tout s'est passé comme si les Québécois souhaitaient se réapproprié un passé récent et conserver un contact, aussi ténu soit-il,

avec une culture urbaine passée par-dessus bord avant même d'avoir été entièrement assumée. Cette réappropriation aura été tout sauf complaisante.

C'est incidemment une vision éminemment contrastée que proposent les quelque 110 auteurs contemporains dont on évoquait l'œuvre dans les *Promenades littéraires dans Montréal* (Larue, 1989). La vie en ville y est en effet diversement abordée, les condamnations des mœurs et des cadres de vie des uns faisant contrepoids aux propositions plus conciliantes, voire éminemment favorables des autres. Mais, surtout, la ville y est présente autant de manière suggestive que par des descriptions plus concrètes. Deux auteurs montréalais incarnent cette diversité de positions. Si les *Chroniques du Plateau* de Michel Tremblay (1978-



1997) explorent les mœurs d'une faune bigarrée dont il évoque brillamment l'univers quotidien, *Le Matou* et *Juliette Pomerleau* d'Yves Beauchemin (1981 et 1989) confèrent à celui-ci un rôle de premier plan, notamment en évoquant les luttes pour la conservation du patrimoine. La ville acquiert dans l'œuvre de Beauchemin le statut de personnage. Se surprendra-t-on que ce dernier ait milité

⁴ L'installation de cette œuvre abstraite n'a été possible qu'en raison de l'entêtement de sa conceptrice qui a refusé de se plier aux impératifs du programme figuratif retenu.

⁵ L'héritage Montréal et le Conseil des monuments et sites du Québec furent fondés à la même époque pour donner une voix à ceux et celles qui dénonçaient les démolitions massives qui se multipliaient partout au Québec au nom du seul progrès architectural et urbain.

pour la sauvegarde et la mise en valeur du Vieux-Longueuil, son quartier d'adoption ?

Mordecaï Richler et David Fennario ont aussi participé à cette construction-réappropriation urbaine. Si le premier a recréé avec brio l'univers du quartier juif des années quarante (*Rue Saint-Urbain*, 1969 et *L'apprentissage de Duddy Kravitz*, 1959 pour la version anglaise), le second a donné une voix aux ouvriers francophones et anglophones, de même qu'aux immigrants maintenus à l'écart de la prospérité (*On the Job*, 1976; *Balconville*, 1980; *Jo Beef*, 1991).

La ville de Québec n'est pas en reste. Si *Des écrivains dans la ville* (Pellerin, 1995) convoquait essentiellement des écrivains qui vantaient les charmes un peu vieillots de la Vieille Capitale, d'autres, à l'instar de Jacques Ferron, préféreront une distanciation que favorise l'ironie. Avec *Le ciel de Québec* (1979), ce dernier propose incidemment une chronique des années '37-'39 qui prend le parti de démystifier un passé collectif récent.

Le groupe Beau Dompage propose quant à lui une vision de la ville et de ses habitants proche de celle de Tremblay. Avec *Le blues d'la métropole*, *Tous les palmiers*, *Du milieu du pont Jacques-Cartier*, *Montréal*, *Harmonie du soir à Chateauguay* et *Chinatown*, les paroliers du groupe inscrivent le quotidien de Montréalais « ordinaires » dans un cadre spatial qui fait lui-même sens, même si les références se cantonnent dans la sphère de la toponymie.

Robert Charlebois a su, lui aussi, chanter Montréal. Avec *Demain l'hiver* et *Je reviendrai à Montréal*, il propose une vision contrastée qui révèle l'ambiguïté de nos relations avec la grande ville. Il exprime en quelque sorte le passage d'une perception péjorative du vécu de citadin à une conception qui traduit le sens d'une Métropole redécouverte. S'étonnera-t-on qu'il ait concrétisé, une décennie avant que la ministre Louise Harel ne s'y engage, le vieux rêve de Jean Drapeau de faire de l'île de Montréal une seule ville ?



*Une île, une ville, un mont Royal
Un p'tit air crasse et Montréal
Un peu New York, un peu Paris
Mais avec notre accent d'ici
Des ponts qui en font presque... une presque-île
Nichée près d'un volcan tranquille*

Ville Marie (1992)

Paroles : Jean Charlebois, musique : Robert Charlebois

Le cinéma québécois a aussi contribué à cette ressaisie urbaine. Mais il aura préalablement suivi un itinéraire similaire à celui parcouru par les écrivains. C'est ainsi que la deuxième moitié des années soixante et les années soixante-dix ont été dominées par une réappropriation que l'on pourrait qualifier de vernaculaire, les univers du terroir et du Québec rural ayant davantage retenu l'attention des cinéastes, préfigurant ainsi les inclinaisons collectives d'une bourgeoisie qualifiée depuis de " décapante ". Les années quatre-vingt allaient favoriser en quelque sorte la réappropriation d'un imaginaire dans la création duquel les littéraires avaient joué un rôle de premier plan. *Les Plouffe* de Gilles Carle (1981), *Bonheur d'occasion* de Claude Fournier (1983), *Le Matou* de Jean Beaudin (1985), *Un zoo la nuit* (1987) et *Léolo* (1993) de Jean-Claude Lauzon, et plus récemment, *Mambo italiano* d'Émile Gaudreault (2003) auront été certaines des principales réalisations des deux dernières décennies ayant mis en scène la ville. Rien cependant de comparable à *Manhattan* ou à ces autres œuvres majeures de la cinématographie qui ont fait de la ville la maîtresse de nos destinées.

L'art public

Jusqu'à l'inauguration du métro de Montréal et à la tenue de l'exposition universelle de 1967, l'art urbain est essentiellement un art commémoratif. Hommes et, plus exceptionnellement, femmes politiques d'ici et d'ailleurs, héros des victoires des uns et des défaites des autres, personnages historiques, soldats disparus et allégories montent la garde dans les parcs, les squares et les parterres institutionnels. Les stations du métro de Montréal et les îles de l'Expo proposent pour la première fois un art qui n'est pas dévolu à la commémoration.

Le *Stabile* d'Alexandre Calder, dévoilé en 1967 à l'île Sainte-Hélène, incarne de manière monumentale cette transformation. En revanche, le projet initial d'installation d'œuvres d'art dans le métro, piloté par Robert La Palme, conservait un rôle commémoratif, comme le montrent le vitrail de Frédéric Back de la station Place-des-Arts (histoire de la musique à Montréal), le vitrail de Nicolas Sollogoub de la station McGill (James McGill, fondateur de l'Université et Peter McGill, deuxième maire de Montréal) et la murale de Jean Cartier à la station Papineau (le soulèvement des Patriotes). Mais ce programme commémoratif esquissé pour les 26 premières stations ne sera que partiellement réalisé. Une première génération d'œuvres non figuratives trouvera peu à peu sa place, dont les immenses verrières de Marcelle Ferron à la station Champ-de-Mars⁴ et les cercles de céramique de Jean-Paul Mousseau à la station Peel. Une « tradition » était lancée.

Moins d'une décennie plus tard, l'art public allait acquérir le statut de manifeste. En 1976, le Comité organisateur des Jeux olympiques donnait son aval au projet Corridart, installation disséminée sur quelque 8 kilomètres le long de la rue Sherbrooke, entre la rue Atwater et le boulevard Pie IX. Cette œuvre collective, à laquelle ont notamment participé Melvin Charney, Françoise Sullivan, Guy Montpetit et Marc Cramer, et dont certains volets évoquaient les destructions du patrimoine montréalais, fut mal accueillie par les autorités municipales de l'époque⁵ et, au premier chef, le maire Drapeau. *Corridart* n'eut jamais

lieu puisque les employés municipaux procédèrent à son démantèlement avant même que les installations eurent été achevées. L'événement avait toutefois montré l'importance d'un regard alternatif et d'un débat public sur la ville et son devenir. D'autres allaient assumer cet héritage.



Fondé en 1993, *Quartier éphémère* privilégie l'art in situ et l'implication de l'artiste dans la ville. En 1997, *Panique au faubourg* convie la population à une réflexion sur l'avenir du faubourg des récollets. En 2000, l'événement *SILOPHONE* propose la transformation du silo-élévateur no 5 en instrument de musique. En 2002, *Champ libre*, collectif faisant la promotion des arts électroniques, réhabilite pour quelques jours l'ancienne station de pompage Craig, située au pied du pont Jacques-Cartier et abandonnée aux pigeons depuis plusieurs années, en y créant *Cité des Ondes*. Septembre 2003, l'ATSA (*Action terroriste socialement acceptable*) propose, place Gérald-Godin (métro Mont-Royal), un montage-revendication contre les 4X4 et les véhicules utilitaires sport.

D'autres œuvres réécrivent les modalités d'intégration de la sculpture dans les lieux publics. Le jardin du Centre canadien d'architecture (Melvin Charney, 1986) propose une narration urbaine en cinq volets : le pré, le verger, l'arcade (miroir de la maison Shaughnessy), l'esplanade et

le belvédère (colonnes allégoriques évoquant l'architecture de la ville industrielle), constituant en quelque sorte une archéologie à rebours. Au début des années quatre-vingt-dix, Melvin Charney poursuit ses recherches en implantant, Place Émilie-Gamelin (square Berri), une œuvre constituée de structures évoquant des gratte-ciel au pied desquels ont été déployés buttes, canaux et bassins. Inscrivant sa création sur un autre registre quant à l'échelle, Michel Goulet réalise Place Roy *Les leçons singulières – volet 1* (1990). L'artiste y distribue un mobilier constitué de chaises de bronze et d'acier inoxydable et d'une table-fontaine topographique. Mais ce mobilier, loin de favoriser la flânerie, incite davantage à réflexion.

Par ailleurs, plusieurs œuvres, au nombre desquelles figurent, rue McGill Collège, *La foule illuminée* de Raymond Masson (1986) et *Le banc du secret* de Léa Vivot (1988), s'inscrivent dans l'espace de manière plus conventionnelle. Certaines, à l'instar de *Langage urbain* d'Alan Storey (1992), invoquent toutefois de manière originale leur lieu d'inscription. Ce mobile animé installé angle René-Lévesque ouest et University constitue en effet un immense mégaphone qui amplifie les bruits de la ville. Sur un autre registre, l'exposition de photographies intitulée *Je suis Montréal* et présentée du côté ouest de l'avenue McGill Collège du 25 juin au 25 octobre 2003 participe d'une construction identitaire mont-réalaise animée par une renaissance urbaine, elle-même ancrée dans une mosaïque de petites patries et de communautés culturelles.

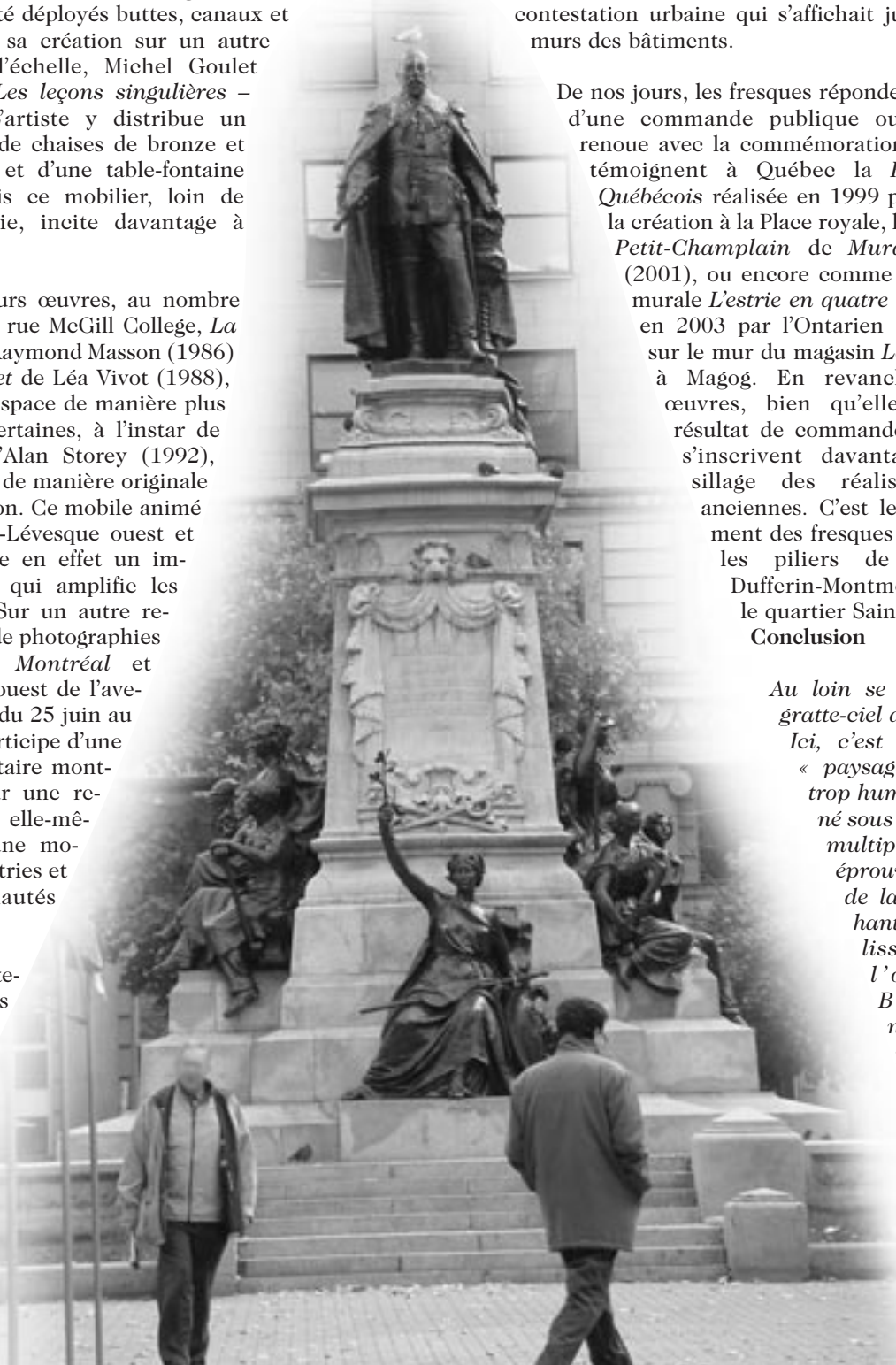
Les années soixante-dix ont par ailleurs vu, à Montréal et à Québec comme dans grand nombre de villes d'Occident, se multiplier les fresques urbaines. Si celles-ci relevaient

simplement d'une approche cosmétique visant à requalifier des murs mitoyens mis à nu par les nombreuses démolitions, d'autres tenaient d'emblée du manifeste; Mai 68 n'était souvent pas très loin. *La Lettre à Jean Drapeau* qui ornait le mur de la résidence de Pauline Julien et de Gérard Godin, square Saint-Louis, incarnait cette contestation urbaine qui s'affichait jusque sur les murs des bâtiments.

De nos jours, les fresques répondent davantage d'une commande publique ou privée qui renoue avec la commémoration, comme en témoignent à Québec la *Fresque des Québécois* réalisée en 1999 par la Cité de la création à la Place royale, la *Fresque du Petit-Champlain* de Murale création (2001), ou encore comme le montre la murale *L'estrie en quatre temps* peinte en 2003 par l'Ontarien Pierre Hardy sur le mur du magasin *Le Tigre géant* à Magog. En revanche, d'autres œuvres, bien qu'elles soient le résultat de commandes publiques, s'inscrivent davantage dans le sillage des réalisations plus anciennes. C'est le cas, notamment des fresques qui décorent les piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency dans le quartier Saint-Roch,

Conclusion

Au loin se profilent les gratte-ciel de la ville-île. Ici, c'est la banlieue, « paysage inhumain, trop humain », né sous le signe de la multiplicité. On y éprouve la peur de la solitude, la hantise du vieillissement : à l'origine la Banlieue n'était-elle pas destinée à rester jeune, éternellement jeune ?



Pierre Yergeau (2002) *Banlieue, L'instant même*.

*Aussitôt arrivé me v'la en beau joulvert
Ça avait l'air de val Jalbert
Ah! Quand j'y r'tourne
Ça m'fait assez mal
Y'est tombé une bombe su'a rue Principale
Depuis qu'y ont construit le centre d'achat
La rue Principale (1993)
Paroles et musique : André Fortin*

Curieusement, la banlieue reste passablement absente de cet univers de fiction. Si le film *Deux femmes en or* (1970) a contribué à construire une représentation caricaturale de la banlieue-dortoir, terreau de l'insignifiance, peu d'œuvres l'ont abordée pour en cerner les réalités et en décrypter le sens. Jacques Ferron reste un des rares auteurs à avoir évoqué la vie de banlieue (*Cotnoir*, 1962; *Rosaire*, 1981), celle de ces petites gens qui furent souvent chassées de la ville par les grands chantiers urbains et qui ont été parquées dans un habitat de piètre qualité, comme ce fut le cas à ville Jacques-Cartier, sur la rive sud de Montréal. Plus récemment, le téléroman *450, Chemin du Golf* (saisons 2002-2003 et 2003-2004) propose un point de vue humoristique sur les difficultés d'acclimatation d'un jeune professionnel urbain auquel sa conjointe impose la banlieue. C'est somme toute bien maigre.

Comment expliquer une telle discrétion? La banlieue pavillonnaire à l'américaine n'incarne-t-elle pas pour plusieurs et ce, depuis maintenant plus d'un demi-siècle, l'idéal du pays réel? N'a-t-on pas prétendu, il y a moins de deux décennies, qu'elle avait gagné le combat contre la ville, dont elle avait presque engendré la mort? La banlieue serait-elle victime, à l'instar de la ville de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, d'une dénégation? Mais si tel est le cas, comment justifier celle-ci?

Cette discrétion révélerait-elle la supercherie d'une construction qui aurait fait l'économie de la fiction? La banlieue restera-t-elle un projet inachevé faute d'avoir été préalablement produite ou subséquemment ressaisie sur le mode de la fiction? Suffira-t-il qu'on lui consacre quelques

ouvrages historiques (Lessard, 2001) ou quelques travaux universitaires (Fortin et al., 2002) pour que cet environnement coincé entre ville et campagne sorte de son purgatoire? Difficile de répondre à cette question. Mais, pendant ce temps, l'art et la littérature sont manifestement au rendez-vous de la Renaissance urbaine à laquelle nous assistons depuis quelques années. Les artistes et les écrivains auraient-ils rendu les banlieusards plus urbains?

Bibliographie

Gérard Beaudet et Serge Gagnon (1999) « Esquisse d'une géographie structurale du tourisme et de la villégiature : l'exemple du Québec », dans N. Cazalais, R. Nadeau et G. Beaudet (dir.) *L'espace touristique*, Les Presses de l'Université du Québec, p.134-195.

De Roussan, Jacques (1989) *Québec en peinture*, Roussan éditeur.

Fortin, Andrée, Carole Després et Geneviève Vachon (2002) *La banlieue revisitée*, Nota bene.

L'Allier, Pierre (1993) *Adrien Hébert*, Musée du Québec.

Larue, Monique (1989) *Promenades littéraires dans Montréal*, Éditions Québec/Amérique.

Lessard, Michel (2001) *Sainte-Foy : l'art de vivre en banlieue au Québec*, Les éditions de l'homme.

Lessard, Michel (1992) *Montréal, métropole du Québec : images oubliées de la vie quotidienne (1852-1910)*, Les éditions de l'homme.

Morisset, Lucie K. (1999) « Voyage au pays de l'identité : de la définition d'un paysage touristique à la création de la spécificité culturelle canadienne-française », dans N. Cazalais, R. Nadeau et G. Beaudet (dir.) *L'espace touristique*, Les Presses de l'Université du Québec, p.213-236.

Pellerin, Gilles (1995) *Québec : des écrivains dans la ville*, L'instant même/Musée du Québec.

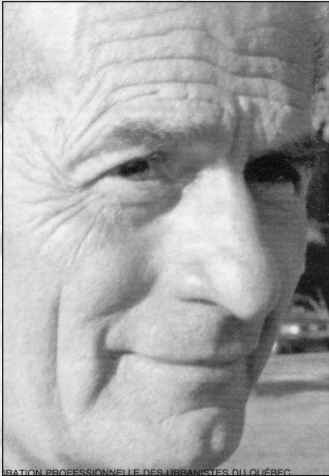
Pérusse, Denise (1998) *Pays littéraires du Québec*, L'Hexagone/vlb éditeur.

Trépanier, Esther (1997) *Le paysage au Québec, 1910-1930*, Musée du Québec/Les publications du Québec.

Trépanier, Esther (1998) *Univers urbains : la représentation de la ville dans l'art québécois du XX^e siècle*, Musée du Québec.

Trépanier, Paul et Richard Dubé (2000) *Montréal, une aventure urbaine*, Les éditions GID/Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

La présidence de l'ordre depuis 1963



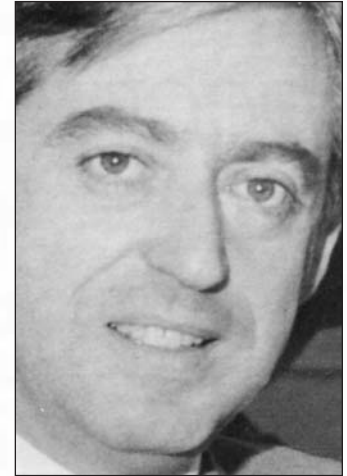
Jean-Claude LA HAYE
(1963-1966)



Jacques SIMARD
(1966-1969)



Benoît BÉGIN
(1969-1970 et 1973-1978)



Claude ASSELIN
(1971- 1973)



Luc TITLEY
(1978-1980)



Paul ST-JACQUES
(1980-1983)



Claude LANGLOIS
(1983-1986)



Lorraine TELLIER-COHEN
(1986-1988)



François LAPOINTE
(1988-1990)



Bruno BERGERON
(1990-1992)



Serge FILION
(1992-1998)



Jacques CHÉNIER
(1998-2000)

La prise de décision en urbanisme



Troisième édition, en format électronique, revue et largement augmentée *La prise de décision en urbanisme*, une véritable boîte à outils en matière d'urbanisme.

Indispensable dans la gestion et la mise en œuvre des décisions en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, ces outils servent autant aux élus, aux officiers municipaux, aux urbanistes, aux aménagistes qu'aux citoyennes et citoyens.